

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU JEUDI 7 OCTOBRE 1976.

Présidence de M. Jean SECRET, Président.

Présents : 41.

FELICITATIONS. — M^{lle} Monique Chambran, officier des Palmes académiques; M^{lle} Eve Marqueyssat, notre doyenne d'âge, qui vient de fêter ses 103 ans.

REMERCIEMENTS. — M. Roland Vergnaud.

ENTRÉES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — Philippe-Jean Hesse. *Histoire des accidents du travail*, fasc. 2 (Université de Nantes, s.d., Centre de recherche d'histoire économique et sociale); hommage de l'auteur.

Journées de Périgueux 1976, Daumesnil général d'Empire, catalogue de l'exposition qui vient de se tenir au Musée du Périgord et à laquelle a participé notre compagnie; don de M. Secret.

Entre nous, secteur paroissial de Thenon, n° 26 de septembre 1976; offert par M. l'abbé Jourdes, qui poursuit dans ce périodique son étude sur Bernard Grand, avocat et maire de Thenon.

Extrait de *Sud-Ouest* du 7 septembre 1976, coupure offerte par M. le Président et relative à une statue de jeune fille qui vient d'être installée dans le jardin du Lycée de Nontron; œuvre de notre distingué collègue, le sculpteur Halbout du Tanney.

La Maison-Blanche, dépliant en français rapporté par M. Becquart de son récent voyage à Washington.

Guy Devaux, *Le médecin périgordin Jean Rey, précurseur de Lavoisier* (extr. photocopié de la « Revue d'histoire de la pharmacie », 1976, t. 23); don de M^{me} Sadouillet-Perrin, qui offre ce compte rendu de son article publié dans notre *Bulletin* de 1975, p. 229.

M. le Président remercie les divers donateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — *Spéléo-Dordogne*, bulletins n° 46 et 52 du Spéléo-Club de Périgueux, qui rendent compte des activités de ce club en 1973 et 1974 et publient d'intéressantes notes techniques.

Les Cahiers du Bazadais, n° 34 (1975), qui contiennent la suite de l'importante étude faite par J.-B. Marquette sur la maison d'Albret de 1240 à 1360.

GROUPE DES JEUNES. — La 5^e réunion a eu lieu au siège de la Société le mardi 28 septembre, à 20 h. 30, en présence de M^{me} Marsac qui représentait le Bureau, les participants étalent au nombre de 12. M. Christian Chevillot a montré plusieurs séries de diapositives sur le tumulus du Bos du Four à Coursac, sur le « camp de César » de la Curade et sur une fouille de sauvetage effectuée à Jumilhac-le-Grand au lieu-dit la Roche-Denier. Il a également remercié M. Guillet, architecte, qui a exécuté gracieusement les relevés topographiques du tumulus de Coursac. M. Claude Lacombe a ensuite présenté le site gallo-romain des Martres, commune de Salignac-Eyvigues, sur la propriété de M. Neyrat : un fût de colonne avec chapiteau dorique est visible en surface, d'autres éléments semblent plutôt d'époque médiévale. M. Lacombe a commu-

niqué d'autre part le résultat d'un travail d'archives qu'il a effectué en compagnie de M^{lle} Jacqueline Gauthier sur la situation économique et sociale du Bugue à la veille de la Révolution, enfin M. Guy Penaud a fait circuler des photographies d'une inscription du XV^e siècle trouvée par lui sur le chantier en cours au pied de Saint-Front.

COMMUNICATIONS. — M. Graham W. Donovan, propriétaire de la maison du Marronnier à Rhins, commune d'Abjat-sur-Bandiât, a découvert sur son terrain une pierre de 2 m 20 de haut et 1 m 70 de large, dont il nous envoie la photographie. On ne sait s'il s'agit d'un mégalithe qui aurait été bouleversé ou plus simplement d'un bloc naturel comme il en existe beaucoup dans cette région.

M. Pierre Jouanel nous communique deux lettres en sa possession dont l'une, datée du 20 mars 1775, fut écrite de Versailles par Degras, exempt des gardes du corps de Monsieur, frère du roi, à M. de Cartier, demeurant au château de la Tour à Monestier. Voici le texte de cette missive qui se passe de commentaires : « J'ai reçu votre lettre du 12 mars au sujet d'une prolongation de congé que vous me demandez. Je veux bien vous l'accorder jusqu'au 1^{er} juillet 1776, mais si dans les 18 mois vous prenez quelque engagement avec une femme protestante, vous perdrez votre emploi et notre amitié dont je crois que vous devez faire quelque cas. Je suis, avec un sincère attachement, Monsieur, votre serviteur et ami, Degras. »

Le Secrétaire général évoque rapidement son récent voyage aux Etats-Unis, il a naturellement visité la Maison Blanche à Washington et remarqué, dans l'un des prestigieux musées de la Smithsonian Institution, une reconstitution du site de Regourdou dont la presse locale a longuement parlé ces jours derniers.

M. Guy Penaud a eu la bonne fortune de découvrir, sur le chantier des anciennes rues neuves à Périgueux, une pierre d'environ 60 kilos qui porte une inscription du XV^e siècle. Ses dimensions sont de 65 x 32 cm, l'inscription a été déchiffrée par M. Becquart qui propose le texte suivant :

FAITE CHATER LIBERA ET DE PROFONDIS
[AU] DEDANS DU DIT ORA[TOI]RE
FUST MIS MARIE LE LETIER LA FAME
QUI DES POUVRES A EU MEMOIRE
[PRIEZ] DIEU QU'IL EN AIT L'AME.

Il s'agit très probablement d'une pierre tombale rappelant le souvenir de Marie Le Letier, fondatrice d'une œuvre de bienfaisance en faveur des pauvres de l'hôpital Brunet, l'un des plus anciens hôpitaux de Périgueux remontant à 1339 sur lequel on est fort mal renseigné. M. Penaud a bien voulu faire don de cette pierre aux Archives de la Dordogne, où elle restera exposée dans l'une des niches du hall d'entrée.

M^{lle} Jacqueline Gauthier et M. Claude Lacombe ont rédigé un intéressant mémoire sur la vie économique et sociale au Bugue à la fin du XVIII^e siècle (voir la rubrique du groupe des Jeunes). Ce travail sera publié dans notre *Bulletin*.

M. Jacques Lafond-Grellety nous envoie la photographie d'un tableau qu'il a découvert à Villefranche-de-Lonchat et qui sera déposé au musée de cette ville. C'est une toile du XVII^e siècle, assez médiocre, qui représente sainte Madeleine à demi allongée. Notre collègue pense qu'elle pourrait provenir, soit de la chapelle toute proche de la Madeleine des Brandes, soit de la collection de Dom Baras, prieur de Vauclair au XVIII^e siècle et grand amateur d'art. La seconde hypothèse, suggérée par M. René Larivière, reste toutefois moins plausible.

Le Secrétaire général signale dans *Périgord magazine*, n^o 134 d'octobre 1976, un article de notre distingué collègue, M. le colonel Landry, sur la carrière d'Armand de Gontaud, premier maréchal de Biron, qui fut tué par un boulet de canon en 1592.

M. Pierre Aublant donne lecture d'un article signé Chabiran (pseudonyme de Charles Aublant), qui est paru dans le *Républicain* du 9 juillet 1899 et fait le récit d'un raid peu connu accompli par Daumesnil : celui-ci, chargé de porter un message

urgent à l'Empereur, fit le trajet de Vienne à Paris à cheval, soit 1.400 kilomètres, sans dormir ni se reposer, en six jours et six nuits.

Notre Trésorier rend compte d'autre part de l'excursion qui a conduit 63 d'entre nous, le 19 septembre, à Chancelade et au prieuré de Merlande. Il remercie les organisateurs qui ont contribué au succès de cette demi-journée, et plus particulièrement MM. Alain Roussot, le Père Mazeau et Jean Secret, qui nous présentèrent successivement la station de Raymondan, le Musée d'art sacré, l'église abbatiale et ses dépendances, ainsi que la chapelle Saint-Jean et Merlande.

M^{me} Sadouillet-Perrin a retrouvé dans la collection de Périgord, à la Bibliothèque nationale, une ordonnance du 12 novembre 1480 émanant de Louis Sorbier de Paray, sénéchal de Périgord, et relative aux lépreux et à l'exercice illégal de la médecine. Ce texte donne commission à différents médecins et chirurgiens de poursuivre les « abuseurs ».

M^{me} Brigitte Delluc rend compte du IX^e Congrès de l'Union Internationale des sciences préhistoriques et protohistoriques, qui s'est tenu à Nice en septembre dernier; son texte sera publié dans notre *Bulletin*. M. le Dr De'Luc, qui prépare avec divers auteurs un livre sur « Lascaux inconnu », fait circuler un recueil de photographies se rapportant à ce thème. Il entretient d'autre part l'assemblée, dans le cadre d'une enquête lancée par M. Polge, directeur des Archives du Gers, du sort donné au cœur du Dr Henry H. Ami, préhistorien canadien qui travailla en Dordogne de 1926 à 1928. Selon le journal inédit de Denis Peyrony, Ami légua son cœur au Musée des Eyzies; ce viscère et son réceptacle n'ont toutefois pas été remis au Musée, ils se trouvent actuellement dans un placard, au domicile de M. Elie Peyrony, fils de Denis, à Laugerie.

M. Guy Penaud a rédigé un mémoire sur la chapelle Saint-Roch de Périgueux, qui fut édiflée vers 1631 sur la porte de l'Aubergerie et démolie avant 1798; on trouvera le texte de cette communication dans un prochain *Bulletin*.

M. Marcel Sacondat, revenant sur les démêlés d'Otto Hauser avec Peyrony, donne lecture d'une lettre de l'archéologue suisse datée du 23 juin 1931, qui calomnie odieusement l'abbé Breuil et Peyrony. L'inimitié entre les deux hommes se manifesta également en 1927, lors de la fameuse controverse de Glazel.

M. René Bourland montre aux sociétaires un ancien appareil photographique en cuivre, pesant 4 kg 500, qui date des environs de 1900, ainsi qu'un exemplaire de la caméra secrète de Stirn dite « objectif cravate », que l'on pouvait dissimuler sous le veston.

Enfin, M. le Général de Brianson évoque la mémoire d'un membre de sa famille, Louis dit François de Brianson, qui fut prieur de Merlande au moins de 1503 à 1606.

ADMISSIONS. — M. Jacques PIOLLET, château de Montanceix, Montrem; présenté par M. Lavaysse et M^{me} Triomphe;

M. Hubert de LAVERGNE de CERVAL, les Picauts, Sigoulès; présenté par MM. Lebœuf et Secret;

M. Philippe BORIES, 89, rue de Beaulieu, Angoulême; présenté par MM. Golfier et Secret;

M. Michel GENTY, 6, place Harriot, Villenave-d'Ornon (Gironde); présenté par M. Becquart et M^{me} Cocula;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président

J. SECRET.

SÉANCE DU JEUDI 4 NOVEMBRE 1976.

Présidence de M. Jean SECRET, Président.

Présents : 42. — Excusés : 3.

NECROLOGIE. — M^{lle} Alice Millet-Lacombe.

ENTRÉES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — *Nadar photographe, portraits d'artistes et de critiques*, s.l.n.d.; catalogue de l'exposition qui vient d'avoir lieu au Musée du Périgord; offert par M. Soubeyran.

Christian Chevillot, *Trois statuettes anthropomorphes en argile cuite provenant de l'habitat protohistorique de Chalucet, commune de Saint-Jean-Ligoure (Haute-Vienne)* (extr. du Bulletin n° 25 de la Société d'études et de recherches préhistoriques des Eyzies, 1976); hommage de l'auteur.

Affichette relative à l'exposition « Notre terre » (roches, minéraux et cristaux), organisée à Thiviers du 30 octobre au 7 novembre (Thiviers, Virmounelx); don de M. Secret.

Deux coupures de presse offertes par M. J.-P. Durieux, qui rendent compte, l'une d'un ouvrage de Gaston Palewski, *Le miroir de Talleyrand* (« Figaro » du 12 septembre 1976), l'autre d'un roman de Jean Raspail, *Le jeu du roi* (« Le Point » du 11 octobre 1976), inspiré par l'aventure d'Antoine de Tounens.

M. Durieux fait également don de deux planches commentées reproduites d'après *La mode par l'image du XII^e au XVIII^e siècle* (Paris, Albin Michel, 1905) : elles représentent Isabeau de Limeuil et Marie d'Hautefort.

M. le Président remercie les divers donateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — On note dans le *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. 97 (1975), un article de Pierre-Yves Proust sur un tremblement de terre survenu à Brive le 21 juin 1660 et qui fut également ressenti à Sarlat.

La *Revue historique et archéologique du Libournais*, t. XLIV (1976), n° 161, est riche de trois mémoires qui concernent peu ou prou le Périgord : « la fin de la batellerie sur la moyenne Dordogne » par Jacques Reix, qui évoque le canal de dérivation de Tuilières, le chantier naval de Saint-Capraise-de-Lalinde et les derniers voyages des gabarriers vers 1920; cet auteur signale l'existence à Port-Sainte-Foy d'un petit musée fort intéressant réuni par la famille Rey sur la batellerie. Les deux autres articles sont dus à Louis Moisan, qui publie un document de novembre 1732 relatif à un litige entre les habitants de Saint-Avit-du-Moiron et ceux de Razac-de-Saussignac à propos des gages du régent de Razac, et à Jean Vircoulon qui présente les activités de la « Bourse commune » des marchands qui fréquentaient la rivière de Dordogne.

On remarque d'autre part dans les *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux*, t. LXVIII, années 1970 à 1973, divers comptes rendus d'excursions faits en Périgord par cette compagnie : vallée de la Dronne en 1970, région de Marsuil en 1971, Jumilhac-le-Grand et Bas-Limousin en 1973.

Enfin notre Vice-Président, M. Marcel Secondat, donne dans le n° 268 d'*Espoirs*, octobre-novembre 1976, un article sur les rivières du Périgord.

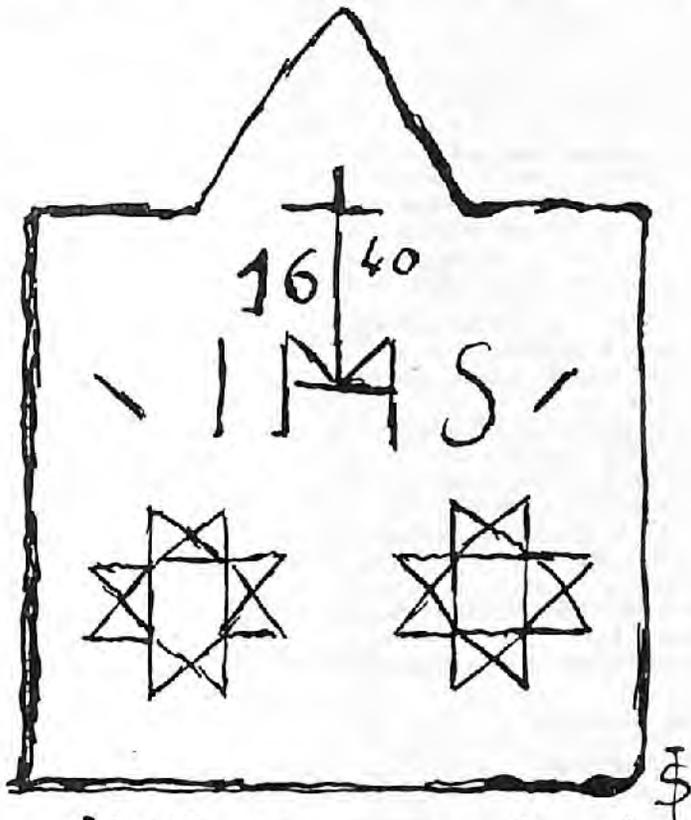
GRUPE DES JEUNES. — La 6^e réunion du groupe, qui s'appellera désormais « groupe de recherche archéologique », a eu lieu le 26 octobre en présence de trois membres du Bureau, le nombre total des participants s'élevant à 11. M. Chevillot a fait un compte rendu très détaillé du V^e Colloque de protohistoire d'Aquitaine qui s'est tenu

à Bordeaux les 22 et 23 octobre; les travaux présentés concernaient aussi bien l'ensemble de l'Aquitaine (problèmes de l'Age du fer par exemple) que tel ou tel site particulier : fosses rituelles de la Négade à Soulac (Gironde), sites à sel d'Aunis et de Saintonge, sépultures de Mazerolles dans la Vienne, sondage du camp de la Curade à Coulounieix, qui fut illustré par une projection de diapositives. MM. Lacaille et Parade ont terminé la séance en présentant le cluzeau du Roc Rouge, commune de Castels.

COMMUNICATIONS. — M. Philippe Borie nous a fait parvenir une notice fort instructive sur les propriétaires successifs de Grataloup qui, on le sait, échet à Maine de Biran au début du XIX^e siècle; ce mémoire sera publié dans notre *Bulletin*.

M. Jean Monestier signale une étude d'Osmin Ricau parue en 1975 dans la revue *Pyrénées*, n^o 103 et 104, et relative à l'expulsion des Morisques hors d'Espagne au début du XVII^e siècle. Ceux-ci offrirent leurs services à Henri IV qui projeta de les utiliser contre Philippe II, un complot fut tramé avec la participation du duc de la Force et d'un Bergeracois nommé Jean de Panissault, mais ce dernier, trahi, fut pendu.

M. Secret présente le dessin d'une taque de cheminée conservée dans une vieille



ATUR. Taque de cheminée.

N=110.

maison d'Atur. Outre les deux classiques étoiles à huit branches, elle est timbrée du sigle IHS compliqué du M de Maria et surmontée d'une croix encadrée de la date, 1640.

Le Secrétaire général a relevé dans le catalogue n° 233 de Saint-Héliou, sous le n° 1.833, la mise en vente d'un document de 1687 : il s'agit d'un accord entre Thibaud de la Brousse d'Athis et Pierre Déjean de Pressac (prix offert : 125 F).

M. Aublant commente la dernière publication de notre Président, *L'art en Périgord* (Périgueux, Office départemental de Tourisme, 1976). Ce beau volume est préfacé par M. Claude Vieillescazes, préfet de la Dordogne, et illustré de plus de 300 photographies; le texte et l'image sont servis par l'excellente typographie des ateliers de Pierre Fanlac. Cette véritable somme sur l'art de notre province fera date dans la bibliographie du Périgord.

M^{me} Gendry présente longuement un excellent mémoire qu'elle a rédigé sur les confréries de Pénitents en Périgord et qui trouvera place dans notre *Bulletin*. Il y eut des confréries surtout à Périgueux et Sarlat, mais il est curieux de constater qu'elles ne disparurent à Sarlat qu'à la veille de 1914, alors qu'à Périgueux leur activité cessa vers 1845.

M. le D^r Delluc, revenant sur le roman de Jean Raspail cité plus haut, *Le jeu du roi*, avoue avoir pris beaucoup de plaisir à lire ce livre: selon l'auteur, l'échec d'Antoine de Tounens serait dû essentiellement au fait que les populations d'Araucanie et leur roi ne parlaient pas la même langue. Notre collègue signale d'autre part, à propos du docteur Beaupertuy déjà évoqué par lui dans le *Bulletin* de 1976, p. 88, qu'une plaque à sa mémoire vient d'être apposée à Paris sur la maison qu'il habita. Le D^r Delluc annonce en outre que le Spéléo-Club de Périgueux vient de découvrir à Redon-Espic, près de Saint-Cyprien, une nouvelle grotte ornée d'une tête de bison.

Enfin M. Guy Penaud, commentant la récente création d'une section des cartes postales au sein de l'Amicale philatélique, fait circuler des spécimens de cartes de sa collection, notamment un montage humoristique illustrant le passage de Briand à Périgueux et une carte éditée à Zurich en 1895.

ADMISSIONS. — M. Claude VERGNES, la Rivière, Calviac-en-Périgord; présenté par MM. Aublant et Becquart;

M. Gérard PARADE, Ribonat, Saint-Front-de-Pradou; présenté par M. Lacombe et M^{de} Gauthier;

M^{me} Jacqueline MAZAUDIER, prieuré de Merlande, la Chapelle-Gonaguet; présentée par MM. Secret et Secretat;

M^{me} Françoise GERAL-LASSERE, 9, place du Coderc, Périgueux; présentée par MM. le D^r de Lastelle et Secret;

M. et M^{me} Franck DUHARD, Parcoul; présentés par MM. Aublant et Becquart;

M. et M^{me} Jean GRILHÉ, le Bourdil, Pomport; présentés par M. Aublant et M^{me} Marsac;

M. Marc GERSCHEL, 43, avenue de Lorraine, le Vésinet (Yvelines); présenté par MM. Delmas et Secret;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

La Secrétaire de séance,

A. SADOUILLET-PERRIN,

Le Président,

J. SECRET.

SEANCE DU JEUDI 2 DECEMBRE 1976.

Présidence de M. Jean SECRET, Président.

Présents : 32.

NECROLOGIE. — M. Emile Gavelle.

REMERCIEMENTS. — MM. Franck Duhard, Hubert de Lavergne de Cerval, François Veber et Claude Vergnes.

ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — Brigitte et Gilles Delluc, *A propos de la grotte ornée du château Latour ou du Roc à Saint-André-d'Allas* (extr. du « Bulletin de la Société préhistorique française », C.R.S.M., t. 73, 1976, n° 7); offert par les auteurs, qui font le point sur cette grotte ornée des vestiges d'un équidé et longtemps confondue avec une cavité toute proche creusée sous le château du Roc, laquelle n'offre aucun intérêt pariétal.

Entre nous, bulletin paroissial du secteur de Thenon, n° 27; don de M. l'abbé Jourdes, qui poursuit dans ce périodique son étude sur Bernard Grand.

Jean Secret, *Sur trois portraits conservés au château de Bourdellies* (extr. de notre « Bulletin », t. CIII, 1976); hommage de l'auteur.

Héraldique et généalogie, vol. 8 (1976), nos 1, 2, 4 et 5; don de M. Robert Pagnon, qui signale dans ce périodique des notices sur les Javel de Giverzac, les de Vars et les Cugnac.

Reproduction d'une estampe de Boilly gravée par Delaistre, représentant le portrait de Talleyrand; offert par M. Pagnon.

Jean-Pierre Leray, *Châteaux, bastides, commanderies du Périgord* (Périgueux, Fanlac, 1976); don de M. Pierre Faniac.

Bulletin de l'Association du Musée militaire des gloires et souvenirs du Périgord, nouvelle série, n° 1 (1976); don de M. Robert Girardet, qui retrace dans ce périodique la carrière du comte René de Ruffignac (1742-1807), grand d'Espagne qui proposa en 1792 à la Convention d'être exécuté aux lieu et place de Louis XVI.

M, le Président remercie les divers donateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — Deux articles seulement sont à signaler parmi les périodiques reçus : l'un est signé de notre distingué collègue le colonel Landry, qui dans le n° 135 de *Périgord magazine* (novembre 1976), compare assez curieusement Daumesnil au général allemand Paulus, connu pour son action à Stalingrad.

Vieilles maisons françaises, d'autre part, publiée au n° 70 (octobre 1976) une série de notices sur les châteaux qui ont gardé le souvenir de l'indépendance américaine : le Périgord est représenté dans cette liste par le château de la Marthonie, où séjournèrent le vicomte de Beaumont de la Roque et son cousin le baron de Beaumont, tous deux célèbres pour leurs combats navals.

GROUPE DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE. — La 7^e réunion a eu lieu le 30 novembre avec 18 participants. Cette séance a été consacrée à des projections commentées sur le matériel trouvé à la Curade et sur de nouveaux tessons de céramique graphitée provenant d'Ecorneboeuf. Cette présentation, effectuée par M. Chevillot, a été suivie d'un exposé par M^{lle} Gauthier sur le village protohistorique de Coana en Espagne, puis M. Fournioux a évoqué le retable d'Auriac-du-Périgord dans le cadre de sa monographie sur cette paroisse. Le Groupe s'est d'autre part vivement ému d'une information selon laquelle une piscine de 20 m. de long aurait été creusée dans la cour du château d'Excideuil.

COMMUNICATIONS. — M. le Président signale que quatre statues en bois ont été volées récemment dans l'église de Saint-Marcory. Il fait circuler la photographie

d'un portrait peint conservé au Musée des Beaux-Arts de Bordeaux, qui représente en buste Jean-Baptiste de Raymond, duc de Roquelaure, né à Sainte-Croix-de-Mareuil au XVIII^e siècle. M. Secret montre également des photographies diverses : une Annonciation dans l'église de Saint-Barthélemy-de-Bellegarde, toile médiocre mais insérée dans un magnifique cadre du XVII^e siècle; le retable de la chapelle du château de Boreau, commune de Cornille; un album reproduisant les inscriptions de la « librairie » de Montaigne.

Le Secrétaire général a pris connaissance de divers ouvrages récents : *La justice poursuivant le crime*, par James de Coquet (Paris, Presses de la Cité, 1976), qui contient le récit d'un horrible crime survenu à Montpeyroux en 1959 sous le titre « Un parricide en pays truffier »; *Mémoires inédits de Daniel-Amédée Fornalaz*, par Louis Junod (Lausanne, Payot, 1976), ce personnage ayant fait une carrière de notable en Suisse et racontant les séjours qu'il fit vers 1790 au château de Corbiac, près de Lembras, où il fut précepteur chez les Sorbier de Jaure; *La préhistoire française* (Paris, Edition du C.N.R.S., 1976), 3 volumes qui constituent une véritable somme des connaissances en la matière. Parmi les très nombreux mémoires de spécialistes, il faut mentionner plus particulièrement celui de Jean-Louis Heim sur les Néandertaliens en Périgord, ainsi que les études de civilisation présentées par Geneviève Guichard sur le Paléolithique inférieur, par Jean Guichard sur le Paléolithique moyen, par Jean-Philippe Rigaud sur le Paléolithique supérieur, par Guy Célérier sur l'Épipaléolithique, par Marie-Claire Cauvin sur le Mésolithique.

MM. Becquart et Secret rendent compte du gros volume que notre collègue, M. l'abbé Marc Chassaing, vient de publier sur *Montpon-Ménéstérol en Périgord* (Limoges, Dessagne, 1976). Cet ouvrage est plutôt une compilation qu'une véritable monographie, les parties les plus neuves concernent François Lamarque et l'histoire contemporaine anecdotique, et si l'on peut regretter que l'auteur n'ait pas traité les aspects économiques et démographiques, l'ensemble de la documentation réunie rendra sans aucun doute les plus grands services.

Le Secrétaire général signale dans le bulletin n° 126 de Théodore Tausky, libraire parisien, deux documents relatifs au Périgord : un état des services du duc de la Force en février 1822 (n° 9, prix offert 120 F); une lettre de Tardieu sur la concession de mines de manganèse de Teyjat en 1928 (n° 91, 80 F).

M. René Bourland fait circuler deux cartes de sa collection : l'une de Robert (1752), qui montre la partie septentrionale du gouvernement général de Guyenne, l'autre de 1790 qui donne la division du département de la Dordogne en districts et en cantons.

M^{me} Sadouillet-Perrin donne lecture d'une communication que nous publierons sur l'établissement d'un bateau de poste à Bergerac en 1641. M. Jean Valette prend ensuite la parole à propos d'un procès à cadavre datant de 1743, relatif à la sépulture de Jean de Lespinasse de Fontyve, huguenot mort relaps quatre ans auparavant. Il montre, par les détails de l'enquête, l'intérêt socio-économique de l'affaire qui eut pour cadre la paroisse de Faurilles.

M. Alain Roussot a étudié huit clefs anciennes qui appartiennent aux collections de notre Société. Elles peuvent être datées, les unes peut-être du XIII^e siècle, les autres des XVI^e et XVII^e. Ce mémoire sera publié dans notre *Bulletin*.

Enfin M. Girardet (voir aux *Entrées*) commente son article sur René de Hoffignac en donnant lecture d'une lettre de lui datée de 1783.

ADMISSION. — M. Jacques CASTELS, 14, rue Louis-Malliot, Rouen; présenté par M^{lle} Renée Rials et M. Stéphane Rials;

est élu membre titulaire de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président,

J. SECRET.

LES ÉGLISES

du Canton de Saint-Cyprien

À la suite de celle du chef-lieu de canton, elles figurent ici par ordre alphabétique des communes. Toutes sont orientées.

SAINT-CYPRIEN

Eglise Saint-Cyprien.

La légende attribue à l'ermite Cyprien (VI^e s.) l'origine de l'abbaye; elle aurait été ensuite ruinée par les Normands ¹. En fait, vers 1073, c'était un prieuré de chanoines réguliers de Saint-Augustin qui, séduits par la rigueur régnant à l'abbaye de Moissac, tentèrent d'entrer dans l'obédience de celle-ci et dans la réforme clunysienne. Les chanoines réguliers de Saint-Sernin de Toulouse ne laissèrent pas sortir de leur obédience le prieuré de Saint-Cyprien, monastère de leur ordre ².

Le monastère souffrit terriblement des guerres anglaises, puis des guerres de religion ³. En 1539, il était quasi-ruiné, outre que la commende achèvera de saper sa vie spirituelle. L'église était « rompue » et l'on fondait des canons dans la nef ! Vers 1666, l'abbaye de Chancelade, que venait de réformer Alain de Solminihac, tenta de rénover la vie monastique à Saint-Cyprien et de restaurer ce qu'avaient détruit les huguenots. La restauration fut en fait la quasi-reconstruction de la nef, sur laquelle on lança des voûtes d'ogives. La façade occidentale fut entièrement reprise et l'on eut soin d'y remployer quelques fragments anciens : chapiteaux romans et fenestration gothique.

Il est évidemment impossible de savoir comment se présentait cette façade à l'époque romane. Peut-être deux lions de pierre soutenaient-ils les colonnes d'un portail, suivant une coutume chère à l'Italie et au Sud-Est de la France, mais inconnue en Périgord. Cette restauration générale des XVII^e et XVIII^e s. ⁴ fut complétée par la création d'un très intéressant mobilier,

1. « *A Danis destructum et saeculo nono aut sequenti resarcitum* », dit Dom Estienne.

2. L. GRILLON, *Le prieuré périgourdin de Saint-Cyprien fut-il rattaché à Moissac ? Annales du Midi*, XXXV, p. 583.

3. A. SADOUILLET-PERRIN, *Le monastère de Saint-Cyprien à travers les siècles*, B.S.H.A.P., 1976, p. 16.

4. L'église fut restaurée sous le priorat de Jacques du Noyer, Cf. Dom BOYER, *Journal de voyage*, p. 271.

en partie conservé : buffet d'orgue, grille de communion en fer forgé, autel de marbre, retables, chaire, lambris et statues en bois polychromé, tous objets de qualité.

La Révolution fit peu de dégâts dans l'église, mais le XIX^e siècle (vers 1870) transforma les bâtiments conventuels, jouxté l'église, en magasin à tabac. Ils furent alors livrés au massacre : voûtes, escaliers, cheminées, furent supprimés ou mutilés. A peine déchiffre-t-on encore, çà et là, une porte classique, à bossages, ainsi qu'une galerie dont on a aveuglé les baies au rythme harmonieux.

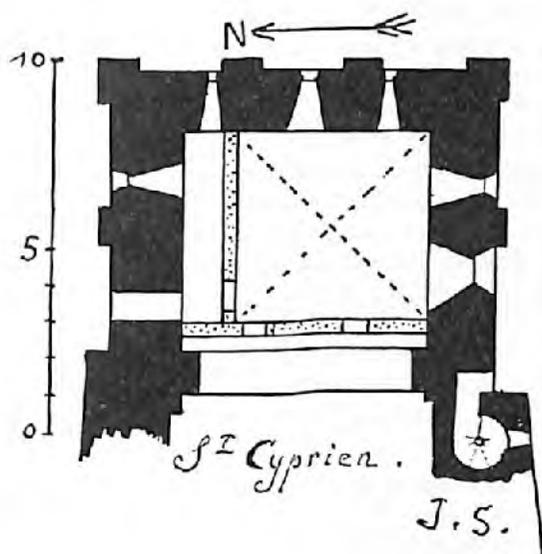
Quant à l'église elle-même, elle fut largement restaurée de 1862 à 1875 : les travaux furent tels qu'ils justifiaient une consécration en 1883. L'architecte Vauthier avait présidé aux travaux. L'édifice, qui avait été antérieurement classé monument historique ⁵, fut alors déclassé, « ayant été défiguré par la restauration de 1862 à 1875 ».

Le mur goutterot Sud a été en grande partie remonté, ainsi que la façade occidentale. La nef (64 × 11 m) est divisée en quatre travées, voûtées d'ogives qui retombent, suivant la formule du gothique méridional, sur des contreforts intérieurs, entre lesquels sont logées des chapelles peu profondes, sous des berceaux brisés.

Extérieurement, de gros contreforts soutiennent l'élévation Sud dont toutes les baies semblent avoir été refaites. La façade occidentale encadre, entre deux contreforts plats, un portail de style gothique à quatre voussures brisées, sous une archivoltte. On a conservé, de chaque côté du portail, auquel on accède par un escalier, des morceaux anciens : un enfeu sous un arc plein cintre, des éléments sculptés romans (notamment trois intéressants chapiteaux à personnages, dont l'un figure la Visitation); un fenestrage sous un arc brisé, polylobé, dans le style du XIV^e siècle. Au-dessus du portail s'ouvre une rose. La façade s'amortit par un pignon aigu, percé d'un triplet (moderne).

Le chœur est un arrangement du XVII^e siècle, voûté d'arêtes, dans une sorte de tour-clocher du XII^e siècle. La soudure est d'ailleurs mal assurée entre la nef et cette tour. Celle-ci est de plan barlong (11 × 9 m, hors d'œuvre). Sa face orientale formant chevet, a reçu quatre contreforts plats; les façades Nord et Sud un seul contrefort. Les murs, de près de 1 m 50 d'épaisseur, sont percés de baies-meurtrières qui ont été aveuglées

5. Probablement sur la recommandation de l'abbé Audierne qui, en 1844, dans les *Annales agricoles et littéraires de la Dordogne*, admirait la restauration classique, menée « avec art et élégance ».



Eglise de Saint-Cyprien. — Façade (Photo J. Secret).

(triolet au chevet; au Sud, une baie a été ouverte au XVII^e s.). Les contreforts plats s'élèvent à une vingtaine de mètres de hauteur, marquant le niveau de la partie romane, la partie supérieure ne datant que du XVII^e s., avec deux baies plein cintre sur les faces Est et Ouest, et une seule baie sur les autres faces. La partie romane comporte, au-dessus du chœur, une chambre voûtée d'ogives archaïques, de section rectangulaire, retombant à pénétration dans les angles des murs ⁶. La clé est curieusement appareillée (à rapprocher de celle de la croisée d'ogives du porche de Moissac). Ces ogives semblent remonter à la fin du XII^e s. : elles seraient les plus anciennes du Périgord, avec celles du chœur de Saint-Amand-de-Coly, et de la crypte de Temniac. Le clocher est coiffé, d'une façon assez maladroite, par une toiture à quatre pans, sans débordement sur l'aplomb des murs.

L'ensemble mobilier date des XVII^e et XVIII^e siècles. Les pièces les plus importantes sont les suivantes : deux retables en bois sculpté et polychromé, un autre retable avec deux grandes statues; une chaire ⁷; les lambris du chœur; un autel de marbre polychromé; un grille de communion en fer forgé; un buffet d'orgue, sans parler de diverses statues. Un reliquaire renferme une sainte Epine, qui aurait été donnée par saint Louis à une abbaye flamande et à Saint-Cyprien, en 1804, par une chanoinesse, Aldegonde Groniès. L'autel du Sacré-Cœur a été offert en 1756 par Mgr Christophe de Beaumont, archevêque de Paris.

Chapelle de Reignac.

Elle est rectangulaire, orientée, de 5 × 3 m, voûtée d'un berceau brisé, dont les naissances sont soulignées par un bandeau à listel et doucine. A l'Ouest, n'existe pas de façade : la voûte devait s'accoler à un bâtiment disparu. Dans le mur Nord, deux niches rectangulaires. La chapelle est citée en 1333 ⁸.

ALLAS-LES-MINES

Eglise Sainte-Croix.

Edifice roman qui a perdu sa physionomie par une restauration radicale en 1865 (abside remontée, murs surélevés, cons-

6. A noter dans la chambre de l'horloge, aménagée au XVII^e s., un oculus logeant le cadran, avec l'inscription : « L'horloge de séan a été mis au pendule par Agrafel, à Sarlat — 1758 ». On accède au clocher par une vis logée à la soudure du chœur et de la nef, au Sud. Sa porte d'accès, à quelques mètres de hauteur, ouvra curieusement sur l'extérieur.

7. Elle fut très remarquée par notre Société en 1885, lors de sa promenade (cf. B.S.H.A.P., p. 385).

8. B.S.H.A.P., 1910, p. 369 sq.

truction de chapelles latérales, voûtes de briques ⁹. Actuellement, la nef de trois travées est sous de fausses voûtes d'arêtes; le chœur, sous un berceau plein cintre, est suivi d'une abside semi-circulaire. Les chapelles latérales Nord et Sud sont voûtées de berceaux.

La façade occidentale, renforcée de deux contreforts gothiques, s'encadre entre un contrefort biais et une tourelle d'escalier en vis du XVII^e; elle s'achève en clocher-mur rectangulaire à trois baies campanaires plein cintre; le portail (XVI^e) est orné de cinq voussures brisées avec des chapiteaux formant un bandeau sculpté de décors géométriques.

AUDRIX

Eglise Saint-Pierre.

Siège d'un ancien archiprêtré qui comptait 10 paroisses. Nef rectangulaire, non voûtée (les goutterots sont partiellement du XII^e), suivie d'un chœur-abside semi-circulaire, lisse, voûté d'un cul-de-four sans cordon d'imposte. L'arc triomphal est en plein cintre. Au XIV^e ou au XV^e, on a monté sur l'abside un bahut (avec une chambre de défense) qui, bien qu'assis sur un demi-cercle, est polygonal (des encorbellements rachètent les angles) ¹⁰.

La façade occidentale est un rectangle nu ¹¹, percé d'une simple porte sous un arc brisé, et d'un oculus. Il y a une autre porte ogivale au Sud. L'ensemble n'est pas en appareil régulier, mais en moellon de grès.

BERBIGUIERES

Eglise Saint-Denys.

Nef et chœur sans transition, sous une fausse voûte. Chevet pentagonal portant à l'extérieur des contreforts-colonnes. Façade occidentale avec beau portail classique du XVIII^e. Elle s'amortit en clocher-mur, à courbes et contrecourbes, avec deux baies campanaires plein cintre.

L'édifice a été entièrement rebâti en 1745 par le seigneur de l'endroit, en expiation — dit-on — de l'incendie de l'église par ses ancêtres, lors des guerres de religion. Restauration générale en 1896 (Lafaysse, architecte).

Un mur de l'ancienne église, au pied du château, est encore visible, avec une baie et une porte aveuglée, du XIII^e s.

9. Bouillon, architecte.

10. Restauration en 1866-69, en 1882 (Legrange, architecte) et en 1933 (c'ocher).

11. Il y a probablement eu un clocher-mur.

BEZENAC

Eglise Saint-Pierre-ès-Liens.

Edifice très largement restauré et agrandi en 1895 (Lafaye, architecte), et dont certains murs remontent au XIV^e. Nef de deux travées sous une fausse voûte d'arêtes, avec chapelles latérales modernes formant transept; arc triomphal brisé, abside semi-circulaire à l'intérieur, polygonale à l'extérieur, percée de trois baies brisées.

Couverture de lauzes. Clocher-mur rectangulaire percé de deux baies campanaires plein cintre. L'église paraît avoir été bâtie sur des substructions gallo-romaines.

CASTELS

Eglise Notre-Dame de l'Assomption.

L'église Saint-Martin tombant en ruine, on a construit dans la vallée, de 1870 à 1873, une église de style néo-roman (Dubet, architecte), fort mal bâtie : nef de trois travées, chapelles latérales formant transept, chœur, le tout sous de fausses voûtes d'arêtes. Clocheton-mur sur la façade occidentale.

Eglise Saint-Martin ¹².

Ancienne église paroissiale, sise au cimetière, et en ruines. Autrefois sous le vocable de Saint-Clair. Donnée en 1276 à Saint-Cyprien et devenue prieuré. Nef unique dévoûtée, éclairée par trois baies plein cintre (dont une dans le mur Ouest). Chœur rectangulaire sous un berceau brisé; baie au Sud. Le chœur est limité par deux arcs brisés, à rouleaux: celui de l'Ouest retombe sur des piles à dossier; celui de l'Est, sur des colonnes engagées, à chapiteaux sculptés (l'un, de trois griffons ailés; un autre, d'une tête humaine entre deux griffons; les bases sont profilées de deux tores). Abside en hémicycle voûtée d'un cul-de-four et décorée de sept arcs plein cintre retombant sur huit colonnes (bases moulurées de tores et posées sur un stylobate; certaines ont des griffes). Les chapiteaux ont des tailloirs nus ou sculptés de têtes de clous, de billettes ou de boutons; les corbeilles sont sculptées de feuilles d'eau et de protubérances; les astragales sont toriques. Portail aménagé dans un épaissement du mur Sud de la nef : neuf voussures brisées, à boudins toriques et angles abattus, sont sculptées de billettes

12. J. SECRET, Notice avec plans, de cette église et de la suivante, *B.S.H.A.P.*, 1968, p. 120.

et de têtes de clous. La corniche repose sur huit modillons sculptés de masques d'animaux.

L'abside est extérieurement à sept pans; elle est percée de trois baies. Tout autour de l'église court une corniche sur modillons nus. Clocher carré au-dessus du chœur. Sacraire trilobé du XIV^e s.

Notre-Dame de Redon-Espic.

Ancien prieuré de moniales bénédictines. C'est un édifice rectangulaire de la fin du XII^e (17 × 6 m. dans œuvre), voûté d'un berceau brisé naissant sur une imposte en quart de rond. Le chevet plat est percé d'un triplet de baies-meurtrières brisées et d'un oculus; une autre baie s'ouvre dans le goutterot Nord et une grande baie dans le mur Ouest. Le portail très simple, sous un arc brisé, s'ouvre au Nord. Extérieurement, les murs en bel appareil régulier sont renforcés de contreforts (quatre au Nord, deux à l'Ouest, deux au Sud où s'appuyaient les bâtiments ruinés du prieuré), le chevet n'a pas de contreforts. Toiture de lauzes posée directement sur la voûte.

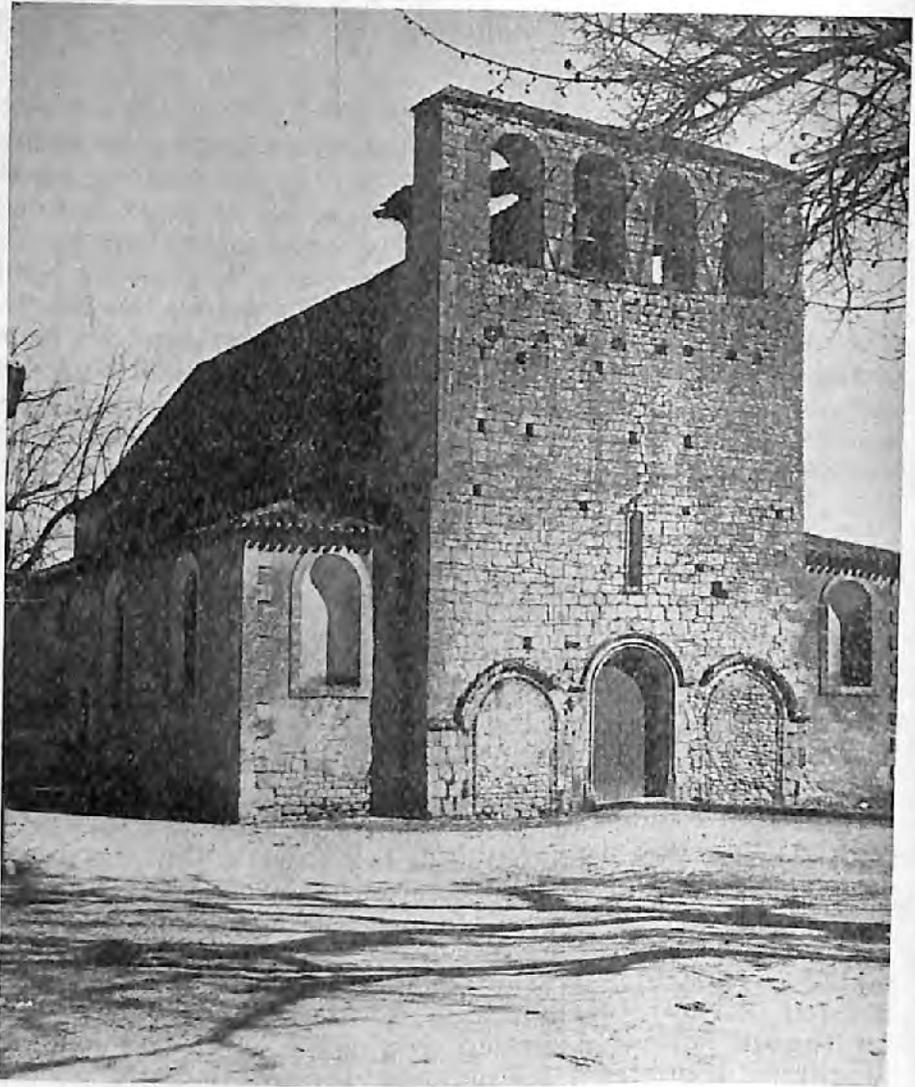
COUX-ET-BIGAROQUE (le)

Eglise Saint-Martin du Coux.

Nef sous lambris, accostée de collatéraux sous plafonds, avec lesquels elle communique par trois arcs plein cintre de chaque côté. Le chœur carré est voûté d'un berceau plein cintre; l'arc triomphal, plein cintre, (déformé), est une réfection du XVIII^e s. Une pièce d'archives¹³ donne avec précision l'état des réparations exécutées en 1781: exhaussement du sol de « 4 pieds »; démolition de la voûte de la nef et des arcs qui la portent; réfection des murs et de la charpente. On n'a conservé de l'église ancienne que le chœur et la façade (celle-ci très restaurée). Le chœur¹⁴ conserve extérieurement sur sa face Sud une corniche chanfreinée, et sur sa face Nord une corniche à tablette reposant sur sept modillons sculptés de masques ou d'objets divers; un bahut du XVIII^e s. surélève ce chœur. La façade est intéressante: c'est un vaste clocher-mur rectangulaire à quatre baies campanaires plein cintre. Le premier étage est percé d'une baie-meurtrière plein cintre. Le rez-de-chaussée était constitué par un portail central accosté de deux portails latéraux, tous sous des arcs brisés. La partie centrale

13. B.S.H.A.P., 1893, pp. 375-380. L'église a subi une restauration générale en 1893-94.

14. Le chevet plat est percé, dans l'axe de l'église et à hauteur du sol actuel, d'une baie en forme d'oculus: une « veyrine » (B.S.H.A.P., 1918, pp. 140, 190, 196, 231).



Eglise du Coux (Photo J. Secret).

(dont il reste des naissances) a été remontée sous un arc plein cintre en 1782, mais les deux portes latérales, aveuglées, subsistent partiellement. Chacune d'elles est formée d'une voussure moulurée d'un cavet large et profond, sculpté de boutons floriformes, et d'une archivoltte sculptée de personnages ou d'animaux. On y sent l'influence des façades saintongeaises : Echillois, Aulnay, Parthenay. Sur ces archivoltes, les personnages ne sont pas disposés côte à côte et normalement à la courbe, mais le long de la moulure, et à la file. Chacune des archivoltes forme, de chaque côté, un retour sculpté de torsades élégantes. Au portail Sud, la branche droite de l'archivolte est sculptée de cinq personnages assis, vêtus de robes longues, avec une palmette à leurs pieds; la branche gauche n'a plus que trois personnages : une sirène tenant de ses bras les extrémités de ses deux queues, un contorsionniste, un personnage jouant d'une sorte de viole; à la clé, un homme tire de ses mains les deux côtés de sa barbe. Au portail Nord, ce sont dix animaux qui occupent l'archivolte, réunis par des rinceaux, des palmettes et des galons. Cet ensemble, malheureusement mutilé, nous a paru de l'extrême fin du XII^e, sinon du début du XIII^e siècle.

Eglise Saint-Jean de Bigaroque.

Elle aurait été bâtie pour le *castrum* par Clément V et date en effet du XIV^e s. ¹⁵. C'est un rectangle non voûté. On note de nombreuses reprises dans les appareils réguliers et les moellonnages de fortune. Le chevet est percé d'une seule baie plein cintre (aveuglée), les goutterots, de quatre baies brisées (reprises en 1890). Le clocher-mur occidental est percé d'un portail brisé très simple, d'une baie plein cintre ébrasée, de deux baies campanaires plein cintre que surmonte un petit campanile plus récent percé d'une baie campanaire plein cintre.

L'autel de pierre, chanfreiné (XII^e s.), provient peut-être de l'église Saint-Blaise, qui était dans le *castrum* et qui a disparu.

N.-B. — Il ne reste rien de l'église de la *Cadène-Saint-Georges*, petit édifice roman, orienté, siège d'un prieuré de l'ordre de Saint-Augustin, dépendant de Saint-Cyprien (*B.S.H.A.P.*, 1910, p. 370).

EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL (les).

Eglise Saint-Martin de Tayac.

L'église n'est pas exactement orientée : son chevet regarde le Nord-Est, soit que les constructeurs aient pensé la rendre

15. Cf. Cartulaire Philliparje, *B.S.H.A.P.*, 1910, p. 363. Restauration générale en 1894.



Eglise de Bigaroque (Photo J. Secret).

plus forte en implantant son axe perpendiculairement aux courbes de niveau de la colline, soit qu'ils aient été gênés par des constructions antérieures, maintenant disparues, ou par la fontaine qui sourd exactement à son angle Sud-Est. Elle est sous le vocable de Saint-Martin, patronage qui peut indiquer une haute antiquité. L'histoire donne sur elle bien peu de renseignements : c'était un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges, à la nomination de l'abbaye bénédictine de Paunat. Un manuscrit du XII^e s. provenant de Paunat, parle de « *Taiac, ubi sont XV monachi...* ». L'édifice a beaucoup souffert des guerres anglaises et des guerres de religion.

A l'intérieur, l'église forme un rectangle de 11 m sur 24 dans œuvre. Elle est divisée en trois nefs par l'établissement, de chaque côté, de cinq grands arcs de séparation, montés sur quatre piliers massifs, délimitant ainsi une nef large de 5 m, et deux bas-côtés de 2 m de large. Elle n'a jamais été voûtée : un lambris de bois est appliqué sous les entrails de la charpente. Il n'est pas impossible qu'à l'origine, l'église ait été à nef unique, sous charpente : ce qui peut le faire croire, c'est que certains des piliers, montés presque en face des fenêtres, les masquent et gênent la distribution de la lumière dans un vaisseau où elle est déjà fort rare. Par ailleurs, il est impossible de dater ces grands arcs qui n'ont ni mouluration ni décoration, pas plus que les piliers qui, de coupe circulaire qu'ils étaient, ont été retaillés au siècle dernier en piliers octogonaux. L'appareillage des arcs est fort soigné ; leur ouverture est un peu moins brisée que le tiers-point, nulle imposte ne souligne les naissances. À l'Ouest, ils retombent sur des dossierets rectangulaires de faible saillie ; à l'Est, sur des piédroits beaucoup plus larges, servant de contreforts intérieurs au chevet plat.

L'église est éclairée au Nord et au Sud par quatre baies ébrasées, ayant environ 1 m d'ouverture à l'intérieur et 20 cm à l'extérieur, percées dans les murs goutterots de 1,20 m d'épaisseur. Le mur du chevet, de 2,25 m d'épaisseur (l'un des plus épais du Périgord), est percé de deux baies plein cintre, très ébrasées : l'une est dans l'axe de l'église, l'autre débouche dans le collatéral Nord. En A, à 2 m au-dessus du dallage, part un étroit couloir en retour d'angle donnant accès à une vis, qui aboutit elle-même à un escalier droit débouchant sur la plateforme de la chambre de défense. En C, un sacraire aménagé dans le mur, au niveau du dallage (disposition analogue à celle de l'église de Cendrieux). En B, à 2 m au-dessus du sol, part un couloir coudé donnant accès à un escalier droit percé dans le

mur de la façade occidentale et conduisant, par la charpente, à la partie haute du clocher-mur aménagé en défense auxiliaire.

A cause de la disposition géographique, le sol de la travée de chœur est plus élevé que le sol de la nef : la dénivellation est marquée par trois marches d'escalier au milieu de la 4^e travée, et par une autre à la naissance de la 5^e travée. D'ailleurs, le sol de la nef s'élève de l'Ouest à l'Est ¹⁶.



Eglise de Tayac (Photo J. Secret).

Un lambris de bois couvre l'église, appliqué sous la charpente, au-dessus des grands arcs. Le système de charpente est classique : entrants reposant sur des sablières, entrants retroussés portant des poinçons, chevrons portant fermes renforcés

16. A Saint-Amand-de-Coly, la même cause a produit le même effet.



Eglise de Tayac. — Chapiteau Nord du portail (Photo J. Secret).

par des jambettes et posés sur blachets. Il eût été normal que les entrails, d'une portée de 11 m, fussent soulagés par les grands arcs, et nous pensions même que ces grands arcs avaient été établis dans ce but : or, quelques entrails seulement prennent appui sur eux. Mais il est possible que la charpente actuelle, qui n'est pas antérieure à la fin du XVI^e siècle, ait été montée autrement que la charpente primitive, et que la sérieuse économie de poids réalisée par l'abandon de la couverture en dalles calcaires au profit de la tuile, ait donné la possibilité de se passer du soutien des grands arcs.

A l'extérieur, les élévations Nord et Sud sont très comparables. Les murs goutterots, en bel appareil moyen, sont renforcés chacun par cinq contreforts plats (quelques-uns, surépaissis, sont à ressaut) qui ne se correspondent pas d'une face à l'autre (preuve supplémentaire du non-voûtement de l'église) et qui montent jusqu'à la corniche, faite d'une simple tablette à angles vifs sur modillons lisses. La couverture était autrefois en dalles de calcaire : il n'en reste que la partie inférieure. A noter, en P sur la face Nord, une porte plein cintre, sans moulures, aveuglée.

L'élévation orientale est d'une grande sobriété : sa hauteur démesurée n'est ornée que de 4 arcs de décharge, très brisés, (celui du Sud plus large que les autres), aux naissances soulignées par une imposte biseautée, et dont les retombées se font sur des contreforts plats, sauf à l'angle Nord-Est où la retombée se fait sur un encorbellement. Deux fenêtres-meurtrières, de 150 à 170 cm de haut, larges de 10 cm, s'ouvrent sur cette face : celle de l'axe est sous un linteau échancré orné d'entrelacs cernés par un cordon tressé d'un dessin archaïque, mais ce pourrait bien n'être qu'un remploi. La partie supérieure de cette façade s'amortit par un toit de pierres à quatre pans, au-dessus des quatre créneaux de la chambre de défense, et par un autre petit toit couvert lui aussi de pierres, coiffant le donjon monté au Sud de la chambre de défense.

L'élévation occidentale est constituée par un clocher-mur épais de 1,50 m, avec retour de protection sur les murs goutterots. Le registre inférieur comprend le portail protégé par un arc très épais, taluté, encadré lui-même par des contreforts à ressauts; un simple cordon le sépare du deuxième registre qui est constitué par un grand rectangle nu, percé de trois baies campanaires brisées, surmontées d'une chambre de défense crénelée, couverte d'un toit de pierres à quatre pans. Dans ce registre, des trous disposés sous un cordon peuvent avoir sup-

porté des hourds de bois. Une meurtrière désaxée, dont l'ébrasure inférieure est en escalier, s'ouvre au-dessus, et donne jour à une petite chambre de défense logée au-dessous des cloches ¹⁷.

Le portail est à cinq voussures brisées, en retrait les unes par rapport aux autres, retombant sur des piédroits à angles vifs, et séparées par des boudins toriques. L'archivolte torique retombe sur de belles colonnes de marbre gris-vert de 31 cm de diamètre, dont les chapiteaux différents, de marbre blanc, sont d'inspiration corinthienne, mais avec des caractéristiques qui rappellent l'époque pré-romane : astragales toriques, corbeilles à feuilles d'acanthé, dés d'oves et de feuillage, tailloir incurvé portant, au centre, une palmette. Les bases de marbre jaune sont constituées par une scotie entre deux tores : il n'est pas impossible que ce soit là un remploi de restes gallo-romains encore que, nous venons de le dire, le modelé des chapiteaux fasse songer au pré-roman. Les boudins des trois voussures médianes retombent sur des colonnettes appareillées avec les piédroits, à chapiteaux lisses, à bases faites de deux tores superposés. L'intrados de la voussure intérieure est percé de sept lobes. Ils ressemblent à ceux que l'on rencontre en Angoumois (Aubeterre, Bassac, Chalais, Coudeau, Montbron, Saint-Brice), en Gironde (Queynac, Puisseguin, Guitres, Petit-Palais, Villemartin), dans la Creuse (la Celle-Dunoise), dans la Corrèze (Vigeois), et même en Périgord (portail de Châtres, fenêtre Nord du croisillon Nord de Saint-Amand-de-Coly). Mais il faut bien reconnaître que les lobes de Tayac sont d'un dessin moins pur et d'une technique moins habile que ceux de la Charente : on relève dans leur stéréotomie des hésitations et de curieuses maladresses : le maître d'œuvre a particulièrement tâtonné pour établir ses clés. Le portail, au demeurant très remarquable et d'une rude élégance, est surmonté d'un arc brisé, de 1 m 25 de saillie, qui forme perche, et qui s'orne d'un cordon à dents de scie ; cet arc robuste est talulé de façon à faire ricocher les projectiles lancés du clocher-mur fortifié.

Il est malaisé de dater l'église de Tayac, si pauvre en décoration et si dépourvue de toute mouluration. Le portail cependant, qui paraît faire partie de la même campagne de construction que l'église, nous permet de donner comme date le deuxième quart du XII^e siècle : soit à cause de la simplicité des boudins toriques, de la nudité des chapiteaux lisses, des bases à deux

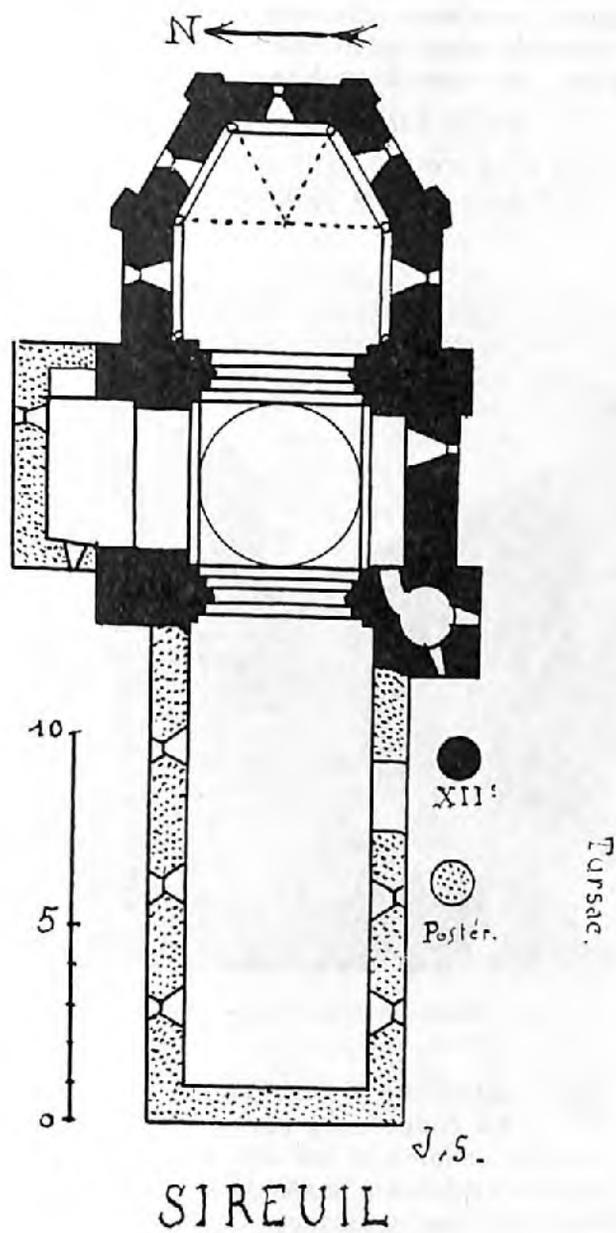
17. Une cloche porte l'inscription : « I.H.S. sancte Martina et sancta Radegunda, orate pro nobis. Léon de Calvimont, parrain; Catin de Saillan, dame d'Avrière, marraine. Tayac-1648 ».

tores superposés, soit à cause de l'arc polylobé. La franche nudité des murs, les fenêtres à ébrasure simple, la rusticité de la corniche et de ses modillons sont autant d'indications pour le choix de cette période. Il y a bien un élément archaïque et que l'on serait tenté de placer au XI^e siècle, c'est le linteau échancré de la fenêtre axiale du chevet; mais rien n'affirme que ce n'est pas un remploi, la partie inférieure de la torsade ayant été coupée.

Aux Eyzies-de-Tayac, la fortification date de la construction de l'église. C'était une de ces églises que les textes du Moyen Age appelaient « église et fort », comme Tursac (à deux lieues en amont sur la Vézère). Forte par elle-même et par la robustesse de ses murailles aux rares percements, l'église est encadrée entre deux défenses, le clocher-mur crénelé à l'occident, le mur-tour crénelé à l'orient. Il était normal que celui-ci fût le plus solide, l'attaque de l'église devant tout naturellement se faire par l'Est, c'est-à-dire par le coteau où l'on pouvait trouver des positions dominant l'église-forteresse. On éleva donc un mur de base d'une exceptionnelle robustesse avec ses 2,25 m d'épaisseur, et, sur ce mur, à une hauteur de 25 m environ, on établit une chambre de défense de 12 m sur 1 m 50, protégée par des merlons, les soldats pouvant surveiller et tirer par les créneaux. On y accède par un escalier droit D, de 0,50 m de largeur, percé dans l'épaisseur du mur, et aboutissant au sommet d'une vis qui débouche dans un couloir coudé, lequel s'ouvre en A à 2 m du sol. Cette chambre de défense est elle-même dominée au Sud par une sorte de petit donjon rectangulaire de 2,50 m sur 1,50 m : un escalier droit mène au chemin de ronde surélevé et crénelé, qui commande et prend d'enfilade le Sud de l'église. Tout le couronnement de cette défense a été fidèlement restauré par les Monuments historiques.

Quand on compare le plan de cette chambre de défense et du donjon contigu, avec le plan par terre de l'église, on constate que l'angle rentrant formant l'arête Sud-Ouest du mur oriental a disparu dans la partie haute. C'est que, par une habile astuce de construction, le maître d'œuvre a racheté cet angle par une série de neuf petits encorbellements dont les profils sont des demi-tores : ensemble d'un effet pittoresque.

Le clocher-mur formait la fortification de l'Ouest : une première chambre de défense s'ouvre dans son épaisseur, entre les deux bandeaux de la façade, avec une meurtrière; un archer pouvait aussi tirer par un trou ménagé sur la face Sud du clocher; de plus, un hourd de bois pouvait être monté



au-dessus du portail, hourd qui devait être fort utile, la porte de l'église étant forcément la partie la plus vulnérable de la défense. Enfin, au-dessus des baies campanaires, existe une chambre crénelée s'appuyant sur le clocher-mur et sur un retour d'angle de celui-ci au-dessus des murs goutterots.

Eglise Saint-Marcel de Sireuil.

Nef suivie d'un avant-chœur sous coupole, et d'un chœur à abside polygonale. La nef lambrissée est du XVII^e s., mais



Eglise de Sireuil (Photo J. Secret).

sur des murs antérieurs ¹⁸. L'avant-chœur est du premier tiers du XII^e s. La coupole est portée par quatre grands arcs brisés, à rouleau, retombant sur des colonnes engagées à dosserets et sur des piédroits à angles vifs. Les grands arcs étaient indépendants dès leur naissance, qui est soulignée par une

18. En 1733, on voyait « le corps de l'église et clocher d'icelle tomber en ruine ». On répare alors une « grande brèche de maçonnerie » et la vis du clocher (*B.S.H.A.P.*, 1891, p. 227). Restauration de l'église en 1849 et en 1901-1905 (Crouzelou, architecte).

imposte chanfreinée. Les pendentifs de huit assises naissent dans des angles rentrants (dès la troisième assise des arcs). La calotte de 4 m 20 de diamètre se compose de 17 assises appareillées; elle naît sur un bandeau chanfreiné et porte des traces d'incendie. Les chapiteaux des colonnes engagées sont faits d'un tailloir chanfreiné, d'une corbeille fruste et d'un astragale torique. Les bases sont moulurées de deux tores. Une seule baie éclaire au Sud l'avant-chœur. Au Nord, s'ouvre une chapelle du XVII^e s., sous un berceau brisé, éclairée par un oculus à l'Ouest, et par une baie brisée au Nord. A l'Est, on a ménagé un arc brisé, épais, dans l'épaisseur du mur.

Le chœur est sous un berceau, suivi sans transition d'une sorte d'arc de cloître, le tout naissant sur un bandeau chanfreiné. Cinq baies l'éclairent, percées sous des arcs d'applique à peine brisés, retombant sur des colonnettes dont les chapiteaux et les bases sont semblables à ceux des colonnes de l'avant-chœur.

Extérieurement, les angles de l'abside sont renforcés par des contreforts à quatre pans. Le clocher carré, posé sur l'avant-chœur, est renforcé par quatre robustes contreforts (l'un d'eux loge la vis de l'escalier). La partie haute du clocher, remontée au XVII^e s., est percée d'une baie plein cintre sur chaque face. A l'Ouest, l'église est limitée par une construction établie au-dessus d'un passage voûté. Le portail du XIII^e s., d'inspiration limousine, s'ouvre au Sud de la nef : deux vousures toriques, brisées, retombent sur des colonnettes engagées, à chapiteaux sculptés.

Chapelle de Comarque.

Il ne semble pas qu'elle soit la chapelle castrale. Construite en dehors de la double enceinte du château, sur la pente du ravin qui descend vers la Beune et qui garde les traces d'un village, c'était sans doute l'église de ce village. Bâtie au XII^e siècle, en bel appareil moyen, elle est faite d'une nef (maintenant dévouûtée et partiellement ruinée) et d'un chœur rectangulaire, voûté d'un berceau brisé et coiffé de lauzes. Sous le chœur passait un chemin. Le XVII^e siècle avait bâti sur le mur Ouest un clocheton-mur.

MARNAC

Eglise Saint-Sulpice.

C'était un prieuré dépendant de l'abbaye du Bugue. Nef de deux travées, accostée de chapelles formant transept (le

voûtement à ogives et liernes a été remonté en 1897 ¹⁹, et terminée par un chœur pentagonal, voûté d'ogives à huit branches.

Les goutterots de la nef sont du XII^e s. Les chapelles latérales à contreforts biais et le chœur à quatre contreforts rayonnants sont des XV^e et XVI^e s. Clocher rectangulaire du XIV^e s. sur la face occidentale, avec toit en bâtière. L'étage supérieur, avec deux baies plein cintre sur les grands côtés et une sur les petits, est du XVII^e s. Portail du XVI^e s. sur la face Ouest.

MEYRALS

Eglise Saint-Eutrope.

Ancien prieuré, donné en 1282 par l'évêque de Périgueux à l'abbaye de Saint-Cyprien.

Nef (XII^e s.) lambrissée, accostée de deux chapelles (XVI^e s.) voûtées d'ogives qui retombent sur des culs-de-lampe (clé de celle du Sud aux armes d'une branche des Beynac). L'arc triomphal brisé donne accès au chœur d'une courte travée suivi d'une abside semi-circulaire. Chœur et abside (XII^e s.) sont revêtus de neuf arcs d'applique plein cintre retombant sur dix colonnettes : les bases sont moulurées d'un cavet entre deux tores ; les chapiteaux comprennent un tailloir chanfreiné, une corbeille à palmettes, feuillage et tresses, et un astragale torique. Le cul-de-four naît sur une imposte chanfreinée. Extérieurement, l'abside porte deux contreforts gothiques : elle conserve sa corniche à tablette sur des modillons-masques rudement traités. La façade occidentale, avec un portail classique du XVIII^e s. entre deux contreforts inégaux, s'achève en clocher-mur rectangulaire à quatre baies campanaires plein cintre ²⁰. Au Nord de la nef, on a aveuglé une porte du XII^e s., à linteau en bâtière sous un arc plein cintre. Le mobilier comporte deux bénitiers du XVII^e siècle à coquille, un curieux autel du XVIII^e s., en bois doré et polychromé, dont le tabernacle est fait d'une urne ²¹.

MOUZENS

Eglise Notre-Dame de l'Assomption.

Un clocher-porche moderne, avec tribune, donne accès à la nef voûtée, au XIX^e siècle, de fausses voûtes d'arêtes, mais

19. Restauration générale en 1897 (De'four, architecte).

20. Restauration en 1843 et 1903.

21. Don de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, qui fut baptisé dans cette église le 10 août 1703 (*Semaine religieuse*, 1875, p. 076).

sur des goutterots du XII^e siècle ²². Suit un chœur carré du XII^e s. voûté d'un berceau brisé dont les naissances ne sont pas soulignées par une moulure; l'arc triomphal est en plein cintre.

L'église contient un intéressant retable en bois sculpté du XVII^e s. et des panneaux peints, figurant saint Benoît et sainte Scholastique; pilastres cannelés. Il provient de l'abbaye bénédictine de Fongauffier ²³.

Chapelle du château de Monsec.

Chapelle moderne, de style néo-gothique (Nallet, architecte).

SAINT-CHAMASSY

Eglise Saint-Eumache.

Nef de cinq travées suivie d'un chœur très court sous un berceau brisé. Les trois premières travées sont sous un berceau brisé; les deux autres, voûtées d'ogives, sont accostées de collatéraux voûtés de même. Toutes les voûtes datent de la fin du XIX^e siècle ²⁴. Les seules parties anciennes sont les goutterots des trois premières travées (XIV^e s.) et le collatéral Nord de la quatrième travée (XV^e s.). Clocher moderne sur le collatéral Sud de la quatrième travée. La façade occidentale est percée d'un bon portail limousin, à trois voussures brisées et moulurées avec archivolt (XIV^e s.).

SAINT-VINCENT-DE-COSSE

Eglise Saint-Vincent.

Edifice très restauré sur des murs du XII^e s. Nef lambrisée; chœur carré voûté d'un berceau plein cintre. Extérieurement, le chœur conserve sa corniche romane sur des modillons sculptés de masques, groins, hures ou quadrillages. Portail roman remployé sur la façade Ouest de la nef. Chrisme sculpté au linteau d'une porte aveuglée, au Sud. Clocher-mur rectangulaire à deux baies campanaires plein cintre monté sur l'arc triomphal ²⁵.

Eglise moderne (bâtie vers 1880).

Nef de trois travées néo-romanes, sous un berceau plein cintre, encadrée de deux chapelles latérales; chœur voûté d'un

22. Restauration de l'église en 1838 et 1841.

23. VIGIÉ, *Histoire de la châtellenie de Belvès*, B.S.H.A.P., 1901, p. 745.

24. Restauration générale en 1892 (Rapine, architecte) et de 1893 à 1905 (Dannery, architecte).

25. Restauration en 1827, 1869 et 1889 (Cros-Puymartin, architecte).

berceau plein cintre, abside semi-circulaire. Clocher-porche à flèche de charpente ²⁶.

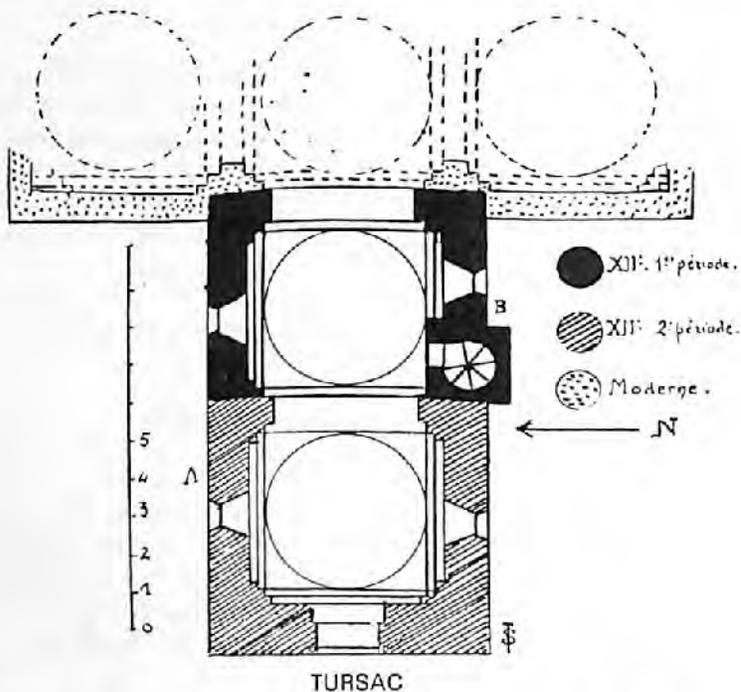
TURSAC

Eglise Saint-Julien.

Cité dans un pouillé du XIII^e s., c'était un prieuré, qui fut uni à Sarlat en 1321.

L'édifice est actuellement cruciforme : nef de deux coupoles, transept de trois coupoles; à chevet plat. Transept et chœur ont été bâtis vers 1880, seule la nef est authentique.

Celle-ci est faite de deux travées carrées, de 4 m 80 de

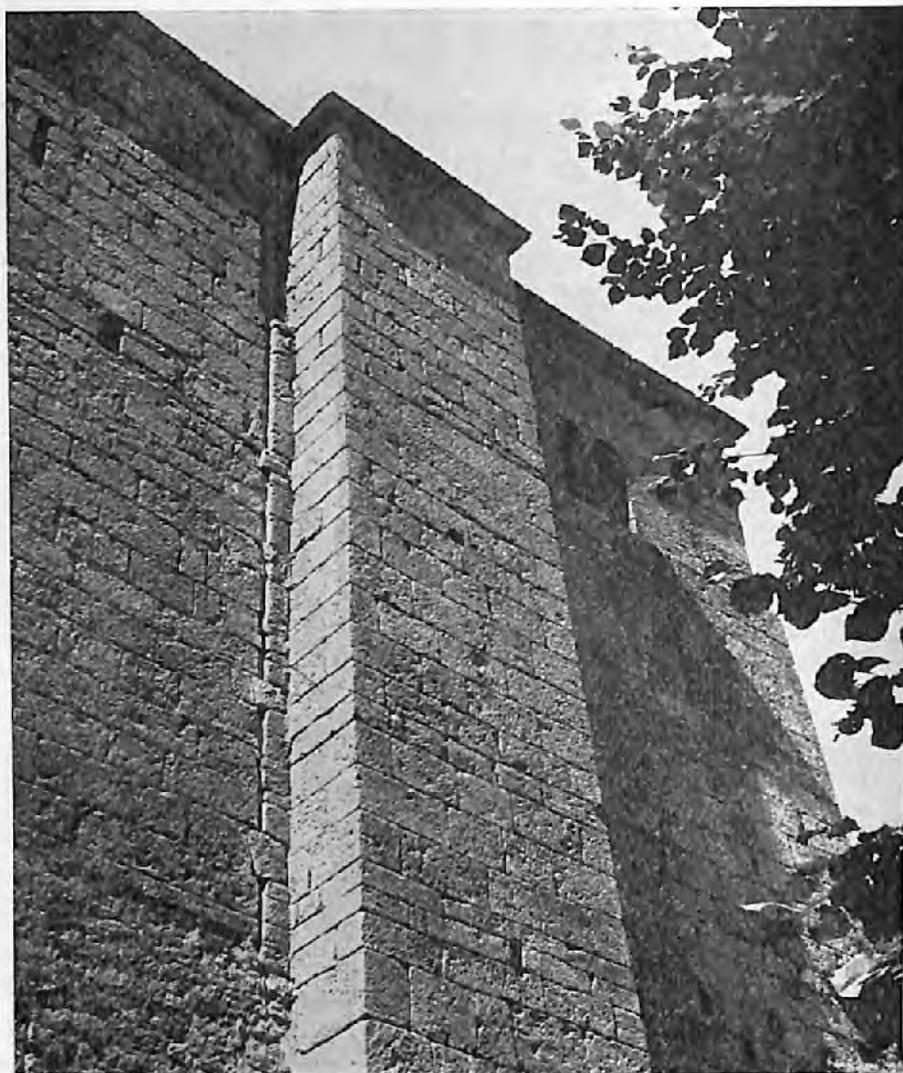


côté, couvertes de coupoles de 4 m 50 de diamètre. On distingue deux campagnes de construction, mais qui durent se suivre de très près dans la première moitié du XII^e s. La première campagne éleva la travée orientale et le clocher qui la surmonte. Les grands arcs sont brisés et à double rouleau : leur projection sur le plan horizontal est strictement rectiligne; les douelles de départ ne sont pas verticales, mais épousent

26. Bâti en 1892 (Bouche, architecte).



Eglise de Tursac (Photo J. Secret).



Eglise de Tursac. — Elévation Sud (Photo J. Secret).

la courbure des pendentifs (un badigeon épais empêche d'étudier l'appareil). Toutes les naissances sont soulignées par un bandeau biseauté; la coupole naît en retrait d'un bandeau torique : sa hauteur est inférieure au rayon de la sphère. Deux fenêtres, ouvertes à une date postérieure, éclairent cette travée. Une vis est logée dans un appendice plaqué à l'angle Sud-Ouest; il semble qu'elle soit un repentir, car on a, pour cela, noyé une partie du grand arc formeret Sud, et par ailleurs, la partie supérieure de la cage, à la hauteur du clocher, a coupé en deux l'une des deux baies géminées du Sud.

A l'Ouest de cette travée, une deuxième campagne éleva une autre travée sous coupole avec les mêmes caractéristiques; la calotte en est légèrement ovoïde.

A l'extérieur, la nef se présente sous la forme d'une haute forteresse, dont la nudité est encore soulignée par l'absence de contreforts. Les parties basses ont été remontées et reprises²⁷ en petit appareil grossier (10 × 15 environ) alors que les parties hautes sont soignées, et toutes en bel appareil de 40 × 50 et même de 45 × 60. Une petite baie plein cintre aveuglée, subsiste en A comme témoin des anciennes ouvertures qui devaient être fort rares, afin de ne point affaiblir les défenses. En B, traces d'une porte sous linteau droit. La façade occidentale, qui porte des traces d'incendie, est ouverte d'un portail moderne, sans intérêt, sous un arc de décharge brisé.

La chambre de défense, au-dessus des coupoles, forme un rectangle de 9 m sur 5, autrefois divisé en deux par un mur épais (1 m 18), monté au-dessus de l'arc commun aux deux travées. Pour alléger les supports qui bouclent dangereusement et se fissurent, on a déposé ce mur, mais il est certain qu'il déterminait la face Ouest du clocher original, formant chambre de défense. La chambre orientale, la plus ancienne, qui sert encore de chambre du clocher (3 cloches) est percée à l'Est d'une porte plein cintre qui devait donner accès à l'extrados de la voûte du transept et qui donne maintenant sur le rein de la coupole de la croisée. Les murs goulterots Nord et Sud sont percés de deux petites baies géminées, en plein cintre, dont le support central est constitué par deux colonnettes jumelées à chapiteaux grossièrement épannelés. La moitié Ouest de la fenêtre occidentale du mur Sud a été obturée lorsqu'on a monté la cage de la vis. Par ailleurs, à la soudure

27. Sans doute après des attaques et des sièges, car nous savons par Tarde que « l'an 1353, les Anglais asslégèrent l'église forte de Tursac » et, par Escande, que les Sar'adais les en délogèrent en 1354, après les avoir attaqués avec la « bride ». (*Histoire du Périgord*, I, p. 177).

des deux travées, le mur est complètement déliaisonné (avec une fissure de 6 à 7 cm), ce qui constitue la preuve de deux campagnes de construction, une confirmation étant apportée par l'existence d'une corniche, qui fait le tour de la partie orientale, mais s'interrompt à la naissance de la partie occidentale. La chambre Ouest est éclairée sur chaque face par une fenêtre ébrasée; on reconnaît sur le mur Sud une niche avec un trou de tir. Par suite du poids considérable des parties hautes, toute la nef a dangereusement travaillé; les murs bouclent et des fissures se sont produites un peu partout. Des réparations ont eu lieu en 1870, 1890 (Aublant, architecte) et 1903 (Lafaye, architecte).

Chapelle du château de Marzac.

Petite construction du XVI^e s. servant de chapelle funéraire. A la clé de voûte, écu armorié ²⁸.

Chapelle de la Madeleine.

Sur la rive droite de la Vézère, face à Marzac, elle dut servir de chapelle au château du « Petit Marzac ». Bâtie sous le château, au niveau d'une plateforme troglodytique de la falaise, elle date de la fin du XV^e et comporte deux travées voûtées de croisées d'ogives, retombant à pénétration sur des colonnes engagées. Clés de voûtes frustes. Au Nord de la travée occidentale, logette creusée à même la roche, limitée par un arc en anse de panier, c'était la chapelle seigneuriale.

C'est cette chapelle qui a déterminé la toponymie du gisement éponyme de la Madeleine, lequel a donné son nom à l'époque magdalénienne.

Notre-Dame de Fontpeyrine.

Chapelle rectangulaire (9 × 15 m environ hors d'œuvre) du XIV^e s., non voûtée, sans contrefort, percée à l'Est d'une baie plein cintre et à l'Ouest, d'un portail plein cintre. Le pignon Ouest est percé de deux baies campanaires plein cintre. Toiture de lauzes. Deux chapelles latérales modernes, voûtées en berceau. A l'Est, dans un oratoire voûté en berceau, bâti au-dessus d'une fontaine de dévotion, on vénère une statuette de pierre mutilée (bras disparu, visage brisé) autrefois polychromée, qui paraît du XIV^e s. et qui représente, semble-t-il, un personnage vêtu d'une sorte de coule monastique. (H : 40 cm) ²⁹

Jean SECRET.

28. B.S.H.A.P., 1915, p. 223.

29. Le chanoine ENTRAYGUES, *Notre-Dame du Périgord*, p. 151, la donne curieusement comme une « Vierge noire et primitivement une Vierge Mère ».

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DU BUGUE AU XVIII^e SIÈCLE

« Le Bugue. Juridiction de Saint-Alvère. Privilège marquis d'Abzac et marquis de Labarde. 17 métairies. 22 paires de bœufs, 4 moutons. 470 feux. Le terroir est en partie en pleine qui est d'assez bon rapport en bled, il s'étend en plus grande partie sur des tertres pierreux et des rochers couverts de bois de chênes ou châtaigniers et de vignobles, qui ont été forts endommagés par les ravins considérables que cette paroisse a souffert pendant plusieurs années... ».

Ainsi est signalé le Bugue en 1769-1770 dans un « mémoire récapitulatif sur les paroisses de l'Election de Périgueux »¹. La présentation continue ainsi : «...la paroisse « a la facilité de débit de ses denrées, en commerçant soit par les marchés qui s'y tiennent le mardi, soit par la rivière de Vézère qui la traverse. Le rolle comprend deux paroisses. Dans le même bourg, il y a deux églises, l'une qui est archiprêtré sous le nom de Saint-Sulpice, et l'autre cure sous le nom de Saint-Marcel, toutes deux imposées sous le même rolle ».

La paroisse a donc 470 feux; en 1789, le procès-verbal de rédaction du cahier de doléances en dénombre 512². Ce qui donne une population entre 2.350 et 2.560 habitants environ, à raison de 5 personnes par feu, comme le calcule Delpy, receveur des tailles de l'Election de Périgueux dans son mémoire de 1744, pour évaluer la population de cette même Election³.

Et si une grande partie de cette population est préoccupée par un commerce, une industrie et une agriculture dont il sera question plus loin, elle a aussi le regard tourné vers son couvent de Bénédictines, son archiprêtre et son seigneur, qui à divers titres, influent ou pèsent dans la vie de tous les jours.

Le couvent de Saint-Salvador ou Saint-Sauveur, dont parle longuement Dessalles dans son *Histoire du Bugue*⁴, communauté en 1759 de vingt religieuses sous l'autorité de l'abbesse Marguerite d'Aubusson de la Feuillade, n'est pas très prospère

1. Arch. dép. Dordogne, 3 C 5.

2. Arch. dép. Dordogne, 6 C 9.

3. Arch. dép. Dordogne, 3 C 3.

4. DESSALLES (Léon), *Histoire du Bugue*, 1857.

et éprouve de telles difficultés à équilibrer recettes et dépenses qu'il fait appel en 1771 à « noble Jean Baptiste Louis Pellissier de Barry, feudiste, ingénieur géographe, avocat au Parlement de Paris, écuyer conseiller du roy, son juge magistrat bailly royal de Lalinde et juge civil, criminel et de police de la baronie de Limeuil, chatellenie de Cendrieux et prévôté de Trémolat », pour dresser la liève des cens et rentes foncières et directes dus à l'abbaye ⁵.

Il a cependant une influence sur la « vie intellectuelle » puisqu'il donne des rudiments de lecture, d'écriture et de maintien à 20 pensionnaires. Dans ce domaine d'ailleurs, son action est complétée par celle d'un régent qui, lui, enseigne à 30 « écoliers ou pensionnaires » ⁶ en 1760. Par le fait du couvent et du régent, cinquante jeunes gens se trouvent ainsi « scolarisés ».

Cette scolarisation se ressent très nettement au niveau des conjoints sachant signer leur nom lors de leur mariage ⁷. En 1788, sur 5 mariages on a 3 signatures d'époux (soit 60 %) et 2 signatures d'épouses (soit 40 %). En 1789, sur 18 mariages, on a 2 signatures d'époux et 2 signatures d'épouses (soit 11,1 % dans les deux cas). Ce qui nous donne en moyenne, pour les années 1788-1789, 21,7 % d'époux et 17,3 % d'épouses. Ces chiffres correspondent approximativement à ceux que l'on peut trouver pour une ville comme Bergerac à la même époque.

C'est le couvent qui a le four banal du Bugue et ce four n'est pas le plus petit revenu de l'abbaye, l'afferme de celui-ci rapporte dans l'année 800 livres alors que les revenus ordinaires du couvent sont la même année, en 1782, de 3.966 livres, ainsi l'afferme fait environ 20 % des revenus ⁸.

Quant à l'archiprêtre de Saint-Sulpice, il est à la tête de 19 paroisses, qui outre celles de Saint-Marcel et Saint-Sulpice du Bugue, comprennent « la chapelle Saint-Reynal, la Douze, Fleurac, Journiac, Mauzens, Milhae-d'Auberoche, Mortemart, Paunat, Pesul, Saint-Avit de Villars, Saint-Cyr, Saint-Pierre et Saint-Martin de Limeuil, Saint-Sernin et Saint-Félix de Reilhac, Savignac et Sengeyrac » ⁹.

5. Arch. dép. Dordogne, 51 H 2. Au sujet de Pellissier de Barry, voir l'article de Noël BECQUART, « Une institution originale au Bugue : création en 1782 d'un comité perpétuel du Bien public », *B.S.H.A.P.*, t. XCVI (1969), p. 277.

6. Arch. dép. Gironde, C 420.

7. Méthode mise au point dans l'enquête de Maggiolo présentée par Fleury et Valmary dans la revue *Population*, 1957.

8. Arch. dép. Dordogne, 51 H 1.

9. GOURGUES (V^e de), *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, 1873.

En 1769-1770, l'archiprêtre perçoit une dîme de 3.200 livres alors que le curé de Saint-Marcel en perçoit 800 ¹⁰. En 1789, l'archiprêtre est un certain Peyssard et le curé François de Minard. On peut aussi noter au même moment la présence d'un aumônier de l'abbaye ¹¹. Pour l'anecdote, l'église de l'archiprêtré de Saint-Sulpice et l'église de la cure de Saint-Marcel sont distantes d'environ 20 mètres, si bien que nous retrouvons l'archiprêtre en train de célébrer le culte dans l'église Saint-Marcel.

Enfin, le seigneur du lieu, habitant « le château de La Barde, paroisse du Bugue », est une notabilité non négligeable. En 1789, c'est Jean-Joseph-Romain, marquis de Vassal, baron de La Barde; c'est à lui, entre autres, que l'abbaye paye une rente foncière fort peu élevée; 50 livres. Il est un de ceux qui ont reçu une convocation pour les Etats de la noblesse en 1789. Il n'ira pas mais donne procuration par l'intermédiaire de sa mère, Marguerite-Charlotte de Godaille, à « haut et puissant seigneur Jean Balthazar, comte de Saint-Exupéry de Rouffignac, seigneur de Fleurac, Rouffignac, Paleyrac et Segonzac, habitant en son château de Gardou, paroisse de Bourniquel en Sarladais... » ¹².

Dans l'église Saint-Sulpice, au début du XVIII^e siècle, « Mrs de Labarde ont trois places qui confrontent avec le sanctuaire du côté de l'évangile ». Cette famille a, d'autre part, donné une supérieure à l'abbaye de Saint-Sauveur : Louise de Vassal de La Barde, qui fut abbesse pendant 40 ans jusqu'en 1743.

En 1757, l'archiprêtre Durand, qui pendant toute sa vie annota les registres paroissiaux d'informations diverses, nous donne une généalogie succincte de la famille que nous retranscrirons in-extenso :

« GENEALOGIE DE MESSIEURS DE VASSAL DE LA BARDE.

Noble Jean de Vassal, seigneur de Nogeac en Quercy environ l'an 1530, eut de Jeanne de Veruest son épouse, entre autres fils :

François de Vassal, qui épousa en premières noces N. de Foucaud de Lardimalie dont il n'eut point d'enfans et par sa

10. Arch. dép. Dordogne, 3 C 5.

11. Arch. dép. Dordogne, E dépôt, le Bugue.

12. FROIDEFOND DE BOULAZAC (A. de), *Armorial de la noblesse du Périgord*, 1891, t. II, p. 294.

mort devint seigneur de Labarde, il épousa en secondes noces Catherine de Saint-Ours dont il eut trois fils et une fille;

Jean de Vassal, seigneur de Labarde, Charles de Vassal seigneur de Perdifat, tige de messieurs du Mares, François de Vassal seigneur de Breignac, tige de messieurs de Soulmignac, la fille épousa un gentilhomme de Sarlat dont le nom ne me revient pas; led. Jean de Vassal seigneur de Labarde eut de N. de Foucaud de Lardimalie, sa femme, Marc François de Vassal seigneur de Labarde et N. de Vassal, qui épousa Henry de Gontaud, seigneur de la terre de Saint-Cirq; lequel Marc François de Vassal, seigneur de Labarde, eut trois fils qui sont mort tous et se sont succédés l'un a l'autre, sçavoir Phelip de Vassal, François de Vassal, Louys de Vassal, mort cette année, voyer son enterrement dans le present registre le 5 fevrier 1757, par sa mort la seigneurie de Labarde est echeut à Romain de Vassal, seigneur de Soulmignac, Dieu luy fasse la grace de vivre en bon gentilhomme et en bon chretien ».

C'est encore l'archiprêtre Durand qui nous permet de faire le point sur la présence des protestants au Bugue au XVIII^e siècle. Il écrit en effet : « le 12 avril mil sept cents quarante neuf a esté esteinte dans cette paroisse (de Saint-Sulpice) l'heresie de Calvin dite vulgairement des huguenots par l'heureuse conversion de Françoise Poulquery, veufve du s^r Jean Lafon dit du Port... ». Il ajoute : « Cette heresie avoit fait des son commencement de grand progrez dans cette paroisse et dans celle de Saint-Marcel, mais surtout dans le bourg du Bugue ou ils avoient un temple et un ministre, et dans le present bourg il n'y avoit pas autre fois plus de trois ou quatre maisons catholiques. Les gens de la campagne avoient micux conservé la foy, ie n'ay pas sceu qu'il y eut d'autres huguenot dans les villages de notre paroisse que trois maisons à Cumon, 3 a La Garde, 2 aux Brigoulers, 3 a La Cave, a La Forge ou a La Carbonniere, 2 a La Croix, 2 a Malmussou, 2 a La Bestade (Bessade) et dans les villages de la paroisse de Saint-Marcel je n'ay pas sçu qu'il y en eut aucun ». Cependant, il écrit l'année suivante : « le 10 avril 1750 est malheureusement mort dans son erreur Gaston Simon s^r du Sourbier, le dernier huguenot de la paroisse de Saint-Marcel... ».

A côté de ses notables, la population s'active au rythme de ses marchés qui ont lieu le mardi. On y retrouve des gens des paroisses de Limeuil, Saint-Cirq, Journiac, Manaurie, Savignac-de-Miremont et Miremont qui, dit-on, y entretiennent un

commerce qui est « peu considérable »¹³; au rythme aussi des va-et-vient de ses gabares sur la Vézère, ou même d'expéditions commerciales à pied vers La Rochelle, notamment. Si l'on vend dans les marchés les produits locaux de la terre et une partie du détail que viennent acheter des marchands de Bayonne pour les cochons, ou de Paris pour les bœufs, « des marchands tant du pays que du dehors conduisent pendant l'hiver de grosses troupes de cochons gras à Rochefort ou à La Rochelle pour les embarquements »¹⁴.

Quant aux gabares, si elles transportent des châtaignes vers Libourne d'où elles partent pour la Hollande, du feuillard pour l'acheminer vers Bergerac, on sait qu'elles remontent du vin jusqu'au Moustier pour approvisionner le négociant Dalbavie¹⁵. Elles acheminent aussi le vin des coteaux du Bugue qui s'exporte par Libourne jusqu'en Hollande. Le grain, lui, est acheminé vers Bordeaux, le prix du transport s'élevant à 10 sols par quarton (environ 1/4 du sac)¹⁶.

Mais la vie locale est aussi marquée par une industrie vivante et variée. Delpy, dans son mémoire, signale des tanneries au Bugue¹⁷; une lettre datée de 1718, adressée au seigneur de Senailhac, fait état d'une demande d'autorisation pour la construction d'un foulon et maillerie « sur le bord du ruisseau qui découle de la forge basse dud. Bugue au grand moulin, dans un morceau de pred qui se confronte du levant et midy aud. ruisseau, du couchant et nord au chemin tendant de lad. forge aud. grand moulin... »¹⁸. Il est signalé dans « Population et subsistances en Périgord de 1740 à 1789 »¹⁹, que le Bugue possède huit fabriques de serge et d'étamine, et Latapie dans son « Journal de ma tournée dans les élections de Périgueux en 1778 »²⁰, mentionne cinq faïenceries dont une au Bugue.

Sans doute doit-on faire une mention spéciale pour les forges. Delpy, une fois de plus, y fait allusion en ces termes en 1744: « les forges qui sont sur le ruisseau de Miremont et près du Bugue, dans le voisinage de la Vézère, où se jette ledit ruisseau. On y fabrique quantité de pots, chaudières, foyers et autres ouvrages de fer crud, qui se débitent dans la province, même

13. Arch. dép. Dordogne, 3 C 4.

14. Arch. dép. Dordogne, 3 C 3.

15. SECONDAT (M.) « Evolution économique d'une communauté rurale: Plazac depuis le XVIII^e siècle », *B.S.H.A.P.*, t. CIII (1976), p. 38.

16. Arch. dép. Dordogne 3 C 4.

17. Arch. dép. Dordogne, 3 C 3.

18. Arch. dép. Dordogne, 4 J 2.

19. BEAUDRY (Richard), *Population et subsistances en Périgord, 1749-1789*, 1970.

20. *Archives historiques de la Gironde*, t. 38, 1903.

dans les pays étrangers, surtout les chaudières pour l'Espagne qui employe quantité de toute espèces d'ouvrages, sans de fer cru que de fer battu. Il est vray que les bois, dans le Périgord, et surtout ceux qui servent aux forges de Miremont, deviennent de plus en plus rares. Il est à craindre que les forges ne tombent d'elles-mêmes par la suite du temps, faute de bois qui sont déjà fort epuisés »²¹. En fait, les forges et les faïenceries sont des activités qui ont connu en un seul siècle leur essor et leur déclin.

Peut-être toutes ces activités expliquent-elles le fait que le Bugue voit affluer de partout autant de mendiants. En 1777, de Barry, juge royal de Lalinde, écrit : « Nous sommes accablés par le nombre des mendiants en état de gagner leur vie, notre bourg, le plus considérable de ces cantons du Périgord, est le réceptacle d'une infinité de fainéants et vagabonds que j'ay bien de la peine de faire arrêter lorsqu'ils demandent d'être occupés ». Depuis l'arrêt de février 1748 du Parlement de Bordeaux, en effet, tous les mendiants, sous peine de prison, doivent regagner leur lieu d'origine mais en contrepartie des mesures doivent être prises dans chaque ville, dans chaque paroisse « pour subvenir à la nourriture des pauvres mendiants habitants du lieu ».

C'est ainsi que, dans cette même lettre de décembre 1777²², de Barry écrit à l'intendant de Guyenne en demandant une aide financière pour un atelier de charité qui occuperait les mendiants du Bugue. Ils seront employés à « élargir le chemin qui tend du Bugue au port et ville de Limeuil..., surtout dans la partie appelée le Single... » car de Barry aurait aimé l'ouverture « d'une route royale de Bergerac à Sarlat par le Bugue afin d'éviter les passages de la Dordogne à Badefol et Bigaroque ». Nous ignorons à quelle date précise se sont achevés ces travaux mais nous savons qu'en 1782, l'argent épargné sur cet atelier de charité a déjà servi « à la construction du petit pont de pierre sur le ruisseau de La Doux sans que l'on ait eu besoin de recourir à de nouvelles impositions »²³.

Au XVIII^e s., il n'y avait plus de pont enjambant la Vézère. Dessalles, par une série de recoupements de souvenirs conservés par la tradition orale, situe la destruction du pont en 1643 à l'occasion d'une « chaude alarme qui avait mis en émoi toute la population »²⁴. Après cette date, un bac avec péage fait passer bêtes et gens.

21. Arch. dép. Dordogne, 3 C 3.

22. Arch. dép. Gironde, C 441.

23. BECQUART (Noël), *op. cit.*

24. DESSALLES (Léon), *op. cit.*, p. 89, note 4.

Il est fait mention de ce bac dont le propriétaire est le seigneur de Lostanges, marquis de Saint-Alvère, dans un « Etat des bacs de la subdélégation de Périgueux » en 1756 ²⁵ : « Quant au bac du Bugue, il est fort fréquenté, bien entretenu et utile à cause des foires et marchés qui se tiennent dans le bourg; il n'y a rien de fixe pour le passage, les fermiers du port font payer aux étrangers ce qu'ils peuvent... ». Il est certain que le bac et les conditions dans lesquelles on le prenait, ne facilitaient pas les échanges. De Barry, dans une lettre du 13 décembre 1768 ²⁶, écrivait lui-même : « L'on a porté plainte à Monsieur le procureur général contre les fermiers des ports de Lalinde et autres des rivières de la Dordogne et Vézère... L'on se plaint avec raison que les bateliers exigent des droits exorbitants pour le passage et que la moindre crue ils rançonnent les voyageurs, l'on m'a dit qu'il y avait des tarifs arrêtés au conseil que l'on avait même fait afficher il y a quelques années, je n'ai pu m'en procurer aucun exemplaire... il serait indispensable qu'il y eut un poteau à chaque lieu avec une pancarte contenant le détail des droits, les ordonnances l'exigent, mais personne de nos cantons n'a voulu jusqu'ici s'y conformer... ». Et de Barry ajoute en annexe : « Le droit de passage au Beugue et autres lieux sur la Vézère a toujours été arbitraire et jamais fixé, cependant comme celui du Beugue est utile et bien entretenu, on eslime devoir fixer les droits :

par bête de somme, cheval, bourrique ou mulet	1 sol
cheval de carosse, bœuf ou vache	2 sols
veau	6 deniers
chèvre, brebis, mouton, cochon	1 denier. »

Dans le calme et la tranquillité provinciale du XVIII^e siècle finissant, les prémices du grand bouleversement que sera la Révolution ne sont que très peu ressentis au Bugue. Comme toutes les autres paroisses du royaume, celle du Bugue rédige son cahier de doléances. La communauté se réunit le 8 mars 1789 et élit ses députés, ce seront les sieurs Lafage du Breuil, Andrieu, Boudy de Geoffre, Jean Archambeaud, Lafon et Antignac; en leur donnant « pouvoirs généraux et suffisants de proposer, remonter, aviser et consentir tous ce qui peut conserver les besoins de l'état, la réforme des abus, l'établissement d'un ordre fixe et durable dans toutes les parties de l'administration, la prospérité générale du Royaume et le bien de tous

25. Arch. dép. Gironde, C 2588.

26. Arch. dép. Gironde, C 451.

et de chacun des sujets de sa majesté ». En 20 articles, la communauté dresse la liste de ses doléances ²⁷.

« Que tous les chemins public soient elargis a une distance convenable et fixée, enjoignant a chaque riverin de les entretenir en droit, sois atendu que le comerce et totalement detruit dans certain canton faute de chemin praticable » (article 15), et ceci malgré les travaux de 1777 à 1782 sur la route du Single. Mais en plus de ce problème d'état des routes, il y a les péages dont nous avons parlé plus haut. La population demande qu'ils « soient abolis et qu'il soit pourvu à l'indemnité des propriétaires qui auront des bons titres » (art. 9).

Car les charges sont très lourdes — 13 articles y sont consacrés — et là aussi la population demande l'abolition des « boucheries banales » (art. 8) et de « toutes les banalités qui portent un préjudice considérable à la liberté du comerce et sur les consommations de première nécessité » (art. 9). Elle demande « la correction » de la dîme (art. 12).

En outre, les charges sont mal réparties. Ainsi le premier vœu exprimé par la communauté du Bugue est un « impot comun a tous les ordres et a tous les individus » (art. 2). Le rôle des vingtièmes doit être remis à jour (art. 2). « Qu'il soit fait un tarif de controle, insinuation, centieme denier, et autres droits et qu'il en soit fourny un exemplaire au curé de chaque paroisse » (art. 4). « Que les abus concernant l'administration de la justice civile et criminelle et la police soient detruits par des meilleurs reglements que ceux qui existent » (art. 11). « Qu'il soit étably une administration provinciale a Perigueux pour aviser aux moyens de repartir les impots, de les percevoir sans frais... » (art. 13).

Ces mêmes charges sont d'autre part augmentées par les contraintes des receveurs (art. 3), les frais de perception (art. 13), les frais d'huissier (art. 14), les frais de la maréchaussée requise par les collecteurs (art. 5). Et elles sont fort compliquées. « Plus de crible pour les rentes avec du bled » (art. 10). Le plus grave, c'est que ces mêmes charges sont mal acheminées (art. 7).

Tout cela fait que l'on demande de pourvoir au sort des curés pauvres (art. 18). Par contre, ce qui exaspère ce sont les « pensions et les gratifications que l'abus et la faveur estorque et que l'importunité arache au merite » (art. 20). Il vaudrait mieux abolir la « mandicité en procurant du travail aux pau-

27. Arch. dép. Dordogne, 6 C 9.

vres valides et une nourriture saine aux pauvres, enfans ou invalides » (art. 16).

En plus de tout cela, la sûreté est remise en question à cause des contrebandiers (art. 5) et d'autre part la milice ne répond pas à l'attente. D'où, proposition d'une nouvelle milice avec un nouveau mode de recrutement (art. 6).

Enfin pour ce qui est de la justice, la population demande le respect des libertés individuelles (art. 17), mais aussi la création d'une « juridiction consulaire à Périgueux ou à Sarlat pour prévenir les frais immenses qui résultent des voyages que sont tenus de faire les parties et les témoins à Bordeaux, à Limoges et à Tulle » (art. 19).

Voici donc les soucis majeurs de la population du Bugue à la veille de la Révolution, ils sont identiques à ceux de milliers de paroisses de la France de l'Ancien Régime. Les Buguois noir-cissent un peu le tableau, ils ne seront pas les seuls. Mais en fin de compte ils n'ont pas trop à se plaindre avec une agriculture et une industrie florissantes, une urbanisation en très bonne voie grâce à la volonté de De Barry qui consacra la fin de sa vie à la petite cité, le Bugue est en fin de compte une bourgade qui, si elle n'est pas riche, est tout au moins aisée. En effet au moins sept notaires²⁸ établirent leurs études au Bugue tout au long du XVIII^e siècle, et ceci est bien la preuve d'une certaine prospérité.

Jacqueline GAUTHIER
et
Claude LACOMBE.

28. Liste des notaires connus ayant eu un office au Bugue durant le XVIII^e siècle : Jacques Rey I jusqu'en 1716; Jacques Rey II de 1717 à 1766; Pierre Albucher à partir de 1755; Jean Rey à partir de 1762; Pierre Deguilhem à partir de 1787; Bernard Lacombe à partir de 1789. Leurs minutes sont conservées aux Archives de la Dordogne, 3 E 8324 à 3 E 8438. Autre notaire identifié par nous : Etienne Feuvrier de Cazal de 1751 à 1776.

LE PRIEURÉ DES BÉNÉDICTINES DE SAINTES A SAINT-SILVAIN EN PÉRIGORD

(suite et fin)

III

REDEVANCES DUES AU PRIEURÉ

Les redevances étaient de deux sortes : en espèces et en nature. Les droits féodaux : acapte, esporle, droits de justice, etc..., sont payés en espèces, ainsi que les « oubliés » et le lumineux de l'église, auxquels sont soumis certains vassaux. Leur montant annuel est fixé par la charte de donation et ne varie plus, en principe. Il est, naturellement, en rapport avec l'importance du bien. Les redevances en nature suivent la même règle : porc, volaille, pains, etc... Mais le quartage et les dîmes, quand ils sont exigés, ne peuvent être que proportionnels au rendement de la récolte, ce qui est un élément d'incertitude pour le prieuré. Quant aux revenus fixes, il sait en grès sur quelles sommes et sur quelles quantités de produits il peut compter. Les tenanciers, de leur côté, connaissent le montant de leurs redevances fixes et la date à laquelle ils doivent les remettre sans que le prieuré puisse leur imposer quelque changement arbitraire. Ces conventions ont régi les rapports du couvent et des paysans de 1067 jusqu'à la rédaction du cartulaire, vers 1160. Le Bergeracois a donc connu, alors, une longue période de paix et de stabilité.

A titre d'exemple, voici ce que devait chaque année un grand domaine, appartenant en propre au prieuré : celui de Toront, dans Lamonzie ¹. « A Noël, 1 porc, 12 pains et 4 setiers de vin, 4 chapons, 6 coqs, 12 fagots et 1 charge de bois et 1 collation. A la Quadragésime, 1 agneau et 1 poule Aux Rameaux, 12 petites pièces. A l'Assomption, 12 deniers. Mais le paysan payera 20 deniers, s'il ne donne pas les 4 chapons inscrits plus haut, et 4 setiers d'avoine. Ce manse doit la dîme et le quartage des gerbes. Tout doit être apporté, sauf la dîme. Il doit encore des journées de travail et l'esporle sur le tout » (charte 151).

1. Le manse Toront serait le domaine actuel de la Tuillière, dans Lamonzie. De Gourgues, *Dictionnaire topographique de la Dordogne*, l'appelle par erreur « les Tuillères ».

Le manse Porchaire, également dans Lamonzie (charte 152), doit : « 1 porc, 8 pains et 4 setiers de vin, 4 coqs, 12 fagots et 1 charge de bois, une collation et 4 setiers d'avoine à Noël. A la Quadragésime, 1 agneau et 1 poule. Aux Rameaux, 12 deniers; à l'Assomption, 12 deniers « d'oublies ». Ce manse doit le quartage et la dime des gerbes; et tout doit être apporté, sauf la dime. De même, il doit des journées de travail et l'esperle. Et aussi des choux, des navets, des fromages de brebis, des fèves; bref, une partie de tout ce qu'il y aura de bon. Il doit encore 5 sols d'acapte, les droits de justice et les droits à l'arrivée et au départ du tenancier ».

Les terres de Renaud Vicaire, moins importantes et détachées du prieuré, doivent : « 1 porc, 8 pains, 4 setiers de vin, 4 coqs et 4 setiers de... à Noël; 1 poule à la Quadragésime et 12 petites pièces aux Rameaux; 12 petites pièces à la Sainte-Marie d'août ». Hélic, prêtre de Lamonzie (il s'agit sans doute du vicaire perpétuel nommé par l'abbesse, et qui était curé de la paroisse), doit la même chose. Et tous deux doivent en plus : 1 agneau, 12 cierges (ou chandelles) et 1 collation. Le manse Bordat doit, en plus des deux autres, 4 pains et 4 chapous (charte 147). Renaud Vicaire, le curé de Lamonzie et le tenancier du manse Bordat ne doivent ni quartage ni esperle. Au contraire, la plupart des terres offertes par les familles de Gardonne, de Thénac et d'Eynesse, ne donnent que ces deux sortes de redevances et rien d'autre.

Un autre domaine important, celui de Savarent, doit « 2 sols d'acapte, le quartage, 2 sols à la fête de Saint-André, 2 sols à la seconde fête de Pâques, 4 setiers de fèves pour l'éclairage de l'église le jour de la fête de Saint-Silvain ». Il semble, dans ce cas, que le tenancier ait préféré s'acquitter de ses redevances en espèces, au lieu de donner des denrées. D'autres manses, Frotaire, par exemple, agissent de même. Quant aux moyennes et petites bordes, elles sont du type : « 1 porc, 4 pains et 2 setiers de vin » avec parfois, quelques petites pièces en plus. Ces exploitations sont assez nombreuses, d'autres sont encore plus modestes, les redevances ont si peu de valeur qu'elles sont presque symboliques, surtout si l'on considère le contenu du setier : 0 l 54 (lequel est parfois remplacé par l'hémine, 0 l 27).

Outre les revenus des terres, le prieuré recevait aussi ceux des moulins. Il en possédait quatre à Blanzac, ainsi que nous l'avons vu, et deux au port de Prigonrieux, les deux autres appartenant à des particuliers mais soumis tout de même à des droits seigneuriaux. Ainsi (charte 158) : « des quatre moulins

qui sont au port de Prigonrieux, chacun doit 1 porc, 4 pains, 2 setiers de vin et 2 parts de la mouture; chacun doit 5 sols d'acapte, l'esperle et les droits de justice, sauf celui de Renaud Vicair. De tout le travail qui se fait aux moulins, deux parts appartiennent à la dame de ce lieu. Le premier doit une collation à l'Assomption; le second, une collation à la Toussaint. Tous deux doivent un repas à Noël ».

Quant aux poissons, utilisés au cours du Carême et des nombreux jours de jeûne et d'abstinence, le prieuré en recevait beaucoup. On se souvient qu'Hélie Prévôt avait donné « la dime des poissons pris à Blanzac » avant de laisser à Saint-Silvain l'entière jouissance des eaux de la Dordogne en ce lieu. Géraud d'Eynesse avait également cédé la dime des poissons pris dans les eaux de sa seigneurie. Et le prieuré lui-même avait une pêcherie à Lamonzie², à côté des deux estacades utilisées pour le passage de rivière (charte 159), mais nous ignorons s'il donnait ces pêcheries en ferme, ou s'il les exploitait directement.

La charte 147, chose curieuse, mentionne un texte, appelé « coutumes de Saint-Silvain », qui fixe ce que chaque vassal qui y est nommé « doit apporter à la prieure, chaque année, avant Noël ». Nous avons constaté une diminution des redevances indiquées dans plusieurs chartes de donation, évidemment antérieures³. Ce texte est tardif; il doit dater du milieu du XII^e siècle, peu de temps avant la composition du cartulaire. Il prouve qu'à cette époque certaines chartes ont été modifiées. Les droits du prieuré, sur des terres et des rentes dont il jouissait jusque-là, ont subi une sorte d'amputation. Ainsi le manse Frotaire ne doit plus que : « 12 petites pièces à la fête Dieu, la même somme à la Sainte-Marie de septembre; et aux autres fêtes : 2 porcs, 2 sols, 1 collation, 1 agneau et une poule ». Ni le quartage, ni l'esperle ne sont plus versés, ce qui diminue grandement le revenu de ce domaine, payé 600 sols au comte Hélie IV. Sur le manse Gavalenca, le quartage et la dime des gerbes sont également supprimés, et ainsi de suite.

Nous n'avons trouvé aucune explication à cette diminution

2. La charte 159 parle « des pieux dans les eaux de la rivière au-dessous du prieuré ». On sait que ces pieux étaient utilisés pour retenir des fagots entassés et liés, qui formaient un obstacle presque infranchissable pour les poissons. Ces pêcheries, nombreuses sur la Dordogne, chaque seigneur riverain voulant avoir la sienne, ont existé sur la rivière jusqu'en 1789. Elles causaient, avec les moulins en nef, un sérieux obstacle à la navigation.
3. La charte 147 modifie non seulement les redevances du manse Frotaire, passé au prieuré vers 1080, mais des chartes beaucoup moins anciennes dont les chartes 163 et 164, établies après 1131. Elle est donc postérieure à cette période, probablement postérieure à la mort du comte Hélie V Rudel, vers 1146.

des revenus du prieuré. Vers 1150, il n'y a encore ni guerre franco-anglaise, ni guerres privées en Bergeracois. Une période de mauvaises récoltes n'aurait pas amené la modification définitive des textes des précédentes chartes; le couvent aurait accordé des facilités jusqu'à ce que les récoltes soient redevenues normales. Une hypothèse nous a paru plausible. Le nouveau seigneur vient de prendre possession du château et de la terre de Bergerac, et de la châtellenie de Montcuq. Les possessions du prieuré y sont enclavées. Or les Rudel de Bergerac, si l'on admet que la charte 147 ait été rédigée après leur prise de possession des deux seigneuries, après 1146, se disent, plus encore que les comtes : « seigneurs de ces lieux ». N'ont-ils pas revendiqué certains droits féodaux sur les terres de Saint-Silvain ? L'esporle, les dîmes, le quartage en font précisément partie, et Frotaire, Gavalenca, la forêt de Bouan, se trouvent dans la mouvance de leurs seigneuries. Il n'est pas impossible que le seigneur de Bergerac ait obligé l'abbesse de Saintes à renoncer à certains avantages, afin d'en jouir lui-même. Cette sorte de spoliation n'a-t-elle pas amorcé le début d'une récession du prieuré ? Faute de documents irréfutables, nous ne pouvons que laisser ces questions sans réponse.

IV

CONDITIONS DE VIE DES VASSAUX DE SAINT-SILVAIN

Grâce au cartulaire, nous avons pu analyser quelques éléments de la vie sociale, en milieu rural bergeracois, au cours des XI^e et XII^e siècles. Remarquons d'abord que les dons sont, en général, décidés en famille, avec l'assentiment formel de l'épouse et des enfants. On trouve des formules telles que : « avec la permission de son fils » (charte 165) ou encore : « ceci est concédé et confirmé par ses fils » (charte 183). Quand les biens sont indivis entre plusieurs membres de la famille, ce sont eux qui prennent part à la décision. « Ils offrent, concèdent et confirment » la donation. La famille est donc étroitement unie autour du patrimoine; chacun de ses membres est conscient de sa responsabilité quand il s'agit d'en aliéner une parcelle. Seul, le sentiment religieux semble assez fort pour en permettre l'offrande.

Mises à part les transactions des comtes et de quelques fidèles avec le prieuré qui donnent lieu à des règlements en espèces, les cens, rentes et droits seigneuriaux sont acquittés par

les tenanciers ou par les bienfaiteurs en « sols, deniers ou petites pièces ». Une charte nous permet d'évaluer le prix d'un chapon; car, si le paysan ne peut remettre les quatre qui lui sont demandés, « il payera 20 deniers et 4 setiers d'avoine ». Un chapon est donc estimé 5 deniers et 1 setier d'avoine ⁴. Mais si ce paysan — et d'autres, dont nous savons qu'ils versaient presque toutes leurs redevances en espèces — est capable de se libérer ainsi, c'est qu'il lui est possible de monnayer les produits de sa terre. La société rurale ne vit donc pas complètement du troc. Il existe, certes; mais l'argent circule également. La campagne bergeracoise connaît un début de commercialisation des produits du sol, en particulier sur les terres du prieuré.

Les serfs et questeaux, peu nombreux dans l'ensemble de la contrée comme dans tout le Périgord, n'apparaissent que rarement dans les chartes : les serfs du vignoble de Drulhet (chartes 131 et 134), le bouvier du manse de Savarent (charte 178), les questeaux du manse du Gueil (charte 131). De plus, s'il s'agit d'un serf, on prend soin de préciser que « lui et ses descendants y demeureront à jamais, à condition de payer leurs redevances ». Ses droits sont préservés pour l'avenir.

Il est donc inexact, d'une part, de présenter les serfs comme formant le fond de la population rurale à cette époque, d'autre part, de les montrer misérablement « attachés à la glèbe », demi-nus et faméliques. C'était peut-être vrai dans d'autres régions du Périgord, mais les textes des chartes qui établissent des contrats de ferme et des conditions d'exploitation des terres, à une époque et en un lieu bien déterminés, récuse ces affirmations.

La très grande majorité des paysans tenanciers des manses et des bordes, ouvriers agricoles ou artisans ⁵, sont des hommes pauvres, mais libres. Plusieurs chartes ne parlent-elles pas des droits que le tenancier doit payer à son arrivée et à son départ ? Sa situation est assez comparable à celle des fermiers — et non à celle des métayers — des années qui ont précédé les grands bouleversements actuels dans nos campagnes. Les redevances dues au prieuré constituent le prix du fermage et sont natu-

4. Le chapon, volaille de luxe très estimée, vaut beaucoup plus cher qu'une volaille commune. Il est regrettable de ne pas connaître le rapport denrée-argent d'autres produits. Une charte dit « qu'une collation est de la valeur d'un porc ». Mais que valait un porc ? Et quels étaient l'âge et le poids moyen des animaux servant de redevance ?

5. Quelques chartes portent au nombre des redevances le produit d'un travail artisanal, effectué sur un des domaines du prieuré : 1 paire de petits souliers, 1 mancheron de charrue; détails qui prouvent que la réserve du prieuré utilisait la charrue et sans doute la traction animale.

rellement proportionnelles à l'importance du fonds. Et les textes ont été établis après mûres réflexions et pourparlers entre les parties, pour s'arrêter à des quantités moyennes en années normales. Mais la contestation n'est pas inconnue; ne voit-on pas le paysan de la charte 164 refuser de donner le quatrième pain qu'on veut lui imposer ? Et il s'agit probablement d'un questeau ou d'un serf. Il faut aussi reconnaître que les denrées formant le prix du fermage sont loin d'égaliser, en nombre et en valeur, ce que donnera plus tard le métayer, quand la pratique du métayage sera devenue courante. Elle ne semble pas exister au XII^e siècle, du moins à Saint-Silvain. Le quartage, même augmenté de la dime, ne représente pas la moitié des récoltes de céréales ou de vin. De même, les légumes, les fruits, les animaux de basse-cour, les porcs, les agneaux, ne sont pas soumis au partage à égalité; tandis que bien d'autres récoltes ou produits de l'élevage restent entièrement aux mains des tenanciers. La généralisation du métayage sera donc loin d'améliorer la condition des paysans non propriétaires; elle sera, au contraire, une régression.

On pratique la polyculture, sauf en quelques endroits privilégiés où la vigne est seule cultivée pour l'excellence de son produit : le vignoble de Drulhet, celui de la Ferrière, et celui de Senau. Dans la plaine, les céréales fournissent la récolte la plus importante, ce qui expliquerait qu'on ne demande à ces paysans qu'une très faible quantité de vin. A côté de ces deux cultures principales, on récolte des choux, des navets, du panis, de la milloque, et de grandes quantités de fèves, que le prieuré accepte, curieusement, comme monnaie de remplacement pour l'acquisition des « oublies » ou l'éclairage de l'église. Les arbres fruitiers sont l'objet de soins; ne voit-on pas la prieure acquérir la dime du verger en même temps que celle du vignoble de la Ferrière ? (charte 136). Mais sur les autres exploitations, les fruits ne figurent pas au nombre des redevances, pas même les châtaignes, si on en récolte. Les noix, cependant, ne sont pas dédaignées.

Quant aux animaux, l'élevage du porc est général; le prieuré en reçoit en grand nombre. Mais on ne trouve des troupeaux de moutons que dans quelques grandes fermes ; ce sont celles qui donnent un agneau chaque année ; d'autres — deux ou trois seulement — donnent un mouton. Une charte mentionne « des fromages de brebis ». Leur lait est donc, en partie, utilisé à cet usage. Mais la laine n'est jamais demandée.

Les bovins semblent rares. Seuls, de grands domaines com-

me Savarent (charte 178), possèdent une paire de bœufs de labour. Ni vaches, ni veaux, ni lait ne font l'objet de redevances, non plus que les chevaux, ânes ou mulets, qu'on devait bien avoir dans les exploitations importantes, puisque les redevances : quartage des gerbes, fèves, légumes, et bois de chauffage, « devaient être apportées » au prieuré.

Par contre on donne de la volaille en assez grandes quantités; on engraisse même des chapons, ce qui prouve qu'on ne manquait pas de céréales. Mais les paysans ne donnent pas d'œufs.

Et les canards et les oies ne sont pas nommés, même dans les grands domaines.

On peut penser que la quantité importante de denrées alimentaires reçues à Saint-Silvain permettait la constitution de réserves, et assurait aux religieuses et à leurs principaux collaborateurs une vie large. Or les religieuses sont peu nombreuses, et la frugalité est la règle de leur ordre. Quant aux seconds, ils ont sous leurs ordres un nombreux personnel permanent, et aussi saisonnier, qu'il faut rétribuer ou nourrir. Le salaire de tous ces travailleurs est, en majeure partie, acquitté en nature; le paiement en espèces est faible. Une partie importante des redevances : pain, vin, viande de porc, poissons, etc..., reçues tout au long de l'année, sert de rétribution. Elle améliore très sensiblement les conditions d'existence de nombreux ouvriers agricoles, issus de familles très démunies, employés à Saint-Silvain. La forme, en quelque sorte fédérative, des unités agricoles constituant le prieuré leur assure un gagne-pain; tandis que les terres qui seraient restées aux mains de particuliers vivant de l'exploitation familiale de leurs biens, ne leur auraient offert que peu de chance d'embauche.

En conclusion, aux XI^e et XII^e siècles, les très nombreuses possessions du prieuré, et les revenus qu'il en reçoit, en font une communauté très prospère. Elle est malheureusement très vulnérable, en raison d'abord du fait qu'il s'agit d'un monastère de religieuses, qui ne comporte aucun élément de défense valable contre des gens de guerre. En second lieu, la dispersion des biens augmente le danger de spoliation, contre lequel les Bénédictines ne peuvent qu'élever une protestation symbolique.

Seule, une longue période de paix et de relative sécurité régionales, comme ce fut le cas au temps où les comtes de Périgord tenaient une grande partie du Bergeracois, était compatible avec sa prospérité et sa durée. Aux XIII^e et XIV^e siècles, les

guerres franco-anglaises auront tôt fait de réduire à néant cette bienfaisante communauté.

V

L'ÉGLISE SAINT-SILVAIN DE LAMONZIE

Comme les églises des villages voisins, celle de Saint-Silvain est sortie ruinée des campagnes désastreuses de 1219-1226 et de 1254. Les bâtiments du prieuré ne valent guère mieux, ce qui explique le départ de la dernière religieuse vers 1320 : la reconstruction de l'église ayant dû absorber toutes les disponibilités, le monastère avait été laissé à l'abandon. Il finira bientôt de s'écrouler et ne sera jamais relevé.

Les archéologues datent l'épais mur de la façade Ouest, et le clocher qui la surmonte, de la fin du XIII^e ou du début du XIV^e siècle. Ce sont les parties les plus anciennes de l'église actuelle, « tant de fois ruinée et réparée ». La dernière prieure, Bègue de Caumont, a dû la voir s'élever. De toutes façons, l'église de Saint-Silvain ne peut pas être postérieure à la campagne du comte de Derby, en 1345, car, dès lors, les combats et les brigandages vont désoler le Bergeracois jusqu'à la fin de la guerre de Cent Ans.

Et en quel piteux état était-elle alors ! Est-ce au XV^e siècle que des réparations sommaires conduisirent à abaisser les murs latéraux de la nef ? Ou cette malheureuse solution fut-elle prise après les saccages des guerres de religion ? Les descriptions extraites des œuvres de J. Maubourguet et du chanoine Tarde ne nous permettent pas de douter que Saint-Silvain ne fût, dans les deux cas, en bien triste état.

Au XVII^e siècle, les très faibles ressources dont disposait l'abbesse de Saintes, vers 1650, n'ont permis que des réparations d'extrême urgence, et aussi peu onéreuses que possible. Après la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, la situation s'étant améliorée grâce à l'affermage des dîmes, plus importante, et aux cens et rentes servis au prieuré par les vassaux, l'abbesse a pu mettre une somme plus considérable à la disposition de l'abbé Leygues, de 1712 à 1724, pour des réparations sans doute tout à fait indispensables. Elle lui accorde un crédit de 250 livres, qui pourra être augmenté d'une somme égale, s'il en est besoin ⁶.

6. Arch. dép. Dordogne, 3 E 7870, 10 et 11 septembre 1724; Mailhetard, notaire royal à Bergerac.

Cependant, jusqu'à la Révolution, l'église reste bien chétive et mal entretenue. Et la période révolutionnaire ne va pas arranger les choses. Dans le procès-verbal d'une réunion du conseil cantonal de Cunèges, le Directoire exécutif fait savoir aux membres de ce conseil que les édifices religieux ayant été nationalisés et remis aux communes, il incombe à celles-ci



Eglise de Lamonzie.
Façade Ouest et porche défensif.

d'en assurer l'entretien. Bien sûr, en ces temps difficiles, personne ne veut assumer les dépenses qu'entraîneraient ces réparations. Et la pauvre vieille église continue de s'effriter au fil des ans. Après le Concordat, rien d'important n'a été fait à Saint-Silvain jusqu'à 1888. Les archives communales ne contiennent

que quelques mémoires d'ouvriers pour des réparations de toiture, toujours trop tardives.

Toutefois, l'année 1834 marque une date importante dans l'histoire de Saint-Silvain. Cette année-là, des découvertes de vestiges gallo-romains, près de l'église, conduisirent le propriétaire du terrain à inviter l'abbé Audierne et Jouannet à venir les examiner. Ce dernier a consigné ses observations et y a joint une description des diverses parties de l'église, qui avaient attiré son attention. ⁷

Il a d'abord été frappé par l'aspect du porche. « La porte d'entrée et le clocher sont d'une construction régulière, et la partie la plus ancienne de l'édifice. Au milieu de la façade Ouest, la porte d'entrée est large de 2 m, sur 3 m de haut au sommet du cintre. A l'extérieur, elle est accompagnée, de chaque côté, d'une pile carrée en brique, qui avance d'environ un mètre. Ces deux piles supportent une arcade en plein cintre, également en brique, haute de 7 mètres, du sol à la clef. Cette arcade, détachée du mur de façade, s'ouvre symétriquement au-dessus de la porte. L'aspect en est imposant et singulier. »

Or, en 1834, les murs de l'église étaient très bas par rapport à la hauteur de la façade. Primitivement, au XIV^e siècle, ils atteignaient, au moins, leur hauteur actuelle. Les combles, au-dessus des voûtes, et la toiture, s'appuyaient alors au massif et haut clocher-mur. Une ouverture, dissimulée par l'arcade détachée de la façade, y avait été pratiquée. De là, les défenseurs de l'église, protégés comme par un bouclier, pouvaient empêcher les assaillants de s'emparer de la porte. L'état des lieux au XIX^e siècle ne permettait pas à Jouannet de comprendre l'utilité de cette disposition, donnant à l'église un porche défensif. Mais celui-ci a-t-il été construit en même temps que l'église ? ou est-il un peu plus tardif, au moment où la menace d'une nouvelle guerre pesait sur le pays, vers 1340 ? Nous pencherions plutôt en faveur de cette dernière hypothèse; les piles et l'arcade sont en brique, alors que le reste de la façade est en pierre.

Au-dessus de l'entrée s'élève un clocher-mur, épais de 2 mètres, haut de 9 m 50, surmonté d'un fronton pyramidal un peu moins épais, mais presque aussi haut. Il est percé de trois baies campanaires d'inégale grandeur. A la base du fronton, aux angles Nord et Sud, deux petites figures simiesques font saillie, simulant des gargouilles.

L'église elle-même est un modeste édifice en forme de rec-

7. *Calendrier administratif de la Dordogne, année 1835.*

tangle, arrondi au chevet ; il mesure 35 m de long sur 8 m 70 de large. Jouannet précise que « parmi les matériaux employés aux diverses réparations du mur nord — le plan montre qu'il a été beaucoup plus souvent consolidé que les autres, à cause de sa situation sur le haut de la berge de la Dordogne — on rencontre beaucoup de ces petites pierres pyramidales dont la base carrée servait de revêtement aux murailles gallo-romaines ».

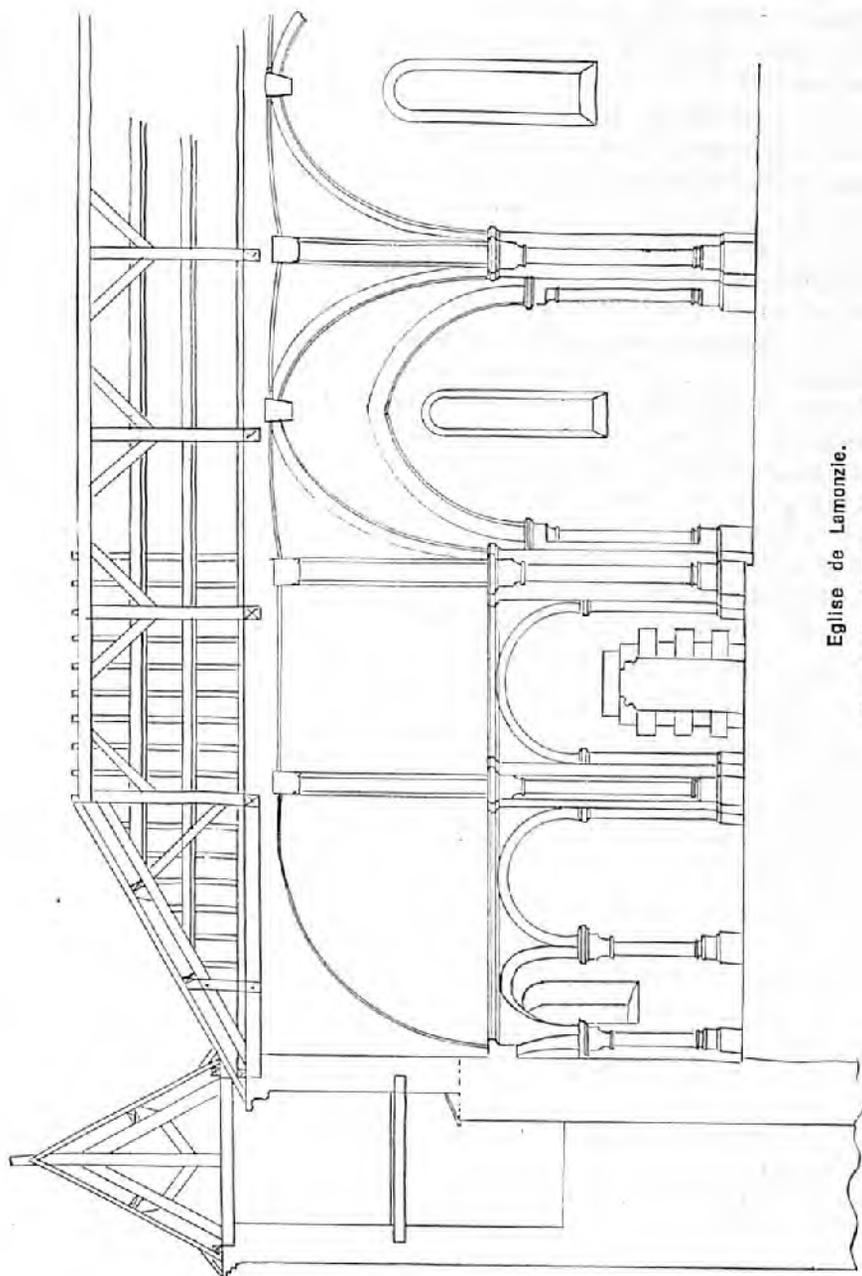
D'autre part, notre archéologue n'a pas dit un mot de la nef, ni du chœur. La raison en est bien simple ; toujours par souci d'économie, les murs intérieurs étaient absolument nus. Pas une colonne, pas une arcature ne venaient en rompre la monotonie, la lumière n'y pénétrait que par deux petites fenêtres, au nord et au sud, hautes d'1 m 60, seulement. Dans le chœur, une cloison avait été élevée derrière l'autel, afin d'aménager une sacristie. Il faut attendre la venue d'autres archéologues, en 1875 ⁸, pour apprendre que « l'ancien chœur, maintenant voilé par des remaniements, était orné de 8 colonnes à chapiteaux historiés ». Mais Jouannet n'en avait pas été informé ; si bien que l'intérieur de l'église ne présentait pour lui aucun intérêt.

Au contraire, il fut très attiré vers quelques ruines de l'ancienne église des Bénédictines, existant encore à cette époque. « Ces ruines sont maintenant sous le jardin du presbytère ; il semble qu'un reste de rond-point, maintenant abandonné, et quelques pieds de la base du mur septentrional de l'église actuelle en firent partie. L'appareil de ces constructions, et quelques niches intérieures du vieux rond-point, niches dont l'arc en plein cintre est encore sensible, appartiennent à l'architecture romane. » Ces ruines existaient encore en 1873. Une délibération du Conseil municipal de cette année-là est consacrée au projet de démolition du presbytère vétuste et inconfortable, et au projet de construction d'un bâtiment neuf. L'ancien presbytère est dit : « adossé à une ancienne église ». Il va sans dire qu'on profita de ces travaux, exécutés quelque temps plus tard, pour faire disparaître les derniers vestiges du monastère offert aux Bénédictines par le comte Boson III, vers 1067.

Si la façade Ouest avait retenu l'intérêt de Jouannet, il avait négligé, à l'Est, une petite tour en brique, communément appelée le pigeonnier, et qui s'appuie au chevet de l'église.

En 1875, Charles Durand, membre de notre compagnie, signale au président, par lettre du 14 août 1875, l'existence d'éléments architecturaux anciens, ignorés jusque là. Le maire de

8. *La Semaine religieuse*, année 1875.



Eglise de Lemonzie.
Coupe du chœur et du chevet.

Lamonzie avait aperçu, à l'intérieur de cette petite construction, massive jusqu'à la moitié de sa hauteur, des morceaux de sculpture qu'il n'avait pu identifier, étant à demi-enrobés dans les maçonneries.

Ch. Durand, invité à venir les étudier, y découvrit : « les figurines, objet de ma visite, gravées sur deux charmants chapiteaux romans, parfaitement conservés. Je reconnus alors la croisée primitive du chœur... Cette croisée, décorée extérieurement par deux colonnettes, surmontées de chapiteaux supportant une archivolt, ne devait sa conservation, précisément, qu'à l'adjonction de la tour, dans laquelle elle disparaît ».⁹

Il fallut creuser dans le blocage pour dégager entièrement les éléments décrits. Ch. Durand en prit un moulage en plâtre, qui lui permit de faire des photographies qu'il envoya à notre société. Celles-ci ne furent pas publiées dans notre *Bulletin*. Malheureusement ces photos, vieilles de 101 ans, jaunies par le temps et encore déchiffrables, semblent difficiles à reproduire. La rédaction de « *la Semaine religieuse* », ayant appris cette trouvaille, publia une note où l'auteur dit que « ces chapiteaux représentent Adam et Eve ». Ch. Durand lui, ne s'est pas prononcé. Comme beaucoup de représentations humaines des XI^e et XII^e siècles, celles-ci sont particulièrement réalistes.

Cette tour, obturant la croisée médiane du chœur, fut incontestablement construite dans un but de défense, un certain temps après l'église elle-même. Elle permet de penser que le porche défensif, construit du même matériau, date de la même époque, c'est-à-dire du moment où reprit la lutte franco-anglaise, vers 1340.

A la fin du siècle dernier, en 1888, la vétusté de l'église décide la municipalité à prendre contact avec un architecte bergeracois. Celui-ci vient examiner l'édifice, sonde les murs, s'assure de leur solidité ; il relève le plan au sol, ainsi que le profil-élévation. Dans sa lettre du 28 mars, il affirme que les murs existants sont capables de supporter l'exhaussement nécessaire pour établir une voûte en brique, en remplacement « du plafond en plâtre, dont quelques morceaux se détachent journellement, et qui devient dangereux pour les fidèles ». Il propose de surélever les murs de la nef de 3 m 90, car ils n'atteignent alors que 6 mètres au-dessus du carrelage. Pour les conforter, il construira « 17 contreforts plats à l'extérieur, et 8 piliers dans la nef, avec colonnes pour supporter les arcs transversaux ; et 2 arcs longi-

9. Arch. dép. Dordogne, 15 T 1; B.S.H.A.P., 1875.

tudinaux sous lesquels seront placés les autels de la Vierge et de Saint-Joseph »¹⁰. Son projet comprend également la construction des voûtes en brique et l'agrandissement des quatre croisées de la nef. La sacristie, derrière l'autel, reste provisoirement en place, « jusqu'au moment où la commune pourra se procurer de nouvelles ressources pour en construire une, à côté de l'église. » Les travaux prévus s'élèveront à 10.250 F, y compris 739 F 32, à valoir pour travaux imprévus et honoraires.

Cette somme fut recueillie par souscription publique. Les travaux furent menés à bien entre 1892 et 1894. A cette date, les fidèles, ravis de voir leur église si bien rénovée, presque aussi « jolie » que celle récemment reconstruite au Monteil, demandèrent qu'on édifiât une sacristie pour dégager le chœur. Le Ministère des Cultes, le Conseil général, la Municipalité unirent leurs efforts pour obtenir les fonds nécessaires, environ 3.500 F. Les baies du chœur, entourées de colonnettes, avec des chapiteaux semblables à ceux de la nef, et garnies de vitraux offerts par certains paroissiens, éclairent désormais l'autel. Seule, la baie médiane, appuyée à la petite tour, est demeurée aveugle. Mais que sont devenus « les chapiteaux historiés » signalés en 1875 ? Il nous a semblé d'autre part que la clef de voûte du chœur pouvait porter des armoiries, et serait donc ancienne. Ce serait le seul élément remployé dans cette restauration.

Tout en appréciant les efforts faits pour sauver la vieille église de Saint-Silvain, on peut déplorer le délabrement actuel des piliers et de l'arc en brique de la façade. Ces respectables vestiges, vieux de six siècles, mériteraient l'attention des Monuments historiques.

ANNEXE

LAMONZIE, BERCEAU DU CHRISTIANISME EN BERGERACOIS

L'implantation du christianisme en Périgord n'a guère, jusqu'ici, retenu l'attention des membres de notre Société. Ce sujet, cependant, ne peut laisser indifférent quand on prend connaissance du texte où Jouannet¹¹ décrit, parmi les vestiges d'une villa gallo-romaine mise à jour à Lamonzie, les deux fragments

10. Arch. dép. Dordogne, 12 O.

11. *Calendrier administratif de la Dordogne*, année 1835, p. 138.

du tombeau de marbre gris-blanc des Pyrénées, dont l'un porte, gravé, le monogramme grec du Christ. Sur ce même site, plusieurs sépulcres d'une nécropole contenaient aussi des symboles chrétiens, « datant d'une époque, écrit Jouannet, où les rites païens et chrétiens se partageaient les croyances de la population. »

Quant à donner une date précise, Jouannet et l'abbé Audierne¹², présents sur les lieux au moment de la découverte, furent moins heureux que l'archéologue bordelais qui découvrit la double épitaphe, chrétienne et païenne, datée de l'an 260, de Domitia, première chrétienne attestée dans le Sud-Ouest¹³. Nous avons donc essayé de trouver, dans l'histoire de l'Aquitaine gallo-romaine, des points de concordance permettant de fixer la période, à défaut de l'année exacte, de la construction de ce tombeau ; puis celle de sa destruction. La facture des décors des deux fragments de marbre, de même que celle des vestiges de mosaïque, les objets d'art en bronze ou en céramique¹⁴, les aqueducs construits savamment et à grands frais, ne laissent aucun doute sur l'opulence du maître de la villa, — opulence compatible seulement avec une longue période de paix et de prospérité, celle qui précéda les grandes invasions.

En ce qui concerne les débuts du christianisme en Aquitaine, si nous laissons de côté les légendes — si belles soient-elles — notre région n'a pas attiré très tôt de grands apôtres, tels que saint Martial à Limoges au 1^{er} siècle, ou saint Pothin à Lyon au II^e. L'évangélisation, par saint Saturnin, de Toulouse et des provinces voisines n'a eu lieu qu'au cours de la première moitié du III^e siècle. L'abbé Audierne attribue l'existence des premiers chrétiens dans le Sud-Ouest à cette dernière période.

P. Barrière¹⁵ admet « qu'il y avait des chrétiens en Périgord à une époque assez reculée » ; mais les fidèles pratiquaient leur religion « à titre purement individuel et sans église constituée. Ce n'est que vers le milieu du III^e siècle que le christianisme se répandit réellement... » C'est d'ailleurs grâce à cette sorte de

12. *Le Périgord illustré*, année 1851, p. 554.

13. R. ETIENNE, *Histoire de Bordeaux; Bordeaux antique, passim*. D'autres tombeaux trouvés près de riches maisons gallo-romaines, en particulier à Saint-Médard-d'Eyraud, en Gironde, prouvent que celui de Lamonzie n'était pas exceptionnel, sauf en ce qu'il portait le symbole du Christ.

14. J. SECRET, *Inventaire d'un trésor gallo-romain*, B.S.H.A.P., 1974, p. 57. Le fragment portant le chrisme a malheureusement disparu.

15. P. BARRIERE, *Vesunna Petrucoriorum*, p. 64. R. Etienne, *op. cit.*, énonce la même idée lorsqu'il écrit : « Il ne faut pas confondre deux actes de naissance, celui de l'église de Bordeaux, et celui du christianisme à Bordeaux », le second précédant de loin le premier, dont la plus ancienne attestation remonte au concile d'Arles, en 314.

clandestinité que les chrétiens échappèrent aux persécutions; le gouvernement impérial les ignorait — ce qui ne facilite pas les recherches des historiens.

D'autre part J. Charet ¹⁶ s'est penché sur le problème de la datation du monument de Lamonzie. Pour lui « les sculptures du tombeau de Lamonzie sont antérieures à 276 ». Nous avons cru pouvoir adopter ce point de vue ; donc placer sa construction vers le milieu du III^e siècle, ce qui le rend à peu près contemporain de celui de Domitia.

Malheureusement, nous arrivons à un tournant dans l'histoire du monde romain. Avec l'invasion des Barbares, parcourant la Gaule au cours des années 275-276, c'est une sorte de cataclysme qui anéantit la civilisation et la prospérité créées par trois siècles de paix romaine. « Un déluge de Germains et de Francs dévaste 60 cités... l'incendie dévore les édifices ; les bandes pillent et massacrent; les villes ne sont plus après leur passage qu'un amas de ruines ¹⁷. Vésone, comme Bordeaux, sans parler des villas couvrant les fertiles vallées du Sud-Ouest, connaissent ce triste sort.

C'est pourquoi — à moins que le maître de la villa n'ait voulu que ses familiers et ses serviteurs reposent dans la nécropole voisine du tombeau et on comprend alors le caractère modeste de cet ensemble qui daterait d'avant 276 — ces tombes appartiendraient plutôt à la période postérieure à l'invasion.

Le christianisme a survécu ; il n'est donc pas étonnant de trouver là des symboles chrétiens. Mais ces sépulcres, tout en témoignant du souci de rendre aux fidèles défunts les honneurs funébres, n'étaient que des sortes de sarcophages composés de 14 carreaux de terre cuite, habilement agencés, mais d'un matériau commun, sans aucun ornement, fabriqués dans le pays ¹⁸. De plus, au contraire du tombeau de marbre, ils se trouvaient enfouis sous plus d'un mètre de terre, peut-être dans le but d'éviter leur profanation.

Serait-ce trop s'avancer qu'attribuer leur construction à la triste période de la fin du III^e siècle ?

Quoiqu'il en soit de nos deux dernières hypothèses, les vestiges de Lamonzie en font, à ce jour, le lieu où le christianisme est le plus anciennement attesté en Bergeracois et probablement en Périgord.

16. J. CHARET, *Le Bergeracois des origines à 1340*, p. 118.

17. P. BARRIERE, *op. cit.*, p. 94.

18. Un carreau identique à ceux des tombes de Lamonzie, portant la même marque de potier, a été trouvé dans les ruines de Montcaret.

C'est avec grande joie que M. l'abbé Clavier, curé de Lamonzie-Saint-Martin, a reçu cette nouvelle. Il était loin de penser, jusqu'alors, que la foi avait de si profondes racines dans la paroisse rurale dont il a la charge. Aussi a-t-il tenu à honorer tout particulièrement la mémoire de ces lointains aïeux, fidèles de l'Eglise primitive. L'année 1976 a été choisie pour d'importantes célébrations, dont la dernière a eu lieu le dimanche 11 juillet, commémorant le « 17^e centenaire de la foi en Périgord ». Elle était présidée par Son Eminence le Cardinal Renard, archevêque de Lyon, primat des Gaules, accompagné de Mgr Bézac, évêque de Dax, et de Mgr Patria. A l'issue de la cérémonie, M. l'abbé Clavier remit aux prélats une médaille commémorative portant une représentation schématique du tombeau et de la nécropole. Enfin, sur la croix de carrefour, proche du lieu où furent découverts les vestiges des tombes chrétiennes, une plaque du souvenir, portant les dates 276-1976, fut dévoilée. Elle symbolisera, pour les générations futures, la tradition chrétienne de Lamonzie, déjà vieille de dix-sept siècles.

Marthe MARSAC.

Le mobilier du tumulus de Chalagnac

AU MUSÉE DU PÉRIGORD

et son contexte :

Le groupe tumulaire de Coursac

Une partie du mobilier ¹ provenant du tumulus de Chalagnac est actuellement déposée au Musée du Périgord ². Ce mobilier a été découvert au siècle dernier lors de la fouille d'un tumulus situé sur la commune de Chalagnac ³.

Il paraît aujourd'hui indispensable de procéder à une étude systématique du mobilier protohistorique découvert au siècle dernier en Dordogne. En effet, si ce matériel a déjà été publié, l'article du comte de Roumejoux, tout en se révélant d'un réel intérêt, présente le défaut des publications anciennes, c'est-à-dire une extrême brièveté et une illustration incomplète et imprécise. De plus, les conditions de fouilles à cette époque sont très variables. Ces diverses raisons et surtout la reprise de la fouille de tumulus voisins de celui de Chalagnac, nous ont conduit à reprendre cette étude.

I. — SITUATION — HISTORIQUE

Un tumulus, aujourd'hui rasé, a été repéré au siècle dernier sur la commune de Chalagnac en Dordogne ⁴. Il était connu dans le pays sous le nom de *Tombe du Général* ⁵. Le

1. Le matériel trouvé lors de la fouille du tumulus de Chalagnac a été déposé par son inventeur, A. de Roumejoux, aux environs de 1875 au Musée du Périgord. Ce matériel n'a pas été inventorié, de plus nous n'avons retrouvé aucune trace sur les registres, de son entrée au Musée. Depuis cette date, une grande partie de ce mobilier a été égarée : plusieurs vases (au moins 6), un poignard en fer, deux fibules en bronze, etc... Il en est de même pour le matériel provenant de la fouille de la nécropole des Farges à Coursac.

2. Nous exprimons toute notre gratitude à M. Soubeyran, Conservateur du Musée du Périgord, pour l'aide qu'il nous a apportée dans nos recherches.

3. ROUMEJOUX (A. de) : Fouilles d'un tumulus à Chalagnac en 1868. *Annales de la Soc. d'Agriculture de la Dordogne*, t. 34, 1869, pp. 1136-1141 (1 planche hors-texte avec plan et 4 dessins); ROUMEJOUX (A. de) : Fouilles d'un tumulus à Chalagnac. *Bull. Soc. hist. et arch. du Périgord*, t. XIII, 1886, pp. 181-184.

4. MOURCIN (de) : Notes de voyages en Périgord (1824-1828). *B.S.H.A.P.*, t. IV, 1877, pp. 446-448.

5. ROUMEJOUX (A. de) : *Op. cit.*, p. 1.136.

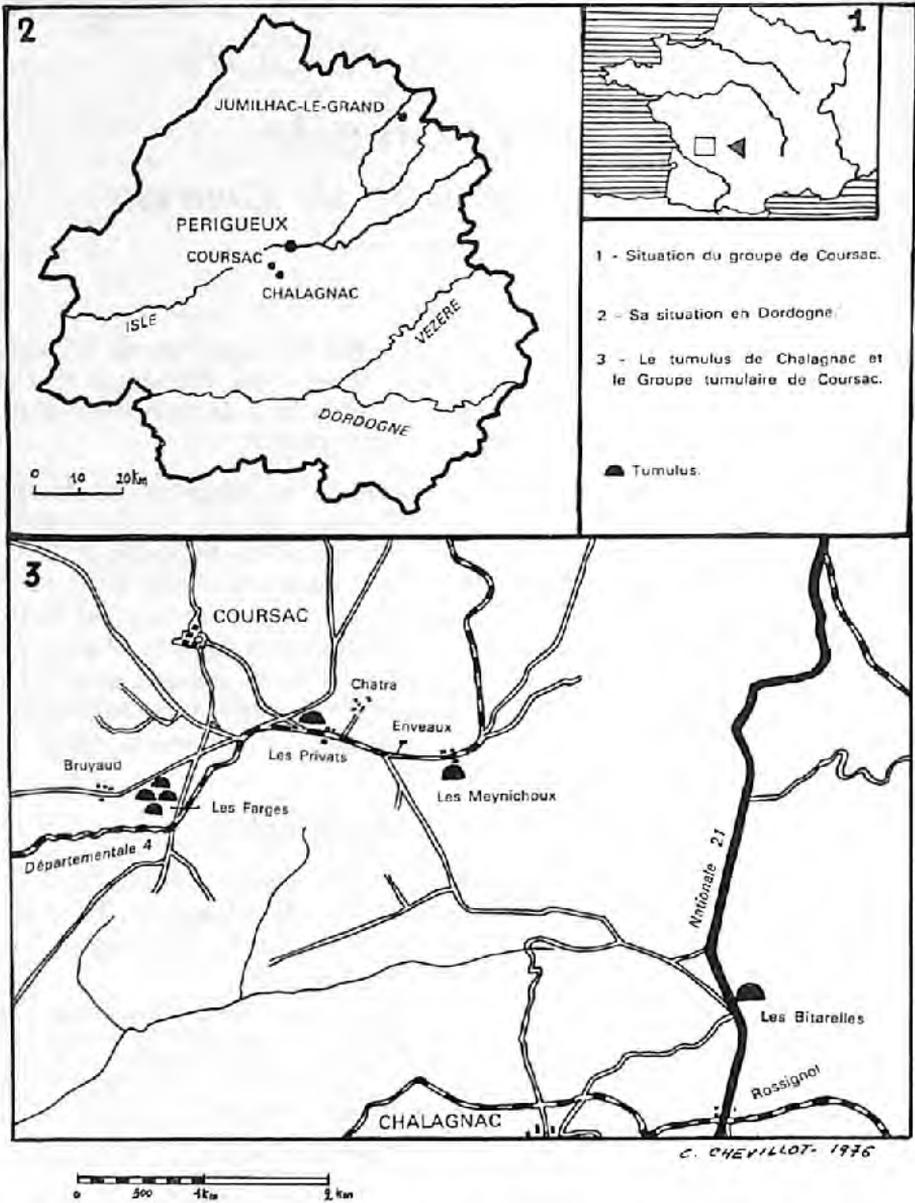


Fig. 1 - Plan de situation du tumulus de Chalagnac et du Groupe de Coursac

plan de situation de ce tertre, laissé par son fouilleur ⁶, ne permet pas de le fixer avec certitude sur le terrain. A cela deux raisons majeures : aucun lieu-dit n'est reporté sur ce plan ou mentionné dans le texte, d'autre part il nous est impossible de replacer ce plan sur une carte, le tracé des routes ne correspondant à rien de connu ⁷. Nous ne disposons que d'un élément positif, ce tertre se trouvait en bordure de la route nationale n° 21 (Périgueux à Bergerac). Après une enquête sur le terrain et en se référant aux notes de de Mourcin ⁸, il paraît vraisemblable de le situer dans le secteur immédiat du hameau des Bitarelles (voir fig. 1).

II. — LE CONTEXTE

Le tumulus de Chalagnac n'est pas isolé, il s'intègre dans un petit groupe tumulaire dont la principale concentration connue actuellement se trouve sur la commune de Coursac. Pour plus de commodité, nous le nommerons « groupe tumulaire de Coursac » (voir fig. 1).

Deux autres tumulus avaient été signalés au siècle dernier près d'Enveaux ⁹ et un autre près de Chatra ¹⁰, sur la commune de Coursac. Nous avons retrouvé le tumulus de Chatra, il se situe en réalité près du hameau des Privats, dans un bosquet appelé « Bos-du-Fourg », en bordure de la départementale n° 4 ¹¹. Quant aux tumulus d'Enveaux, nous n'avons retrouvé que les restes d'un seul tertre, fort endommagé, situé au hameau des Meynichoux ¹², lui aussi en bordure de la départementale n° 4. Ce tumulus, depuis de nombreuses années, a servi de carrière, ce qui explique sa destruction.

6. ROUMEJOUX (A. de) : *Op. cit.*, plan hors-texte.

7. Nous avons vérifié sur l'ancien plan cadastral de Chalagnac (1829) et il nous a été impossible de retrouver le croisement représenté sur le plan. Par ailleurs, nos confrontations avec la carte d'Etat-Major de Mussidan (feuille XVIII-35 au 1/50.000^e) sont aussi restées vaines.

8. MOURCIN (de) : *Op. cit.*, p. 446. Coordonnées Lambert, feuille de Mussidan XVIII-35 au 1/50.000^e. X = 470,600 et Y = 312,600.

9. MOURCIN (de) : Notes de voyages en Périgord (1824-1828). *B.S.H.A.P.*, t. IV, 1877, pp. 146-148.

10. MOURCIN (de) : *Op. cit.*, p. 146.

11. Nous remercions tout particulièrement M. Dupérier qui nous a très gentiment permis de fouiller ce tumulus situé dans sa propriété. Ce tertre a un diamètre proche de 20 m pour une élévation d'environ 1 m. Coordonnées Lambert, feuille Mussidan XVIII-35 au 1/50.000^e : X = 467,300 et Y = 314,900. Cadastre Coursac : Section AN, parcelle 136 (ancienne section C 1 dite du « Bos-de-Fourg », parcelle n° 26 P).

12. Nous exprimons notre gratitude à M. Gervais, propriétaire du terrain, qui nous a permis de vérifier sur place et de constater la présence des restes d'un tumulus de 20 m de diamètre. Sa destruction est telle qu'il est impossible de connaître son élévation. Coordonnées Lambert, feuille de Mussidan XVIII-35 au 1/50.000^e : X = 468,500 et Y = 314,700. Cadastre Coursac : section AL, parcelle n° 17.

Plus à l'Ouest, nous avons pu localiser les restes encore visibles des 4 tertres de la nécropole des « Farges-les-Brandissoux », située près du hameau de Bruyols ¹³. Elle est composée de 4 tumulus et d'une motte plus importante qui semble plus récente. Comme le tumulus de Chalagnac, cette nécropole a été fouillée partiellement au siècle dernier (1882) par A. de Roumejoux ¹⁴.

Les trois petites mottes avaient toutes « ...de 20 à 22 m de diamètre et une hauteur variant entre 1 m et 60 cm; elles étaient parfaitement circulaires. Ce sont les mêmes dimensions que celles du tumulus de 1868... » ¹⁵. Ces tumulus étaient cependant d'une composition différente de celui de Chalagnac : « ...ces buttes étaient formées de la terre du pays mélangée d'argile et de sable très friables, très fins, tandis que le tumulus de 1868 avait été solidement construit... » ¹⁶.

La fouille de ces tumulus a donné un résultat identique : « ...lit de cendres central avec un seul vase rempli de cendres humaines extrêmement fines, laissant seulement apparaître quelques imperceptibles débris d'os... la pâte des vases me semble la même, la forme aussi... » ¹⁷.

De plus, il n'a pas été trouvé d'objets en fer, seulement quelques traces minimales de bronze dans un vase ainsi qu'un petit silex brûlé ¹⁸.

Contrairement au tumulus à sépultures multiples de Chalagnac, la nécropole des « Farges » est constituée de tertres à sépulture centrale unique. Nous n'avons pu malheureusement retrouver aucune trace de ce mobilier. L'identité du rituel funéraire et du mobilier entre Chalagnac et Coursac nous permet d'attribuer cette nécropole au même groupe humain et de supposer que les tumulus sont probablement contemporains ¹⁹.

13. MOURCIN (de) : *Op. cit.*, p. 446 et ROUMEJOUX (A. de) : Demande de fouilles de tumuli situés à la Moinerie, commune de Coursac, *B.S.H.A.P.*, t. IX, 1882, p. 299 (p.v.). Coordonnées Lambert, feuille de Mussidan XVIII-35 au 1/50.000°. X = 466,150 et Y = 314,400. Cadastre Coursac : feuille AZ, parcelle n° 5. Nous remercions tout particulièrement M. Rousselet et M^{me} Ladain, propriétaires du site, qui nous ont permis de faire les relevés sur le terrain et qui ont accordé l'autorisation de fouille de cette nécropole.

14. ROUMEJOUX (A. de) : Rapport sur la fouille de tumuli, à Brouyols, commune de Coursac, *B.S.H.A.P.*, t. IX, 1882, pp. 432-435 (p.v.).

15. ROUMEJOUX (A. de) : *Op. cit.*, p. 434. Il s'agit bien sûr du tumulus de Chalagnac fouillé en 1868.

16. ROUMEJOUX (A. de) : *Op. cit.*, p. 434.

17. ROUMEJOUX (A. de) : *Op. cit.*, p. 433. La comparaison est faite avec les urnes de Chalagnac.

18. ROUMEJOUX (A. de) : *Op. cit.*, pp. 433-434.

19. ROUMEJOUX (A. de) : *Op. cit.*, pp. 434-435.

Quant au grand tertre situé à quelques mètres de la nécropole, « ...cette butte n'est point circulaire, elle est semi-circulaire et son point culminant s'élève à 1,50 m au-dessus du sol presque perpendiculairement, pour se terminer à l'opposé par un glacis de 10 à 12 mètres. Ce devait être un ouvrage militaire, une sorte d'épaulement destiné à recevoir une pièce de canon; en effet, le sommet avait été aplani, et comme les terres sont mouvantes on l'avait solidifié par un pavé à mortier d'une longueur de 3 m au moins, large de 2 et épais de 50 à 50 cm... »²⁰. Nous avons pu nous rendre compte sur le terrain que cette butte ne correspond en rien aux tumulus de ce secteur. Il existe encore une autre petite nécropole composée de 3 tertres elle aussi²¹. Nous n'avons pu encore la situer en raison des renseignements très vagues laissés par de Roumejoux.

Nous connaissons, depuis longtemps, l'existence, dans le Nord du département, d'un important groupe tumulaire. En fait, il s'agit d'un débordement du groupe Sud de la Haute-Vienne. Il paraît évident qu'on ne peut scinder en deux ce groupe sur le simple fait qu'une partie se trouve dans le Nord de la Dordogne et l'autre dans le Sud de la Haute-Vienne.

Nous rappellerons pour mémoire les nombreux tumulus repérés dans cette zone : deux tumulus à Lanouaille²²; celui de Sarrazac²³; la grande concentration de tumulus, isolés ou en nécropoles, de Jumilhac-le-Grand²⁴; un de ces tumulus, rasé par de récents travaux agricoles, est en cours d'étude²⁵; trois tumulus à Saint-Priest-les-Fougères²⁶; quatre tumulus à

20. ROUMEJOUX (A. de) : *Op. cit.*, p. 434.

21. ROUMEJOUX (A. de) : *Op. cit.*, p. 435.

22. LAUGARDIERE (R. de) : Essais topographiques, historiques et biographiques de l'arrondissement de Nontron. *B.S.H.A.P.*, t. V, 1878, pp. 277-307 (p. 293), et BOSREDON (Ph. de) : Nomenclature des monuments et gisements de l'Age de la Pierre. Note complémentaire. *B.S.H.A.P.*, t. VII, 1880, pp. 191-200 (p. 194).

23. LAUGARDIERE (R. de) : *Op. cit.*, et BOSREDON (Ph. de) : *Op. cit.*, p. 193.

24. LAUGARDIERE (R. de) : *Op. cit.*, t. III, 1876, pp. 458-482 (pp. 459-460); BOSREDON (Ph. de) : *Op. cit.*, p. 193; BOURDERY (L.) et GAY (M.) : Rapport sur les fouilles d'un tumulus à Liviers, commune de Jumilhac-le-Grand (Dordogne). *Bull. Soc. arch. et hist. du Limousin*, t. XXIX, 1881, pp. 125-132; et DELAGE (F.) : Les tumulus (celtiques) de Liviers, commune de Jumilhac-le-Grand (Dordogne). *B.S.A.H.L.*, t. LXV, 1916, p. 280 (p.v.).

25. BRULANT (P.), CHEVILLOT (C.) et TOBIE (J.-L.) : Le tumulus du premier Age du Fer de la « Lande-de-Prunoux », commune de Jumilhac-le-Grand (Dordogne). *A paraître*.

26. LAUGARDIERE (R. de) : *Op. cit.*, t. III, 1876, p. 145 et pp. 458-482; BOSREDON (Ph. de) : *Op. cit.*, p. 194; et BOURDERY (L.) : Fouille d'un tumulus à Saint-Priest-les-Fougères. *B.S.A.H.L.*, t. XXVIII, 1880, p. 306 (p.v.).

Milhac-de-Nontron ²⁷; un tumulus à Champ-Romain ²⁸ et enfin deux tumulus sur la commune de Villars ²⁹.

Le groupe de Coursac semble donc, en fonction de nos connaissances actuelles, être isolé dans le centre du département. La position de ce groupe et son mobilier présentent un grand intérêt du fait de sa situation entre le Limousin et l'Aquitaine.

III. — LE TUMULUS DE CHALAGNAC

Nous ne disposons d'aucun plan ou coupe de ce tumulus, n'ayant simplement que la relation de la fouille. En fait il s'agit d'une description sommaire, parfois contradictoire entre les deux publications. Nous avons tenté d'après cette description une coupe restituée (voir fig. 2).

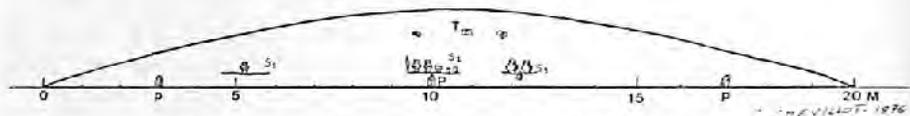


Fig. 2 - Coupe restituée du tumulus de Chalagnac (d'après A. de Roumejoux)

Ce tumulus était composé: « ...d'un amas de terre extrêmement dure, très fine, sans pierres d'aucune sorte, comme tamisée, qui avait pris l'apparence et la consistance d'un ciment très bien réussi; il n'y avait pas de chambre sépulcrale, mais seulement trois pierres de petites dimensions placées dans l'axe de la circonférence de l'Est à l'Ouest... » ³⁰.

Dans ce tumulus, outre la sépulture principale se trouvant approximativement au centre, il y avait deux sépultures adventices dont une probablement contemporaine et une autre peut-être plus récente ³¹.

1. — *Sépulture n° 1.* Cette sépulture adventice était située

27. LAUGARDIERE (R. de) : *Op. cit.*, t. VII, 1880, pp. 385-405 (p. 386) et BOSREDON (Ph. de) : *Op. cit.*, p. 194.
28. LAUGARDIERE (R. de) : *Op. cit.*, t. VIII, 1881, pp. 494-520 (pp. 511-512) et BOSREDON (Ph. de) : *Op. cit.*, p. 194. En réalité, ce tertre semble être une motte médiévale. Ses grandes dimensions : 100 m de diamètre pour une élévation de 5 m, sont trop importantes pour un tumulus. D'autre part, plusieurs fouilles menées jusqu'au centre n'ont donné aucun résultat.
29. BOSREDON (Ph. de) : *Op. cit.*, p. 193.
30. ROUMEJOUX (A. de) : Fouilles d'un tumulus à Chalagnac en 1868. *Ann. Soc. agr. de la Dordogne*, t. 34, 1869, pp. 1.136-1.141 et ROUMEJOUX (A. de) : Fouilles d'un tumulus à Chalagnac. *B.S.H.A.P.*, t. XIII, 1886, pp. 181-184 (p. 182).
31. ROUMEJOUX (A. de) : *Op. cit.*, p. 184.

vers l'ouest du tumulus, sans plus de précision « à 1,60 m du sommet, un lit de cendres épais de 2 cm environ et d'une longueur de 1,30 m dans la partie ouest du tumulus, et à 4,60 m de sa circonférence... »³² (voir fig. 2). Elle contenait un seul vase « ...en terre rougeâtre, brisé, contenant des ossements calcinés et broyés... il est semblable à ceux qui font partie de l'ensemble de la fouille... »³³.

Il s'agit donc probablement d'un vase à pied creux élevé, similaire à ceux que nous avons pu voir au Musée du Périgord.

2. — *Sépulture n° 2 (sépulture centrale)*. Cette sépulture, plus riche que les autres et située approximativement au centre du tertre, est probablement la sépulture principale : « ...vers le centre, nous trouvâmes un second lit de cendres et de charbons à la même hauteur et de la même dimension que le premier... elle était composée de 2 urnes remplies de cendres et d'ossements calcinés et broyés et de 3 vases plus petits contenant une matière noire et très fine ayant une apparence graisseuse. De tous ces vases, un seul était complet, le plus petit³⁴; les autres avaient été brisés par le poids des terres et étaient pour ainsi dire, rentrés en eux-mêmes. L'urne principale devait être d'une grande capacité, car son pied mesure 9,5 cm de diamètre³⁵. Il est assez difficile de déterminer d'une manière exacte quelle était leur forme; celle des petits affectait celle des pots à fleurs... »³⁶.

Ajoutés à ce mobilier céramique, le fouilleur a découvert dans le vase principal une fibule en bronze et à côté de ce vase un poignard en fer de 29 cm de long, brisé en plusieurs morceaux et boursoufflé par l'action du feu³⁷.

3. — *Mobilier de la sépulture n° 2 :*

Vase n° 1 :

C'est une grande urne à col cylindrique éversé, à panse globulaire aplatie, à carène nettement marquée et pied creux élevé (voir fig. n° 3). Cette céramique, très fine, a été montée selon

32. ROUMEJOUX (A. de) : *Op. cit.*, p. 182.

33. ROUMEJOUX (A. de) : *Op. cit.*, p. 182.

34. ROUMEJOUX (A. de) : *Op. cit.*, pp. 182-183. En réalité il s'agit d'un pied creux haut considéré à tort comme un vase complet en raison de sa réutilisation en gobelet.

35. C'est certainement la grande urne incomplète conservée au Musée du Périgord et que nous avons reconstituée graphiquement (fig. 3). Ce vase porte encore une étiquette manuscrite : « Fragment de vase provenant d'un tumulus du 1^{er} Age du Fer fouillé en 1868 sur la commune de Chalegnac (Dordogne) par M. A. de Roumejoux ».

36. ROUMEJOUX (A. de) : *Op. cit.*, p. 183 (Ces petits vases sont en réalité des pieds creux réutilisés en godets).

37. ROUMEJOUX (A. de) : *Op. cit.*, p. 183.

la technique traditionnelle du colombin. La pâte d'une couleur brun-rouge est très fine à rares dégraissants apparents, bien noyés dans la masse. L'extérieur présente une couverte noire très brillante, fortement micacée (engobage ?), qui subsiste par plaques. L'intérieur du vase est bien lissé, avec cependant des traces encore visibles d'essuyage. Ce vase conserve les caractéristiques techniques héritées du Bronze final III.

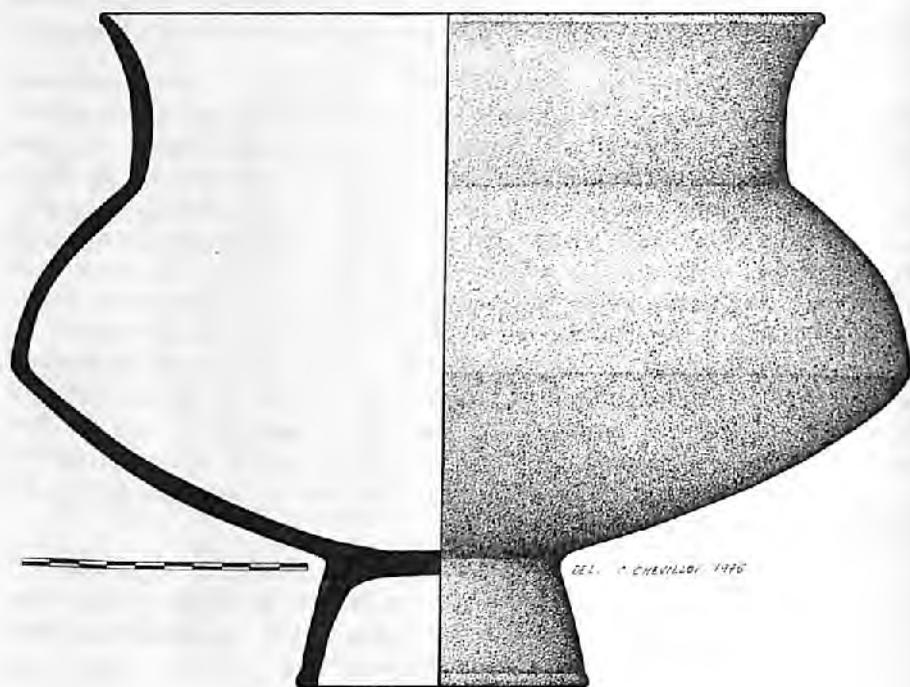


Fig. 3 - La grande urne de la sépulture centrale.
(Reconstitution d'après les tessons conservés
au Musée du Périgord).

Ses dimensions en cm sont les suivantes :

Hauteur totale : 24	Diamètre de la carène : 30
Hauteur du col : 6	Diamètre du col : 24
Hauteur du pied : 4,2	Diamètre du pied, { haut : 8 bas : 10
Epaisseur moyenne des parois : 5 mm	

Vase n° 2 :

Cette urne, typologiquement identique, est plus petite que la précédente. Elle est brisée anciennement au-dessus de la carène (fig. 4, n° 1).

Les techniques de fabrication sont identiques à l'urne n° 1. Même polissage noir brillant, micacé (engobage ?), subsistant par plaques. On remarque des zones de couleur ocre-jaune, résultant d'une cuisson irrégulière. La pâte est très fine, d'aspect brun-rougeâtre, à rares dégraissants visibles.

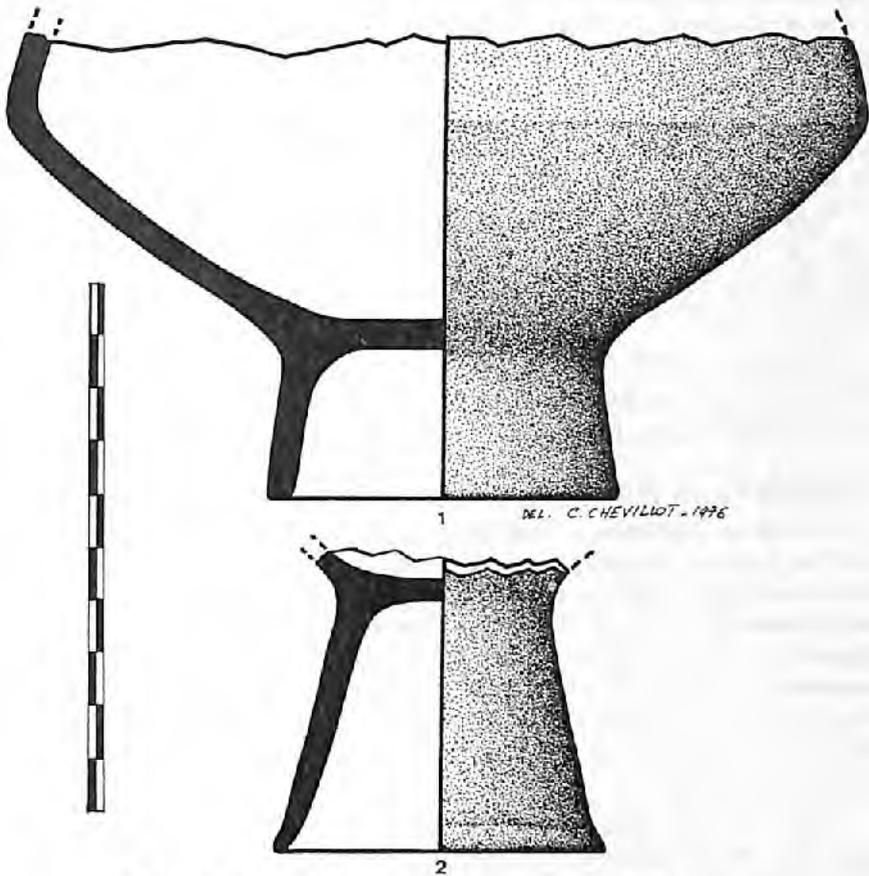


Fig. 4 - 1) Fragment de vase à pied creux de la sépulture centrale
2) Pied creux réutilisé en godet dans la sépulture centrale

Ses dimensions en cm sont les suivantes :

Hauteur totale conservée : 8,3		Diamètre à la carène : 16
Hauteur du pied : 2,8		
Epaisseur moyenne de la paroi : 4 mm		

Vase n° 3 :

Il ne reste de ce vase qu'un pied creux très élevé (fig. 4, n° 2). Il était brisé depuis la date d'érection du tumulus car, d'après le fouilleur, il était réutilisé comme petit gobelet (donc retourné) dans le dépôt rituel de la sépulture centrale : « ...de tous ces vases, un seul était complet, le plus petit... 3 vases plus petits contenant une matière très noire et très fine ayant une apparence grasseuse... »³⁸. Le fouilleur ne semble pas s'être aperçu qu'en réalité il s'agissait de 3 pieds creux réutilisés comme gobelets et non de petits vases complets. Le dessin qu'il donne de ce pied creux ne montre pas les arêtes du départ de la pause, arêtes qui sont pourtant nettement visibles³⁹. Ce réemploi montre bien la pauvreté de ce peuple.

Les techniques de fabrication sont identiques aux vases précédents. La pâte est très fine, de couleur brun-rouge, à petits dégraissants bien noyés dans la pâte. On remarque des traces d'une couverture noire brillante.

Ses dimensions en cm sont les suivantes :

Hauteur totale conservée : 5,5		Diamètre en haut du pied : 4,1
Hauteur du pied : 5		Diamètre en bas du pied : 6,2

Le poignard en fer :

Nous ne pouvons que déplorer la perte de cette pièce, car le dessin de Roumejoux nous semble pour le moins fantaisiste. Le croquis qu'il en a donné fait plutôt penser à une dague médiévale qu'à un couteau du 1^{er} Age du Fer⁴⁰. Nous savons cependant qu'il se trouvait dans la sépulture centrale, près de la grande urne, qu'il avait subi l'action d'un feu violent et qu'il était brisé en plusieurs morceaux. De plus, sa longueur était de 29 cm avec une soie de 3,2 cm de large, et le manche comportait 2 trous de rivets.

Ce type de couteau en fer est bien connu dans plusieurs tumulus de la période ancienne (phase 1) du groupe Sud de la Haute-Vienne, comme à Glandon par exemple⁴¹, et du Nord de la Dordogne, tel le tumulus de Liviers à Jumilhac-le-Grand⁴². Comme à Chalagnac, ils sont en connexion avec des vases à

38. ROUMEJOUX (A. de) : *Op. cit.*, p. 183.

39. ROUMEJOUX (A. de) : *Op. cit.*, planche hors-texte.

40. ROUMEJOUX (A. de) : *Op. cit.*, planche hors-texte.

41. BOISSEAU (R.) et LAMBERT (J.) : Un champ de tumulus du 1^{er} Age du Fer à Glandon (Haute-Vienne). *Gallia*, t. XXXIII, fasc. 1, 1975, pp. 1-25 (Tumulus IV, p. 6, n° 13 — tumulus V, p. 8, n° 18 — tumulus VI, p. 11, n° 27 — tumulus VII, p. 16, n° 32 — tumulus VIII, p. 18, n° 38).

42. BOURDERY (L.) et GAY (M.) : *Op. cit.*, p. 129, planche 64.

ped creux élevé, à panse globulaire aplatie et col cylindrique éversé. Mais les urnes du groupe Limousin sont généralement à décor graphité, ce qui n'est pas le cas à Chalagnac.

Nous retrouvons l'origine de ce type de poignard, non pas comme on l'a écrit récemment, dans le premier Age du Fer aquitain ⁴³, mais dans le premier Age du Fer du Midi languedocien, notamment dans la période III du Cayla de Mailhac ⁴⁴.

La fibule en bronze :

Cette fibule en bronze, comme le poignard, est restée introuvable au Musée du Périgord. C'était pourtant le seul élément pouvant permettre d'affirmer une chronologie plus serrée de ce tumulus. De Roumejoux en a laissé un dessin, qui, s'il n'est pas erroné comme les autres, est du moins trop imprécis pour une interprétation correcte. Il semblerait que cette fibule, découverte dans la grande urne, soit incomplète. Il manquerait le porte-ardillon et une partie de l'arc ainsi que la moitié de l'aiguille.

En se référant au travail récent sur les fibules antérieures au VI^e siècle en France ⁴⁵, cette fibule se rangerait dans la catégorie à arc cintré simple et filiforme, dont l'arc est lisse. Elle se rapporterait donc au type 2121 de cette classification et son origine serait italienne (IX-VIII^e siècle BC). C'est un type de fibule à arc élevé qui dessine un demi-cercle (si l'on se réfère au dessin de de Roumejoux, c'est tout à fait la fibule de Chalagnac) et dont le ressort est formé d'une grande spire. Ce type de fibule semble utilisé en Gaule jusqu'au milieu du VII^e siècle avant notre ère. Cette datation (I^{re} moitié du VII^e siècle) concorde parfaitement avec le mobilier céramique et le poignard en fer.

4. — Sépulture n° 3 :

C'est une sépulture adventice qui était proche de la sépulture centrale, vers l'Est. Elle se présentait dans les mêmes conditions que les deux précédentes ⁴⁶. Il n'est pas précisé si elle se trouvait à la même hauteur et s'il existait un lit de cendres ou de charbons.

Le dépôt était représenté par : « ...3 vases contenant des

43. BOISSEAU (R.) et LAMBERT (J.) : *Op. cit.*, p. 25.

44. LOUIS (M.) et TAFFANEL (O. et J.) : *Le premier Age du Fer languedocien*. Bordighera — Montpellier, tome II, *Les Nécropoles*, p. 71.

45. DUVAL (A.), ELUERE (C.) et MOHEN (J.-P.) : Les fibules antérieures au VI^e siècle avant notre ère trouvées en France. *Gallia*, t. XXXII, 1974, fasc. 1, pp. 1-61 (voir p. 9 et fig. 4, n^{os} 5 et 7).

46. ROUMEJOUX (A. de) : *Op. cit.*, p. 164.

ossements... »⁴⁷. Nous ne savons rien de la forme des urnes, de Roumejoux mentionnant simplement qu'elles lui paraissaient : « ...d'époque gauloise; mais je ne pense pas qu'on puisse dire qu'elles soient gallo-romaines... »⁴⁸. Ces vases ne se trouvent plus au Musée du Périgord.

En outre, il a été trouvé deux fragments d'une fibule et un petit lingot de bronze⁴⁹. Ce matériel est lui aussi perdu. Il est délicat, en fonction de cette description sommaire, de replacer chronologiquement cette sépulture.

5. — *Tessons découverts dans la masse du tertre :*

Dans la masse du tumulus, dans la terre de la partie supérieure... « nous avons recueilli quelques débris d'un vase plus ancien, bien plus grossier, plus épais, d'une terre argileuse brun-rougeâtre, remplie de parcelles de silex ou de grains de sable, dont la cassure est inégale, celluleuse; ...comme ornement une espèce de cercle ou bourrelet ondulé, appliqué après coup et dont les ondulations ont été évidemment faites au doigt... »⁵⁰. Il s'agit certainement de tessons ayant appartenu à un vase grossier du type jarre ou pot (forme haute), orné d'un cordon digité. Il est très difficile de dater une telle céramique hors stratigraphie, les cordons digités étant largement répandus au Bronze final et durant tout le premier Age du Fer dans notre région. Ce matériel n'a pu lui non plus être retrouvé.

A plusieurs reprises, les fouilleurs ont pu constater la présence de tessons de céramique, parfois plus anciens que le tumulus, dans la masse de terre constituant certains tertres. Pour exemple, nous rappellerons deux découvertes récentes effectuées, l'une dans le tumulus de « la Lande de Prunoux », commune de Jumilhac-le-Grand⁵¹, et dans celui d'Augères en Creuse⁵².

CONCLUSION

Le peu de mobilier du tumulus de Chalagnac qui nous soit parvenu, ajouté aux renseignements, bien que parfois discutables, laissés par A. de Roumejoux, nous permet de situer au moins la sépulture centrale et la construction du tertre dans la

47. ROUMEJOUX (A. de) : *Op. cit.*, p. 184.

48. ROUMEJOUX (A. de) : *Op. cit.*, p. 184.

49. ROUMEJOUX (A. de) : *Op. cit.*, p. 184.

50. ROUMEJOUX (A. de) : *Op. cit.*, p. 184.

51. BRULANT (P.), CHEVILLOT (C.) et TOBIE (J.-L.) : *Op. cit.*

52. LEGER (P.) : Le tumulus du 1^{er} Age du Fer d'Augères (Creuse). *A paraître.*

1^{re} moitié du VII^e siècle avant notre ère. Il en est probablement de même pour la sépulture adventice n° 1. Quant à la sépulture n° 3, en l'absence de son mobilier, nous sommes plus réservé.

Les urnes à pied creux trouvées dans ce tumulus, ainsi que celles provenant de la nécropole des « Farges », sont caractéristiques de la phase ancienne du premier Age du Fer dans notre région. Nous ne pouvons nous empêcher de les rapprocher de celles découvertes dans plusieurs tumulus de la phase ancienne du Limousin (Groupe Sud de la Haute-Vienne), certainement contemporains ⁵³. En particulier celles de Glandon VI et IX ⁵⁴, de Saint-Mathieu ⁵⁵, de Jumilhac-le-Grand, où l'on retrouve ces formes dans un tumulus de Liviers ⁵⁶ et dans celui de « la Lande de Prunoux » ⁵⁷.

L'origine de ces vases est à rechercher dans le Midi languedocien où ils apparaissent dans la période III du Cayla de Mailhac (700-600 BC) et perdurent dans la période IV (600-475 BC). Ces formes semblent dérivées de vases au profil moins anguleux et à pied creux peu élevé que l'on retrouve dans la période II du Cayla (800-700 BC) ⁵⁸.

Cependant, si les urnes de Chalagnac sont typologiquement comparables à celles du groupe Sud de la Haute-Vienne, elles présentent néanmoins des différences importantes. La confection de ces dernières demande la connaissance de techniques évoluées de la préparation de la pâte, telles que le tamisage ou le lavage des argiles, mais aussi de techniques particulières au niveau du décor graphité appliqué au pinceau sur une couverture noire très brillante. A Chalagnac nous ne connaissons pas ce décor.

D'autres différences semblent exister au niveau de la méthode de construction des tumulus et aussi des rites funéraires, si l'on se réfère au travail de de Roumejoux. La majorité des tumulus du Sud de la Haute-Vienne et du Nord de la Dordogne présente, sous une chape de terre, un galgal en pierres non appareillées, édifié sur la sépulture. Si l'on tient compte de la relation de fouilles de de Roumejoux, ce mode funéraire semble totalement absent. Les sépultures sont simplement représentées

53. MOHEN (J.-P.) : Nouveaux aspects de l'étude de l'Age du Fer du Sud-Ouest de la France. *Archeologia etlantica*, Amsterdam, vol. 1, 1 — 1975, pp. 91-106 (p. 93).

54. BOISSEAU (R.) et LAMBERT (J.) : *Op. cit.*, p. 11, n° 25 et p. 22, n° 48.

55. IMBERT (M.) : Tumulus de la Forêt du Puy-Haut. *Bull. Soc. des Amis des Sciences et Arts de Rochechouart*, t. XIII, 1903, pp. 82-86 (fig. III-E, p. 84).

56. BOURDERY (L.) et GAY (M.) : *Op. cit.*, planches 60-61-62.

57. BRULANT (P.), CHEVILLOT (C.) et TOBIE (J.-L.) : *Op. cit.*

58. LOUIS (M.) et TAFFANEL (O. et J.) : *Op. cit.*, pp. 71-72.

par un lit de cendres auquel est associé le mobilier funéraire. De plus, ces sépultures ne se trouvent pas, du moins à Chalagnac, sur le paléosol, mais sont légèrement surélevées.

Ces diverses constatations démontrent que nous sommes en présence, à Coursac, d'un petit groupe marginal, très pauvre, situé en dehors du grand axe Sud-Ouest de pénétration des tumulus, entre les groupes tumulaires aquitain et limousin. On ne peut donc totalement assimiler le groupe Sud limousin et celui de Coursac, bien que leurs affinités soient plus probantes qu'avec l'Aquitaine. Ces affinités proviennent simplement d'une même origine d'influence : le Midi languedocien. Il faut noter cependant la présence de rares vases à pied creux élevé en Aquitaine, en particulier à Vayres ⁵⁹, à Saint-Pey-de-Castet ⁶⁰ en Gironde et dans certains tumulus du Plateau de Ger ⁶¹. On les retrouve dans les tumulus du groupe de Tursan dans les Landes ⁶², mais dans un horizon plus tardif (entre 550-450). Nous noterons la présence de céramique à décor graphité dans un site proche de Chalagnac, à environ 6 km au Nord, à Ecorneboeuf, près de Périgueux ⁶³. Cette céramique est certainement, de par sa forme et son décor, plus récente que celle que nous connaissons dans les tumulus limousins de la phase ancienne et doit probablement se situer chronologiquement dans le VI^e siècle avant notre ère. D'autre part, la répartition des couteaux en fer à 2 trous de rivets (parfois 3), est sensiblement la même que pour les vases à pied creux élevé. Ce qui ne fait que confirmer la parenté du groupe de Coursac avec le groupe limousin. On retrouve en effet ces poignards dans plusieurs tumulus, en particulier à Glandon IV, VI, VII et VIII ⁶⁴ et en Dordogne dans le tumulus de Liviers⁶⁵. Nous en connaissons d'autres en Haute-

59. CROCHET (H.) et MOHEN (J.-P.) : Protohistoire de Vayres (Gironde), d'après les récentes découvertes. *Rev. hist. et arch. du Libournais*, n° 139, t. XXXIX, 1971, pp. 3-20 (p. 16, fig. V, n°s 23-24).

60. SIREIX (M.) et MOHEN (J.-P.) : Le site du premier Age du Fer de Saint-Pey-de-Castet (Gironde). *Bul. Soc. préhistorique française*, t. 68, 1971, pp. 451-458 (p. 453, fig. 2, n°s 29 et 64).

61. POTHIER (Général) : *Les tumulus du Plateau de Ger*. Paris, Champion, 1900 (p. 111, fig. 29 et p. 145, fig. 37).

62. FABRE (G.) *Les civilisations protohistoriques de l'Aquitaine*. Paris, 1952, planches V et VI et MARCADAL (Y.) : La céramique du premier Age du Fer en Aquitaine. Actes du III^e Colloque de Protohistoire d'Aquitaine. *Revue hist. et arch. du Libournais*, t. XLII, n° 152, 1974, pp. 43-62 (p. 49, n°s 36 et 38).

63. CHEVILLOT (C.) : Présence de céramique à décor graphité sur le site protohistorique d'Ecorneboeuf, commune de Coulounieix-Chamiers (Dordogne). *A paraître*.

64. BOISSEAU (R.) et LAMBERT (J.) : *Op. cit.*, p. 6, n° 13, p. 8, n° 18, p. 11, n° 27, p. 16, n° 32 et p. 18, n° 38.

65. BOURDERY (L.) et GAY (M.) : *Op. cit.*, p. 129 et pl. 64.

Vienne que nous signalerons pour mémoire, car leur description est trop vague pour en tirer des conclusions ⁶⁶. Le poignard en fer de Saint-Pey-de-Castet (Gironde) ne présente pas de trous de rivets ⁶⁷. Leur origine est la même que pour les urnes à pied creux : le Midi languedocien. Ils sont présents dans la nécropole de Grand-Bassin I du Cayla de Mailhac (700-600 BC), associés aux vases à pied creux élevés et décor excisé et en connexion avec des épées en fer à antennes ⁶⁸.

Le groupe tumulaire de Coursac, qui appartient aux groupes du 1^{er} Age de Fer traditionnels à tumulus, témoigne donc de relations certaines avec le monde des champs d'urnes attardés du Sud-Ouest, en particulier avec le Languedoc. Nous pensons, bien sûr, tout particulièrement au Cayla de Mailhac.

Nous pouvons logiquement attribuer l'érection du tertre de Chalagnac au début du VII^e siècle avant notre ère. La fouille de sauvetage en cours sur la nécropole des « Farges » et sur le tumulus isolé des « Privats » nous permettra certainement d'apporter des renseignements plus précis sur ce petit groupe tumulaire. En particulier au niveau du mode d'érection des tertres et des rites funéraires.

Christian CHEVILLOT,
17, rue Paul-Bert, porte E,
24000 Périgueux.

66. MASFRAND (A.) : La motte de Jouveaux à Champsac. *Le Limousin préhistorique*, 1895, pp. 108-111; MASFRAND (A.) : Les tumuli de la Forêt de Rochechouart. *Gay-Lussac* (Limoges), 1886, pp. 148-151, 2 planches (tumulus D); MASFRAND (A.) : Tumulus de Saint-Mathieu. *Le Limousin préhistorique*, 1895, pp. 117-121 (tumulus B, D et E); et IMBERT (M.) : Tumulus de la forêt de Puy-Haut à Saint-Mathieu (excursion du 8 septembre 1903), *Bull. Soc. Amis Sciences et Arts de Rochechouart*, t. XIII, 1903, pp. 82-86.

67. SIREIX (M.) et MOHEN (J.-P.) : *Op. cit.*, p. 453, fig. 2, n° 88.

68. LOUIS (M.) et TAFFANEL (O. et J.) : *Op. cit.*

NOTES

pour une histoire des prisons du Coderc à Périgueux

Les prisons de Périgueux sont liées dès l'origine à l'existence même du consulat, il n'est donc pas étonnant que dès le XIV^e siècle, cette institution municipale ait sa place toute marquée dans des locaux attenant à la maison de ville ou en faisant partie. Notre propos sera simplement d'esquisser un rapide historique à partir de 1636, date à laquelle l'hôtel de ville et ses dépendances, place du Coderc, furent reconstruits par l'architecte d'Hautefort, Nicolas Rambourg, et par Blaise Bouin ¹.

On sait à peu près, grâce aux procès-verbaux d'enquête dressés à la suite des évasions, comment se présentait au XVII^e siècle le local affecté aux prisons. Il comportait un guichet à l'entrée, deux portes doubles au bout d'un couloir, un cachot dont le sol était pavé de « quartiers » au rez-de-chaussée; au premier étage, un autre cachot au-dessus du précédent, au second étage la chambre du geôlier et une grande salle réservée aux hommes, puis à gauche dans une tour, une chambre pour les femmes, une garde-robe et une autre salle au-dessus de la salle des consuls. Rien de très important, on le voit, l'inconvénient principal étant la disposition des lieux par rapport à l'hôtel de ville dans lequel les prisons se trouvaient imbriquées.

Ce fâcheux état de choses devait fatalement favoriser les évasions. Plusieurs d'entre elles nous sont connues par des documents, mais il est probable qu'il y en eut d'autres. La première en date que nous évoquerons ici est rapportée par un procès-verbal du 23 juin 1677 ² dressé par Pierre d'Alsme de la Grèze, lieutenant général criminel au siège de Périgueux, avec l'assistance de Pierre Aubert, son greffier. Les deux personnages sont reçus par le guichetier, Joseph Boutier, lequel déclare, ce qui ne manque pas de piquant, que son maître le geôlier, un nommé Pierre Girard, est actuellement en prison à Sarlat et que sa femme, Marie Viaud, se trouve en haut dans sa chambre.

1. Cf. ROUX et MAUBOURGUET, *Le livre vert de Périgueux*, t. I, pp. 146 et sq.

2. Arch. dép., B 159, pièce 26.

Il ressort des interrogatoires que six prisonniers sur sept se sont évadés grâce à l'action d'une détenue, Antoinette Demus, servante de son état, qui a réussi à dérober les clés dans la cassette de la geôlière; les prisonniers sont montés au clocher, ont détaché la corde de la cloche et l'ont utilisée pour s'échapper, à l'exception d'un malheureux qui n'a pu sauter dans la rue, ayant mal à la cuisse.

Les locaux reconstruits en 1636 ont dû se dégrader singulièrement, toujours est-il que le 23 août 1691³ en exécution d'un arrêt du Parlement de Bordeaux, d'Alesme fait une nouvelle visite aux prisons pour en constater l'état lamentable. Conduit par le concierge, Jean Vigier, il note que les murs extérieurs sont mal joints et le canal de la garde-robe, au bout du couloir, entièrement démoli, cependant que les poutres et planchers menacent ruine; dans la pièce qui est au-dessus de la salle des audiences, les lambris sont rompus et il y a des ouvertures où trois hommes pourraient passer; la chambre du geôlier elle-même est en mauvais état, dans la tour des femmes il y a à peine place pour trois personnes, en outre, deux fenêtres de l'« appartement » des hommes sont munies d'une simple grille.

On note ensuite, au début du XVIII^e siècle, deux visites de pure forme faites les 18 juillet 1725 et 3 mai 1727⁴ par les commissaires du présidial, qui vérifient surtout les registres d'écrou. Il y a neuf prisonniers en 1725, treize en 1727. Le geôlier en fonctions lors de la seconde visite, Fortuné Thévenet, montre aux magistrats le mauvais état du cachot supérieur et la situation encore pire du cachot inférieur, qui est décarrelé et hors d'usage.

Les réparations demandées ont-elles été faites ? On peut en douter, car une nouvelle évasion s'est produite dans la nuit du 24 au 25 octobre 1733, ainsi que nous l'apprend le procès-verbal du lieutenant général de Montozon⁵. Profitant de la maladie du concierge, Thévenet, qui est au lit depuis huit mois, quatre détenus sur onze ont déverrouillé le bas cachot où ils étaient enfermés avec une barre de fer, puis l'un d'eux nommé de Malbet, attaquant à coups de poing la belle-mère du concierge, Jeanne Vallier, qui était allée chercher du bois pour allumer du feu, s'est emparé des clés. L'attitude de Jeanne Vallier semble louche au magistrat, de même que celle d'Isabeau Garreau, femme du geôlier, et malgré leurs dénégations les deux commères se-

3. *Id.*, B 209, pièce 118.

4. *Id.*, B 345, pièce 45 et B 360, pièce 8.

5. *Id.*, B 385, pièce 67.

ront jetées en prison, devenant ainsi captives de leur propre geôle. On reste confondu de cette incurie et l'on explique mal comment l'autorité administrative pouvait ainsi laisser à deux femmes la responsabilité de onze prisonniers qui n'étaient certes pas des anges. Quoiqu'il en soit, décide encore le magistrat responsable, les clés des prisons seront confiées provisoirement à deux archers puisqu'il n'y a plus qu'un geôlier malade.

Trente ans plus tard, nous voyons la municipalité se préoccuper de doter la prison d'une chambre pour les femmes, à la suite d'un legs de 4.000 livres fait par Souc de Berbiguières ⁶. Décision unanime est prise, le 2 juin 1769, de déblayer un terrain adjacent sis au Nord des bâtiments de l'hôtel de ville afin de réaliser cette construction. Le sous-ingénieur Brémontier, reprenant les plans et les devis dressés par son prédécesseur Lallier, est chargé de l'affaire mais apparemment le projet resta sans suite. De même, en 1781 ⁷, les maire et consuls rejettent l'ambitieux dessein de l'intendant de faire construire hors de la ville un ensemble qui aurait regroupé l'auditoire de justice, les prisons et le consulat « attendu le malheur des temps », lit-on dans les délibérations du corps de ville, et en raison des « dépenses ruineuses de cette construction » qui devraient incomber plutôt à toute la Guyenne qu'à la seule communauté de Périgueux.

L'état des prisons ne s'améliore donc pas, et le 10 août 1787 ⁸, alerté par le geôlier Védrenne, le lieutenant général Fournier de la Charmie se rend sur place pour constater que les détenus ont travaillé toute la nuit à faire des trous dans les murs des deux cachots. Il requiert les consuls de faire réparer au plus tôt, mais à peine a-t-on bouché les trous, si on en a eu le temps, que l'inévitable évasion se produit le 23 novembre ⁹. Neuf prisonniers se sont enfuis, aux dires de Védrenne, utilisant les trous qui communiquent avec le mur de l'arsenal, place du Coderc, et déverrouillant le portail de celui-ci à l'aide de leurs fers ou de leurs chaînes de pied. Le lieutenant de maréchaussée, Bovier de Bellevaux, procède à l'enquête d'usage et fait l'appel des 22 prisonniers restants, on voit que la maison était pleine.

Le 21 janvier 1788, nouvelle alerte ¹⁰: Védrenne signale qu'il a réussi à confisquer une clé de fortune fabriquée par un ancien serrurier en détention, François Avril, lequel, après enquête,

6. Arch. com. Périgueux, BB 33, fo 80.

7. *Id.*, BB 34, fo 57.

8. Arch. dép., B 797, pièce 21.

9. *Id.*, B 808, pièce 125.

10. *Id.*, B 809, pièce 4.

sera mis aux fers et enfermé dans un cachot. Cela n'empêche pas neuf prisonniers, le 29 novembre ¹¹, de s'échapper du cachot bas, ils ont profité cette fois de la mort d'un nommé Dupuy dont le cadavre avait été laissé plusieurs jours dans une petite pièce, l'un d'eux ayant réussi à s'y cacher.

Arrive 1789: le premier avril ¹², dès qu'il entend le tocsin, Bovier de Bellevaux se rend aux prisons et constate que cinq prisonniers se sont enfuis par un trou non réparé dans le mur extérieur, avec la complicité d'une femme qui a réussi à ouvrir la porte. On pourrait multiplier sans aucun doute les exemples d'évasion, d'autant qu'avec la Révolution les arrestations se font nombreuses et que les temps ne sont guère favorables à l'amélioration des locaux.

La situation est à ce point mauvaise que la prison du Coderc fait l'objet d'une lettre adressée le 8 prairial an IV par le ministre de l'Intérieur aux administrateurs du département ¹³. « Je suis informé, citoyens », écrit le ministre, « que la maison de justice de Périgueux est dans un tel état que l'humanité et la justice y sont outragées chaque jour, qu'il n'y a qu'une seule latrine et un seul tuyau crevé du haut en bas, et remplie; que les détenus sont forcés de passer dans les excréments pour gagner leur prison et que c'est dans cet état et les uns sur les autres qu'ils y passent les nuits; qu'il n'y a nulle séparation des deux sexes, ce qui fait que le libertinage est à son comble; qu'une femme dernièrement est accouchée sur la terre, enfermée sans secours et qu'il a fallu la faire porter à l'hospice, mesure qui favorise l'évasion des prévenus, et qu'enfin la malpropreté y est à son comble. » Tableau bien pessimiste, on le voit, aussi le ministre demande-t-il pour conclure que l'on recherche un local pour une maison d'arrêt qui doit être distincte de la maison de justice.

Une prison provisoire est installée à Saint-Front, nous savons qu'en brumaire an VIII y logeaient 41 détenus, alors que 109 autres s'entassaient au Coderc ¹³. Un seul concierge nommé Lavergne était chargé de surveiller tout ce monde, il obtiendra peu après un adjoint pour la prison de Saint-Front. En germinal an VIII, le président de l'administration municipale, Germillac, visite le Coderc en compagnie de Darpès, officier de santé: lamentable démarche, en vérité, car il constate que plusieurs détenus sont morts dans les cachots et que 26 autres

11. *Id.*, B 810, pièce 127.

12. *Id.*, B 830, pièce 111.

13. *Id.*, 1 L 680.

sont malades: Darpès préconise l'installation d'une infirmerie et la distribution de bouillons et tisanes. Avec le préfet Rivet en l'an IX ¹⁴, se dessine enfin l'espoir d'une amélioration; des travaux d'appropriation rapidement menés sont entrepris dans l'ancien couvent des Augustins, ils seront achevés de 1817 à 1821 et la prison du Coderc ne sera plus qu'un mauvais souvenir, bien qu'elle soit restée en service jusque vers 1818 pour la détention des vénériennes ¹⁵.

Nous nous bornerons à ce simple rappel des faits, tout en soulignant pour conclure combien il serait intéressant de broser un tableau de la vie quotidienne dans ces prisons du Coderc. Quels étaient le régime alimentaire des détenus, leurs conditions de travail et de discipline, leurs relations avec les geôliers et le monde extérieur? Autant de questions à creuser pour l'historien et le sociologue.

Noël BECQUART.

14. *Id.*, 4 N 30; ROCAL, *De Brumaire à Waterloo*, t. II, p. 347.

15. *Id.*, 1 Y 14.

VARIA

A propos du Congrès de préhistoire de Nice

Le IX^e congrès de l'Union internationale des Sciences préhistoriques et protohistoriques a réuni à Nice, du 13 au 18 septembre 1976, des préhistoriens du monde entier (près de cent pays étaient représentés). Il a été organisé par H. de Lumley, professeur aux Universités de Provence et d'Aix-Marseille II, sous la présidence du doyen L. Balout.

Ses réunions se sont tenues au parc Valrose, dans les locaux de l'Université de Nice. Les sujets abordés couvrant des spécialités aussi diverses que le paléolithique inférieur, les âges des métaux ou même la période des grandes migrations, les organisateurs du congrès ont regroupé les communications et les colloques par thèmes en dix sections : méthodologie, paléolithiques inférieur, moyen, supérieur, épipaléolithique et mésolithique, néolithique, âge du cuivre et du bronze, âge du fer, période des grandes migrations, archéologie préhistorique et protohistorique sous-marine. Le grand nombre des communications prévues a limité le temps de parole de chaque conférencier à quelques minutes, ôtant ainsi une grande partie de leur intérêt à ces exposés. La publication *in extenso* des communications leur rendra leur signification. Les colloques regroupant les spécialistes d'un sujet choisi ont permis des échanges plus enrichissants. Certains d'entre eux ont été particulièrement suivis, ainsi celui consacré aux plus anciens hominidés ou celui consacré aux structures d'habitat au Paléolithique supérieur, au cours duquel les fouilles d'Etiolles (Essonne) présentées par Mlles M. Olive et N. Pigeot, élèves de M. le P^r A. Leroi-Gourhan, celles des environs de Neuvic (Dordogne) par le D^r J. Gaussen et par J. Sackett, celles du Flageolet près de Bézenac (Dordogne) par J. Ph. Rigaud notamment, ont permis à ces spécialistes de confronter leurs méthodes et de progresser dans la connaissance des modes de vie des hommes préhistoriques.

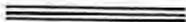
Des excursions ont mené les congressistes, les uns vers les sites paléolithiques des environs de Nice, les autres vers les sites néolithiques et protohistoriques, les autres enfin vers les sites de l'âge du fer et gallo-romains. Le gisement de Terra Amata (paléolithique inférieur), à Nice même, découvert à l'occasion de terrassements, fouillé en quelques mois sous la direction de H. de Lumley et actuellement disparu derrière un énorme mur de béton de plus de 20 m. de hauteur, laissant juste apercevoir un fragment de la coupe grâce à une porte aménagée en son sein, mérite une mention toute particulière. En effet, la ville de Nice a acquis le rez-de-chaussée de l'immeuble aujourd'hui construit à cet emplacement et, par ses subventions, a permis la conservation, l'étude et une très intéressante présentation au public du moulage du site fouillé, des structures mises en évidence et des objets découverts.

Des expositions organisées par le C.N.R.S., par la ville de Nice, par le Secrétariat d'Etat à la Culture et le Museum d'Histoire naturelle de Nice ont permis aux Niçols de participer à cet important moment dans la vie de la préhistoire française et mondiale.

Des excursions, avant et après le congrès proprement dit, ont été organisées et dirigées par les spécialistes travaillant sur chaque région. Ainsi début septembre, un important groupe de congressistes a visité les grands sites préhistoriques de Dordogne, les sites connus et ceux en cours de fouilles. Sur les onze jours consacrés au Sud-Ouest de la France (Aquitaine et Charente), la moitié a été nécessaire pour présenter les richesses de notre département ; les grandes grottes ornées des environs des Eyzies et de Rouffignac présentées par A. Roussot et Cl. Barrière, mais aussi le site de Barbas à Creysse par J. Guichard, le Flageolet à Bézenac par J. Ph. Rigaud, la Ferrassie à Savignac-de-Miremont par H. Delporte, Laugerie-Haute aux Eyzies par G. Guichard, la Madeleine à Tursac par J.M. Bouvier, Reignac à Tursac par A. Roussot, Solvieux à Saint-Louis-en-l'Isle par J. Sackett et le Dr J. Gaussen, le Pont d'Ambon à Bourdeilles par G. Célérier, pour ne citer que quelques exemples parmi les gisements présentés.

En plus des excursions au travers de la France et des réunions de travail à Nice, les congressistes ont reçu un très important ensemble de publications : les livrets-guides relatifs aux excursions, les prétirages des communications autour desquelles se sont organisés les trente colloques spécialisés, en prétirage aussi, un résumé de chaque communication prévue hors colloque. Enfin, un ensemble de deux tomes en trois volumes épais consacrés à la **Préhistoire française**, le premier tome regroupant les articles des différents spécialistes travaillant sur les civilisations paléolithiques et mésolithiques de la France, le second tome ceux des spécialistes travaillant sur les civilisations néolithiques et protohistoriques, a été édité à l'occasion de cet important congrès international.

B. et G. DELLUC.



SOMMAIRE DU TOME CIII

Conseil d'administration et Bureau	3
Comptes rendus des réunions mensuelles :	
Janvier	4
Février	6
Mars	9
Avril	81
Mai	83
Juin	86
Juillet	161
Août	162
Septembre	164
Octobre	225
Novembre	228
Décembre	231
Compte de gestion du Trésorier (Pierre AUBLANT)	12

ARTICLES DE FOND

BECQUART (Noël). Le retable disparu de l'Hôpital général de Périgueux	63
— La garde nationale en Dordogne à la veille du Second Empire	133
— Le cahier de doléances de la Roque-Gageac	207
— Notes pour une histoire des prisons du Coderc à Périgueux	300

- CHEVILLOT (Christian). Présence de céramique à décor graphité à Ecornebœuf, commune de Coulounieix-Chamiers 174
- Le mobilier du tumulus de Chala-gnac au Musée du Périgord et son contexte : le groupe tumulaire de Coursac 285
- GAUTHIER (Jacqueline) et LACOMBE (Claude). Contribution à l'histoire du Bugue au XVIII^e siècle 259
- LACOMBE (Claude). Voir GAUTHIER (Jacqueline).
- LARIVIÈRE (René). Les « chafres » à Sourzac en 1789 72
- MARSAC (Marthe). Le prieuré des Bénédictines de Saintes à Saint-Silvain en Périgord, *suite et fin* 180, 268
- MOISSAT (Jean-Claude). Un nouveau site du Bronze final en Périgord : Puypinsou (Saint-Léon-sur-l'Isle) 30
- PICHARDIE (Jean). Découverte d'une tombe médiévale dans l'ancien cimetière attenant à l'église Saint-Saturnin de Petit-Bersac 101
- ROUSSOT (Alain). Clefs anciennes de Reignac, commune de Tursac 66
- Hache en bronze des environs de Rouffignac 210
- SADOUILLET-PERRIN (Alberte). Le monastère de Saint-Cyprien à travers les siècles 16
- SECONDAT (Marcel). Evolution économique d'une communauté rurale : Plazac depuis le XVIII^e siècle, *suite et fin* 34, 89

SECRET (Jean). Sur trois portraits conservés au château de Bourdeilles	200
— Les églises du canton de Saint-Cyprien ..	233
VALETTE (Jean). Etude sur l'état des églises du Périgord en 1687 et sur le nombre des nouveaux convertis	107

EXCURSION

AUBLANT (Pierre). La promenade archéologique du 23 mai 1976	167
---	-----

VARIA

BECQUART (Noël). Accroissements des Archives de la Dordogne en 1975	79
— Analyse d'une charte de 1339	213
— Prix-fait pour un retable à Excideuil (1683)	214
DELLUC (B. et G.). A propos du Congrès de préhistoire de Nice	305
DEUSCHER (René). A propos du colombier de Laussel ..	78
JARDEL (E.). Une lettre inédite de Bugeaud	148
SADOUILLET-PERRIN (Alberte). Sur l'annonce d'une soutenance de thèse en 1780	150
SECRET (Jean). Note sur les litres armoriées de l'église d'Urval	144
— A propos de l'iconographie des célébrités du Périgord par Pierre Reymond	145
— Note sur le tombeau de Maine de Biran à Saint-Sauveur	215
VALETTE (Jean). Une visite épiscopale à Boisse en 1667	154

BIBLIOGRAPHIE

L'activité artistique à Bordeaux, en Bordelais et en Bazadais de 1453 à 1550, par Paul Roudié (Jean SECRET)	156
Paysages et villages neufs du Moyen Age, par Charles Higounet (N. BECQUART)	158
Les Albret, I : les origines, par Jean-Bernard Marquette (N. BECQUART)	159
L'art préhistorique du Périgord, par Max Sarradet (Alain ROUSSOT)	217
Guide des grottes ornées paléolithiques ouvertes au public, par Denis Vialou (Brigitte et Gilles DELLUC)	223

ILLUSTRATIONS

Saint-Cyprien : vestiges du prieuré à l'intérieur de l'entre-pôt des tabacs	18
Site de Puypinsou à Saint-Léon-sur-l'Isle : fragment d'épée, fusaïole, décors de céramique	32
Carte des ruisseaux, moulins et forge à Plazac	56
Clefs anciennes de Reignac	68
Poinçons de calice	82
Tombe médiévale de Petit-Bersac :	
plan de situation, plan et coupe	101
vue après travaux	102
poterie et objets recueillis	104, 105
« Iconographie des célébrités du Périgord » par Pierre Reymond	146
« Essai de littérature » de 1780 (thèse)	152
Maison dite de Henri IV à Ségur-le-Château	168

Vue du château de Pompadour	171
Céramique à décor graphité trouvée à Ecornebœuf	175
Eglise Sainte-Marie et Saint-Silvain à Lamonzie : clocher et mur Nord	187
Eglise Saint-Pierre de Coutures	193
Portrait de François de Montmorency	201
Portrait du maréchal-marquis d'Aubeterre	203
Portrait du comte de la Forêt	205
Hache en bronze des environs de Rouffignac	210
Dessin d'une taque de cheminée à Atur	229
Eglise de Saint-Cyprien : plan et façade	235
Eglise du Coux	240
Eglise de Bigaroque	242
Eglise de Tayac :	
façade	244
chapiteau Nord du portail	245
Eglise de Sireuil :	
plan	249
vue d'ensemble	250
Eglise de Tursac :	
plan	254
détails	255, 256
Eglise de Lamonzie (-Saint-Martin) :	
façade Ouest et porche défensif	276
coupe du chœur et du chevet	279
Tumulus de Chalagnac :	
plan de situation	286
coupe restituée	290
urne de la sépulture centrale	292
fragments de vases	293

ERRATA

1976

Page 31, ligne 14. Lire **10 %** et non « 1 % ».

Page 50, avant-dernière ligne. Lire **se conduit** au lieu de « ne conduit ».

Page 162, 3^e paragraphe. Rectifier **M. Pierre Aublant**.

Page 169, 6^e ligne. Lire **on jouit de**.

Page 196, 6^e ligne. Lire **chapellenie** et non « châteltenie ».

